

Enseignement catholique actualités

N° 360, avril-mai 2014, 5,50 €

www.enseignement-catholique.fr



Professeur documentaliste, un médiateur des savoirs



Portrait
Xavier Nau, une pensée éducative en actes

Actualités

Le Printemps du numérique



Paroles d'élèves

« Je me suis fait de bons potes »



Récits d'ailleurs

Pérou : une école bilingue ouverte à tous



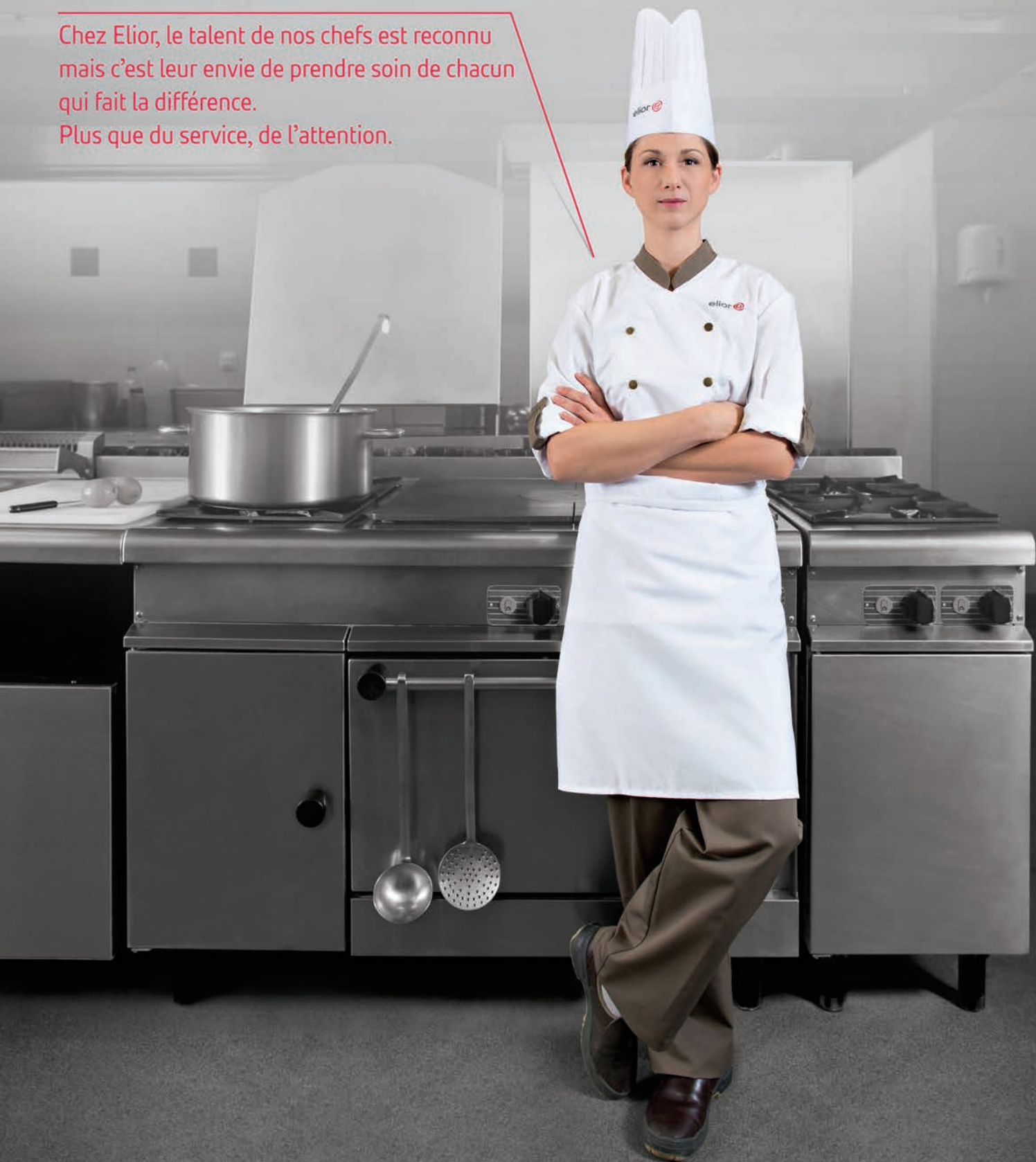
Culture

Le prof se met en scène / Éternelles cathédrales

Master en délicatesse

Chez Elios, le talent de nos chefs est reconnu mais c'est leur envie de prendre soin de chacun qui fait la différence.

Plus que du service, de l'attention.



Nathalie, chef chez Elios depuis 2002

SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 5

SUR LE PODIUM p. 6

ACTUALITÉS
Enseignement catholique p. 7
Éducation p. 19

FORMATION
FormÉlie : un outil au service
des chefs d'établissement p. 27

GESTION
« Un modèle économique
dépassé » p. 28

DOSSIER pp. I-XX

INITIATIVES
Un partenariat gagnant pour
l'Ulis / Cours d'anglais
d'outre-Manche / Bourges
à l'heure chinoise / pp. 29-33

PORTRAIT
Xavier Nau, une pensée
éducative en actes p. 34

RÉCITS D'AILLEURS
Pérou : une école bilingue
ouverte à tous p. 36



PAROLES D'ÉLÈVES
« Je me suis fait de bons potes »
p. 38

IMAGES PARLANTES
Le souffle du Christ propulsant
les apôtres p. 40

RÉFLEXION
Les empreintes du religieux /
Concilier éthique et management
pp. 42-43

PLANÈTE JEUNES
« Facebook, c'est relou ! » p. 45

CULTURE
Éternelles cathédrales / Le prof
se met en scène pp. 46-47

LIVRES /
MULTIMÉDIA pp. 48-51

INFOS + p. 52

UN JOUR, UN PROF
Marcel Rufo : « Marcel, tu n'as
pas changé ! » p. 53

PRATIQUE p. 54

Couverture : N. Fossey-Sergent, D. R., HELHa.
Sommaire : HELHa, M. Broussous, D. R.



Au centre de ce numéro : un cahier détachable

PROFESSEUR DOCUMENTALISTE : UN MÉDIATEUR DES SAVOIRS

Au sein des établissements, on connaît mal leur métier parce qu'il n'a cessé d'évoluer. Mais qui sont les professeurs documentalistes ? Et que font-ils ? Attentifs aux nouvelles pratiques, ils sont force de proposition pour aider enseignants et élèves à entrer de plain-pied dans l'ère numérique. Leur façon ouverte et solidaire de travailler pourrait inspirer les autres disciplines, tant leur positionnement semble répondre aux besoins de notre système éducatif.

Votre métier est d'être
au service de l'enseignement,
le nôtre est de vous assurer.



Exercer son talent au service des autres est une mission que nous partageons. C'est pourquoi, **la GMF, 1^{er} assureur des agents des services publics**, en fait toujours plus pour vous assurer dans votre vie personnelle (assurance auto, habitation, complémentaire santé, épargne) et vous accompagner dans votre vie professionnelle. À votre tour, rejoignez nos 3 millions de sociétaires pour profiter **des offres privilégiées** que nous vous réservons.

10 % DE RÉDUCTION⁽¹⁾
SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

ET EN + POUR LES MOINS DE 30 ANS

JUSQU'À 100 € OFFERTS⁽²⁾

50€ SUR VOTRE ASSURANCE AUTO ET 50€ SUR VOTRE ASSURANCE SANTÉ

Renseignez-vous au **0 970 809 809** (numéro non surtaxé) ou sur **www.gmf.fr**

⁽¹⁾ Offre réservée aux agents des services publics, personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{re} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2014.

⁽²⁾ Offre réservée aux agents des services publics de moins de 30 ans, la 1^{re} année, à la souscription d'un contrat d'assurance auto et/ou d'un contrat de complémentaire santé. Offre non cumulable avec le tarif Avant'âge 30 et valable jusqu'au 31/12/2014.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés. Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony - 75857 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances, La Sauvegarde et GMF Vie. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

Les contrats complémentaire santé sont souscrits par l'A.D.A.C.C.S auprès de GMF Assurances et La Sauvegarde.

ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 323 562 678
Siège social : 11, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75014 Paris. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

Publication officielle
du Secrétariat général
de l'enseignement catholique
(SGEC)

Directeur de la publication >

Pascal Balmand

Rédacteur en chef >

Aurélien Colas

Rédacteur en chef adjoint >

Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction

de ce numéro >

Jean-Louis Berger-Bordes

Claude Berruer,

François Bœspflug,

Mireille Broussous,

Joséphine Casso,

Marine de Vanssay,

Laurence Estival,

Noémie Fossey-Sergent,

Joseph Herveau,

Agathe le Bescond,

Stève Lepleux,

Virginie Leray,

Françoise Maine,

Maria Meria,

Nicole Priou,

Christian Salenson,

Dominique Santelli,

Aurélien Sobocinski,

Florence Watine.

Édition > Dominique Wasmer

(rédacteur-graphiste),

Maxime Mianat

(secrétaire de rédaction).

Diffusion et publicité >

Dominique Wasmer, avec

Géraldine Brouillet-Wane,

Leslie Ben Guigui,

Jean-Noël Ravolet,

Marianne Sarkissian.

Rédaction, administration

et abonnements >

277 rue Saint-Jacques,

75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71.

Fax : 01 46 34 72 79.

eca@enseignement-catholique.fr

Abonnement > 45 €/an.

Numéro CPPAP > 0416 G 79858.

Numéro ISSN > 1241-4301.

Imprimeur >

Vincent Imprimeries,

26 avenue Charles-Bedaux,

BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.



« Besoin de caps et de boussoles »

PASCAL BALMAND

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Il est depuis longtemps banal de souligner les profondes mutations du rapport au savoir auxquelles se trouve confronté notre système éducatif. Encore faut-il s'interroger sur la manière dont l'école s'efforce de répondre à cette nouvelle donne !

Nous le savons bien, nos élèves sont exposés à un flux constant d'informations de toutes sortes, et ils naviguent entre des connaissances morcelées dont les sources et la nature se diversifient de plus en plus.

C'est pourquoi le rôle des professeurs documentalistes s'avère de plus en plus crucial au sein des équipes pédagogiques. Éducation aux médias et à l'information, formation du discernement – et donc de la liberté –, construction d'une culture numérique qui précisément soit bien une culture, c'est-à-dire un espace commun et un facteur de communion, apprentissage de l'autonomie et en même temps du travail collaboratif... Autant de lignes de force qui structurent leur présence auprès des jeunes et justifient qu'une attention croissante soit prêtée aux modalités de leur action dans nos établissements. Le dossier qui leur est ici consacré en atteste à bien des égards, et en cela il nous invite sans cesse à clarifier nos objectifs et nos priorités.

« Apporter du lien,
proposer du sens,
fournir des clefs
d'usage du monde... »

Comme le note à juste titre le romancier Franz Bartelt, « *l'intelligence est une promenade à travers des territoires cartographiés dont les itinéraires débouchent sur des terres inconnues* ». Oui, c'est bien de caps et de boussoles que nos élèves ont avant tout besoin, comme de cette confiance en soi et de ce goût de la « promenade » qui seuls peuvent les inciter à aller de l'avant. Aussi notre tâche commune consiste-t-elle moins à leur transmettre des savoirs qu'à d'abord leur permettre de construire des ponts entre ces savoirs. Apporter du lien, proposer du sens, fournir des clefs d'usage du monde, c'est bien cela qui constitue aujourd'hui la raison d'être de l'école.

Et cela tout particulièrement pour notre école catholique, depuis toujours appelée à être une école des portes ouvertes plus qu'une école des barrières, une école des chemins plus qu'une école des citadelles, une école des découvertes et du partage plus qu'une école du repli sur soi. Une école en mesure de faire siennes ces paroles du pape François : « *L'Église n'a pas besoin de défenseurs de ses propres causes ou de croisés pour ses propres batailles, mais de semeurs humbles et confiants de la vérité, d'hommes patients qui savent que l'ivraie ne pourra jamais remplir tout le champ* ». »

1. Déclaration à la Congrégation pour les évêques, 27 février 2014.

SUR LE PODIUM

L'enseignement catholique s'investit au quotidien dans des initiatives étonnantes. À chaque numéro, nous braquerons nos projecteurs sur des établissements primés.

MAXIME MIANAT

Lycée
ND-de-Bury,
Margency (95)

L'ÉQUILIBRE DES MOUSSES



Adrien Chicot, élève de terminale S au lycée Notre-Dame-de-Bury à Margency, passionné par les sciences, sollicite en septembre deux de ses camarades, Émeline Gallo et Johanna Jussey, pour participer aux XXI^e Olympiades de physique. Leur sujet est rapidement choisi : « La stabilité des mousses liquides, un vrai jeu d'équilibre ».

M^{me} Mensah-Douja, leur professeur de sciences physiques, va s'engager avec eux en les encadrant dans un travail quotidien, réalisé sur leur temps libre, notamment sur la pause du déjeuner. Le 11 décembre 2013, l'équipe est sélectionnée au niveau interacadémique pour le concours national. Au Palais de la Découverte, les 7 et 8 février, elle remporte un 1^{er} prix et la sélection au concours ISEF, le plus grand concours international de physique pour les jeunes de 15 à 20 ans. Ces trois jeunes, accompagnés de leur professeur, iront donc représenter la France à Los Angeles du 10 au 17 mai 2014.



Lycée
Sainte-Maure
Sainte-Maure (10)

AVION RECYCLÉ



Un cockpit fabriqué avec une bouteille de soda en plastique. Des canettes vides à la place des roues du train d'atterrissage. Pour tenter de faire voler cet hydravion conçu à partir de déchets trouvés au bord de la Seine, un bouchon en liège sert d'hélice. La maquette, réalisée par des élèves de 4^e du lycée d'enseignement agricole privé Sainte-Maure, leur a permis de remporter le 7^e concours Recid'eau, dont l'objectif était de sensibiliser le grand public et les scolaires au « septième continent », une immense plaque de déchets dérivant dans le Pacifique, grand comme six fois la France. « La maquette déchaîne les passions, puisqu'une association sur la pêche nous l'a même demandée pour l'exposer lors d'une manifestation ! », s'amuse Olivier Berthelot, professeur d'aménagement, par ailleurs ravi de l'implication de ses élèves : « En étudiant la Seine, ils ont notamment pu travailler la gestion de l'eau et les notions de bassin versant. »



Lycée
Pau-Montardon
Montardon (64)

LA VACHE !



Le Trophée national des lycées agricoles (TNLA), organisé du 26 février au 2 mars au Salon international de l'agriculture, a souri au lycée agricole de Pau-Montardon (Pyrénées-Atlantiques). L'établissement présentait deux équipes, dans deux catégories distinctes. Les BTS PA (Productions Animales) ont pu compter sur leur vache Goxoki pour gagner le 1^{er} prix dans la catégorie « races laitières », alors que les BTS ACSE (Analyse et conduite de systèmes d'exploitation) ont terminé troisièmes de la catégorie « vaches allaitantes ». Avec cette victoire, le lycée obtient son troisième titre en trois ans, devenant par la même occasion le seul établissement ayant remporté le titre dans les deux principales catégories du TNLA. De quoi satisfaire David Cape, proviseur adjoint : « Nous sommes très fiers de cette double performance pour nos étudiants car elle va leur donner le goût d'entreprendre. »



Vous pouvez nous signaler les prix reçus par vos établissements à l'adresse : redaction@enseignement-catholique.fr

CNEC : PRIORITÉ À L'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

L'enseignement catholique entend plus que jamais poursuivre et approfondir son action au service de tous, et notamment des enfants et des jeunes les plus fragiles, quelles que soient les formes de leur fragilité. » C'est par cette affirmation renouvelée que s'ouvre le *Texte d'orientation vers une politique d'engagement pour les réussites*, présenté au CNEC le 28 mars et adopté par la Commission permanente le 25 avril. Dans la droite ligne du forum de Lille sur l'égalité des chances, et des conclusions de la Convention de juin 2013, la Commission permanente a en effet engagé une réflexion visant à élaborer une nouvelle politique d'allocation des moyens alloués par l'État, mais aussi des moyens d'encadrement et de suivi financés par les Ogec. Dans ce document, la Commission permanente préconise le développement d'une plus grande souplesse dans le déroulement des parcours scolaires, l'organisation des établissements ou la mise en œuvre des programmes, et pointe la nécessité de

mener une réflexion stratégique sur l'implantation et la taille des établissements. Parmi les outils à mettre en œuvre : des indicateurs d'évaluation des établissements prenant en compte l'engagement pour les réussites, et une répartition intra-académique des



Illustration : C. Moreau

moyens d'enseignement retenant le critère premier de l'engagement des établissements pour les réussites. Une réflexion de fond qui sera poursuivie via quatre groupes de travail thématiques. **AC**

Un souffle nouveau pour le collège

Le 6 mars 2014, un petit-déjeuner débat était organisé au Sgec pour présenter officiellement la nouvelle publication du département Éducation, dédiée aux nouveaux enjeux du collège. Intitulé *Un souffle nouveau pour le collège*, le document a été coordonné par Benoît Skouratko, en charge du pôle collège au Sgec, et réalisé par une trentaine de contributeurs. Qui sont les collégiens d'aujourd'hui ? Quels sont leurs besoins ? Pourquoi le collège unique peine-t-il à faire réussir tous les élèves ? Quels sont les dispositifs originaux qui fonctionnent dans les établissements ? Quelle est la place des parents dans l'accompagnement des jeunes ? Autant de questions qui ont permis de dégager des orientations telles qu'une meilleure formation à l'accompagnement des mutations de l'adolescence, une articulation plus fine des paliers CM2-6^e et 3^e-2^{de}, ainsi que le recours au levier du numérique pour contribuer à la diffusion des pédagogies collaboratives. **AC**



➤ Bon de commande page 44.

LE DÉFI DE LA FORMATION MORALE

La loi d'orientation pour l'école prévoit de compléter l'éducation civique par un enseignement moral, qui sera dispensé dès la rentrée 2015. Dans cette perspective, un document d'orientation intitulé *L'école catholique et la formation morale* a été présenté au

CNEC le 28 mars 2014, puis adopté par la Commission permanente le 25 avril. Mutations technologiques et écologiques, montée de l'individualisme : autant de défis qui interrogent les jeunes et ouvrent la réflexion morale. « Plus que jamais, la formation à la vie morale – que l'école n'a jamais désertée – doit faire l'objet d'une réflexion commune pour permettre à chacun d'adopter des comportements ajustés à un environnement de plus en plus riche, mais aussi de plus en plus complexe et incertain », pointe d'emblée le document. « Partant, l'éveil et la formation de la conscience morale méritent toute la vigilance des éducateurs. »

S'appuyant sur l'éclairage de la foi chrétienne, le document rappelle les finalités de l'école catholique : former des personnes libres et responsables, et proposer une participation différenciée à un projet partagé au sein de la communauté éducative. En effet, « la visée morale est au cœur du projet de formation intégrale de la personne, qui concerne donc tous les acteurs de la communauté éducative et tous les champs de l'activité de formation ». Un jeu de fiches fondamentales, d'analyses de situation et de pistes d'animation institutionnelle viendra prochainement compléter le texte. **AC**

UN PRINTEMPS À HAUT DÉBIT

La 3^e édition du Printemps du numérique a réuni 1 700 participants les 18, 19 et 20 mars derniers, au Grand Palais de Lille. Retour sur ce carrefour de l'innovation pédagogique.

Photos : HELHa



Un rendez-vous très connecté, relayé en direct sur les réseaux sociaux : plus de 1 300 tweets échangés !



298 élèves et 35 diocèses ont été mobilisés dans la préparation et l'animation de l'évènement orchestré par Françoise Maine, coordinatrice du département Éducation du Sgéc (ci-dessous).



Pour sa pratique dynamique et militante de la classe inversée, Pascal Bihouée, enseignant de sciences physiques au collège Sainte-Marie de Saint-Brieuc (22), a été encouragé par un trophée remis par Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique.



Olivia Assemat (ci-contre), professeur documentaliste, a été remarquée pour sa création d'un jeu vidéo autour de L'Odyssee d'Homère, avec son collègue Laurent Etchechoury, professeur de lettres à Saint-Thomas d'Aquin de Saint-Jean-de-Luz (64).



34 classes de toute la France participent au projet d'écriture collaborative initié par Jean-Philippe Barthe (à gauche), responsable numérique de la DDEC d'Agen (47), récompensé par René-Pierre Brunaud, responsable communication de la solidarité numérique à l'Apel nationale.



D.R. Infilmement créatifs

180 lycéens venus de toute la France se sont retrouvés au Sgéc, le 12 avril 2014, pour le festival national de l'image de poche. Organisé autour de rencontres et d'ateliers avec des professionnels du cinéma, du cinéma d'animation et de l'éducation, ce temps fort a réuni les jeunes réalisateurs avant la soirée de remise des prix. Le thème de cette année, « Pour quelques instants », a ouvert des pistes de réflexion autour de l'immédiateté et de la perception du temps dans notre monde envahi d'écrans. Les productions d'excellente qualité nous interrogent sur les formes singulières d'écriture et de narration induites par les nouveaux médias. Palmarès complet : www.infilmementpetit.fr FM

LES LANGUES DOIVENT IRRIGUER LES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

Comment enseigner efficacement les langues étrangères ? Une question débattue le 9 avril durant la journée des relations internationales du Sgec.

Enseignants et chefs d'établissement se sont réunis le 9 avril 2014 à l'Espace Montalembert de Montrouge pour assister à la journée nationale des relations internationales de l'enseignement catholique et s'interroger autour de la place de l'apprentissage des langues dans les enseignements. « Si la mondialisation a rendu obligatoire la connaissance de langues étrangères, nous devons faire de cette nécessité économique une chance : elle doit être pensée comme une entrée dans la diversité, une ouverture sur l'extérieur et sur le monde qui s'inscrit dans le projet de l'enseignement catholique », a souligné Claude Berruer, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique. Dans ce contexte, les langues ne peuvent pas être cantonnées dans des cours spéci-



Cours d'anglais en primaire à Saint-Joseph de Caen.

ifiques mais doivent irriguer les projets portés par les établissements et associer différents enseignants. « Faire participer les professeurs autres que ceux de langues à cette immersion dans l'interculturalité permet en outre de dédramatiser l'appren-

tissage des langues, car ils font eux aussi des erreurs », a ajouté Michelle Mergalet, docteur en linguistique et chargée de mission à la DDEC du Finistère.

Autre condition mise en avant par Laurence Beaury, chargée de l'animation langues vivantes dans le service du premier degré de la DDEC de la Sarthe : « Mettre les élèves en action. Ils ne pensent plus à la grammaire mais à la tâche qu'ils ont à accomplir. » Elle propose notamment de passer par la mise en scène de pièces de théâtre pour faire travailler les enfants sur le vocabulaire. « Les avantages vont au-delà de l'apprentissage de la langue : ce type d'exercice développe la curiosité, l'envie d'apprendre, la capacité à prendre la parole ou encore la confiance en soi. En cela, il ne s'agit en rien d'une surcharge de travail. » Un constat partagé par les différents intervenants et rappelé par les établissements qui sont venus partager leurs projets.

Laurence Estival

Enseignant : un métier qui attire

Une majorité de parents d'élèves et d'enseignants juge le métier de professeur attractif, révèle un récent sondage.

Selon un sondage Opinion Way pour le Sgec et l'Apel nationale réalisé fin mars en partenariat avec France Info et Le Figaro, 70 % des parents et 69 % des professeurs créditent le métier d'enseignant d'une image positive. Une satisfaction à l'égard du métier nettement plus sensible chez les enseignants du privé. Pour 69 % des parents, il s'agit d'un métier attractif, qui permet de concilier vie professionnelle et vie privée (46 %) et qui prépare les générations futures à construire la société de demain (41 %). Si les parents d'élèves conseilleraient majoritairement le métier à leurs enfants (69 %), ainsi qu'une majorité d'enseignants du privé (59 %), seuls 41 % de l'ensemble des professeurs recommanderaient leur métier à leurs enfants. Un indicateur qui interroge, et qui rejoint l'expression d'un

fort besoin de reconnaissance des enseignants. Alors que la réforme de la formation initiale se caractérise par le retour de la professionnalisation, et que le décret fixant les missions des enseignants a été récemment revu pour reconnaître leur « travail invisible », une majorité de professeurs aspirent à une meilleure reconnaissance de leur métier (81 %).

Ouverts aux innovations pédagogiques

À propos des missions des enseignants, les parents d'élèves sont favorables à un rééquilibrage entre savoirs et savoir-faire. Ils attendent que les enseignants transmettent des savoirs et apportent des méthodes de travail mais aussi qu'ils développent davantage les compétences personnelles et la confiance en soi des élèves. Enfin, parents et enseignants se disent largement ouverts aux innovations pédagogiques : ils sont majoritairement favorables au travail en

petits groupes, au développement d'une pédagogie ouverte au numérique et à l'individualisation des parcours scolaires. Des indicateurs plus forts chez les professeurs du privé. Le métier a de l'avenir ! AC

➤ Retrouvez l'intégralité du sondage sur www.enseignement-catholique.fr

L'affiche de la campagne de l'enseignement catholique.

CPGE : UNE FEUILLE DE ROUTE EXIGEANTE

« *Quelle ambition pour les CPGE de demain ?* » Telle était la question posée par l'organisme national Renasup, le 26 mars 2014 à Paris.

Lors de sa journée nationale sur les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), Renasup avait convié responsables de lycées, directeurs de grandes écoles et employeurs. Première conviction : plus que jamais, les CPGE doivent rester des formations d'excellence basées sur le travail multidisciplinaire, la culture générale, la capacité à développer l'esprit de réflexion et de discernement des étudiants, « *tout en veillant à mettre en œuvre la spécificité de notre projet* », a rappelé Pascal Balmand, secrétaire général de l'enseignement catholique. Ce dernier a invité les établissements à « *nourrir le*



© St-Jo. Lorient

contenu des cours avec la pensée sociale de l'Église » et à proposer une « *formation morale* » aux étudiants centrée sur la solidarité, le travail collectif et une « *intelligence de la foi* ».

Cet accent mis sur le comportement et le savoir-être est en adéquation avec les attentes du monde du travail, ont insisté Jean-Loup Bonvin, directeur des ressources et opérations RH chez Axa

France, et Jean-Philippe Sandrock, responsable des relations avec l'enseignement supérieur d'EDF. Les deux intervenants ont également pointé la nécessité de développer la capacité des étudiants à évoluer dans un environnement international et de renforcer leur culture numérique. Trait d'union entre ces classes et les entreprises, les grandes écoles ont souligné le besoin de continuum avec les

CPGE. Un chantier au cœur de la refonte du cursus de l'Essec, présenté par son nouveau directeur général Jean-Michel Blanquer, mais aussi par Michel Garot, directeur du lycée Saint-Joseph d'Avignon, où un parcours balisé entre CPGE et école d'ingénieur a été mis en place. Du grain à moudre pour alimenter les réflexions des membres de Renasup...
Laurence Estival

BACS PROS : RÉUSSIR LE PASSAGE EN STS

La journée nationale de l'Unetp, en avril, a donné l'occasion de réfléchir sur les moyens de favoriser la réussite des bacs pros en STS.

Lorsqu'il a été créé en 1985, le bac pro était « *un diplôme d'insertion professionnelle* », a rappelé Dominique Delarrat, trésorier national de l'Unetp (Union nationale de l'enseignement technique privé), dont la journée nationale du 11 avril 2014, à Paris, avait pour thème « *Du bac pro au BTS : enjeux et réussite* ».

Aujourd'hui, 28,7 % des titulaires d'un bac pro sont inscrits dans l'enseignement supérieur et « *60 % des terminales souhaitent y poursuivre leurs études* », a-t-il ajouté. Pour qu'ils ne se « *perdent pas* » dans l'université, la loi d'orientation pour l'enseignement supérieur et la recherche de 2013 a mis en place des quotas. Ainsi, entre 20 et 40 % des places de STS (section de technicien



Parmi les pistes évoquées : encourager le dialogue entre enseignants de bacs pros et STS.

supérieur) sont réservées aux titulaires de bacs pros afin de favoriser leur accueil dans ces sections bien mieux adaptées à leur parcours. Malgré tout, la réussite n'est pas toujours au rendez-vous. Un tiers des bacheliers professionnels quittent leur formation en STS dès la première année. Comment endiguer cette désertion ? Selon Jean-Marc Petit, délégué général de Renasup, « *il faut travailler en amont. Il est important que les élèves sachent ce qui les attend et que les en-*

seignants apprennent à mieux les connaître ». Et de proposer d'aller bien au-delà des classiques journées portes ouvertes en créant de véritables « *temps d'immersion* ». Encourager le dialogue entre enseignants de bacs pros et enseignants de STS, inciter ces derniers à valoriser les compétences professionnelles acquises par les bacheliers, repérer les lycéens motivés et leur offrir un suivi personnalisé « *jusqu'à la fin de la première année de BTS* » : telles sont les pistes préconisées sur le terrain par Bruno Pélissier, inspecteur pédagogique régional de l'académie d'Aix-Marseille. De quoi permettre aux élèves issus des bacs pros « *de prendre leur revanche sur une orientation parfois plus subie que choisie* », comme le dit Brigitte Trocmé, secrétaire générale adjointe des CPC (Commissions professionnelles consultatives) au ministère de l'Éducation nationale. **Mireille Broussous**

© M. Broussous

Cneap : réussir la régionalisation

Le 9 et 10 avril 2014, à Issy-les-Moulineaux, le congrès du Cneap a réuni 630 participants autour de la régionalisation. Une question se pose : un lien juridique doit-il lier les établissements et la région ?

Trente ans après la loi Rocard, les nouvelles compétences acquises par les régions en matière de formation, notamment la définition de la carte des formations initiales des lycées professionnels et la gestion de la plus grande part de la taxe d'apprentissage, « posent une question à laquelle il n'est pas possible d'échapper et qui entraînera des modifications substantielles dans notre organisation », a expliqué sans détour François Paliard, le président du Cneap. « Pour continuer à être acteurs de cette évolution, notre congrès se veut une expérience qui interroge chacun d'entre nous sur l'avenir de l'enseignement agricole, lié à celui de l'avenir des territoires », a souligné Philippe Pousin, le secrétaire général du Cneap. « Un lien juridique doit-il désormais lier les établissements et la région ? Si oui, sous quelle forme ? »

Pour penser cette évolution, le Cneap a réuni d'éminentes personnalités. Parmi elles, Nicole Belloubet, membre du Conseil constitutionnel, a fortement soutenu l'intérêt stratégique du contrat tripartite. L'ancienne vice-présidente de la région Midi-Pyrénées, interrogée sur l'association, très disparate selon les territoires, des établissements du Cneap au plan régional de formation, a reconnu « des sensibilités politiques très différentes ».

Pour autant, « il y a aujourd'hui un objectif rationnel à développer les contrats tripartites et à s'appuyer sur la richesse de l'ensemble des partenaires, y compris privés ». « Travaillons ensemble à la réduction de l'échec, engageons des conventions pour qu'il y ait une cohérence ! », a lancé pour sa part Alain Rousset, président de l'ARF et de la région Aquitaine. Fort d'un réel savoir-faire en matière de partenariats locaux, présentés à l'occasion du congrès, le Cneap s'est fixé de nouvelles pistes d'évolution pour « réussir la régionalisation » : le renforcement des représentations régionales, la formation des responsables territoriaux aux nouveaux dossiers ainsi que l'accentuation du travail en réseau. **AS**



© A. Coïas

FNOGEC : PRIVILÉGIER LES PARTENARIATS

C'est à la construction d'un nouveau modèle économique « d'ouverture, de souplesse et de solidarité », basé sur des alliances et partenariats diversifiés, qu'a été consacrée la Journée gestion de la Fnogec.

La Journée gestion de la Fnogec a réuni 400 décideurs et gestionnaires de l'enseignement catholique, à Issy-les-Moulineaux, le 8 avril dernier. « Les alliances et les partenariats sont plus largement une piste pour pérenniser et/ou inventer le modèle économique pour nos organisations. La rationalisation des coûts ne suffit pas : les ressources doivent être démultipliées et, pour cela, il s'agit aujourd'hui d'explorer des voies nouvelles », a lancé en préambule Michel Quesnot, président de la Fnogec. Pour engager cette mutation et « se mettre en capacité d'innovation », « il n'y a aucune solution miracle mais une agrégation de solutions et de réflexions », selon Chrystel Dierking, responsable du pôle économie-gestion de la Fnogec et coordinatrice de la journée.

Parmi les pistes possibles : les co-constructions avec les services publics. « L'enseignement catholique doit adopter une nouvelle posture pour contribuer à la vitalité et à la modernité du territoire dans lequel il s'inscrit : celle de partenaire sachant exprimer son utilité sociale et anticiper les pistes d'évolution en lien étroit avec les élus », a expliqué Philippe Paré, directeur diocésain de la Mayenne, associé à la réflexion prospective au niveau de la région. Dans cet esprit, Jean-Yves Pigrée, secrétaire général de l'Udogec 35, a illustré le propos avec l'exemple de son diocèse, où environ 60 % des écoles catholiques bénéficient d'une aide pour la pause méridienne.

Autres pistes partenariales avancées par Bernard Devert, président d'Habitat et Humanisme : le recours au secteur marchand en matière de financement de travaux – à l'image des certificats d'économies d'énergie –, les postures partenariales à adopter dans le cadre de la mise en accessibilité des établissements, ainsi que de la collecte de fonds privés, dont le cadre juridique a été reprecisé. **AS**

LE SPELC EN AG DE CAMPAGNE

Priorité opérationnelle aux élections ! » Luc Viehé, secrétaire général de la fédération nationale des Spelc, syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique, en assemblée générale les 1^{er} et 2 avril derniers à Issy-les-Moulineaux, a mis ses troupes en campagne pour le scrutin des commissions consultatives mixtes (CCM) de décembre 2014. Dans ces instances qui donnent leur avis sur la carrière et le mouvement des enseignants, le Spelc entend renforcer sa position majoritaire, dans un contexte pourtant modifié : baisse du nombre de sièges, vote électronique, possibilité de créer des commissions à périmètre interdépartemental. La création d'un comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé, organe de dialogue entre l'État et les enseignants d'établissements sous contrat, représente aussi un enjeu de taille. Posée pour les CCM, mais aussi au sein des



À l'heure du bilan annuel, le conseil fédéral du Spelc, associé à la réflexion sur les accords sur l'emploi, a acté le principe retenu de réserver des postes pour les lauréats du concours. Du côté des salariés de droit privé, le Spelc veillera à ce que les négociations en cours sur la prévoyance n'aboutissent pas à un régime à deux vitesses :

Caec et des Codiec, la question de la représentation des chefs d'établissement Spelc a largement occupé les débats, alors que le Statut fait le choix d'une représentation des établissements par les organisations professionnelles de chefs d'établissement. Malgré ce désaccord institutionnel, Pascal Balmand, secrétaire général du Sgec, a pointé des préoccupations communes : travailler sur la concertation dans l'enseignement catholique, améliorer la situation des suppléants, enraciner la gouvernance des établissements dans la pensée sociale de l'Église.

« *Syndicat de toute la communauté de travail, nous entendons défendre tous les personnels, sans exception* », a insisté Luc Viehé, s'inspirant de la réflexion collective menée sur l'ADN d'un syndicat « *soucieux d'assurer présence et assistance* ».

La refonte du statut d'enseignant et la sauvegarde du régime additionnel de retraite occuperont donc l'exercice 2014, tandis que l'accent mis sur la communication sera confirmé : périodicité accrue de publications, nouveau logo, développement du service juridique et refonte du site Internet. **VL**

➤ www.spelc-fed.fr

L'ESPACE MONTALEMBERT INAUGURÉ

L'Espace Montalembert de Montrouge (Hauts-de-Seine), inauguré le 27 mars dernier, dote l'enseignement catholique d'un outil adapté à sa politique.

Le 27 mars 2014, le cardinal Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et président du conseil épiscopal pour l'enseignement catholique, a béni et inauguré officiellement l'Espace Montalembert de Montrouge, un immeuble qui héberge l'ECM, le Synadec, le Synadic, Formiris Île-de-France, la Mutuelle Saint-Christophe Île-de-France, l'ASP et l'Adrep. De nouveaux locaux appelés à « *doter l'enseignement catholique d'un outil adapté à sa politique* », selon Pascal Balmand, secrétaire général de l'enseignement catholique, qui a rendu hom-



L'oratoire Saint-Irénée, inauguré par M^{gr} Ricard, et orné des sculptures de Fleur Nabert.

mage au « *pragmatisme visionnaire* » de son prédécesseur, Éric de Labarre. Représentant son oncle, Antoine de Meaux a lu le message de M^{gr} Brincard, descendant direct de Montalembert, considéré comme le fonda-

teur de l'école libre : « *Choisir de donner le nom de Montalembert aux nouveaux locaux de l'enseignement catholique, c'est plus qu'un geste de reconnaissance envers un illustre devancier ; c'est d'abord et surtout un vrai défi pour l'enseignement catholique à l'aube de ce troisième millénaire !* » Un message d'avenir porté par les nombreux cadres présents, et résumé ainsi par Pascal Balmand : « *La liberté constitue moins un pré carré à défendre qu'un espace ouvert à investir ; (...) elle appelle toujours à la créativité et à l'audace des explorations, dans la confiance et, pour nous chrétiens, dans l'Espérance.* » **AC**



Voyage d'études en Italie

Le 4 avril dernier, les chargés de mission des diocèses se sont retrouvés à Paris pour l'AG de l'ANCM, après avoir été observer à Rome comment se vivait l'inclusion des élèves handicapés.

Comment mieux analyser ce qui permet de construire une école pour tous ? En regardant ce qui marche à l'étranger. C'est depuis plusieurs années l'intuition de l'ANCM¹. Après la Belgique et la Finlande, c'est en Italie que l'association a entraîné les chargés de mission des diocèses pour observer comment s'y vivait l'inclusion. Trois établissements romains ont été visités : l'institut Antonio Magarotto, le collège San Giuseppe et l'institut Gioberti. En complément, des conférences sur le système éducatif italien et sa politique inclusive ont permis de croiser les regards. « *Il est apparu clairement qu'en Italie les enseignants accueillent sans stress apparent les enfants souffrant d'un handicap dans leur classe* », a résumé Patrice Potier, président de l'ANCM, lors de l'assemblée générale de l'association, le 4 avril 2014 à Paris. « *Il n'existe presque plus d'établissements spécialisés, et ce depuis la fin des années 70. L'inclusion est entrée dans l'ADN des enseignants* », a-t-il ajouté. Ce travail a abouti à l'élaboration d'un document de collecte (vidéos, textes et photos) qui sera retravaillé pour être utilisable par tous. Car il s'agit à présent de penser l'animation en diocèses à la lumière de cette collecte.



Les chargés de mission de l'ANCM devant la basilique Saint-Pierre.

Autre temps fort de cette assemblée générale, la présentation par Marc Thébault, secrétaire général de Formiris, du nouveau logiciel de gestion de la formation : FormÉlie (cf. p. 27). Mais aussi l'intervention de Pascal Balmand, secrétaire général de l'enseignement catholique, qui a souligné que le rôle des acteurs institutionnels était « *de réintroduire le souffle, là où le faire risque d'occuper tout* ». Se centrer sur le défi de l'inclusion va dans le bon sens, le souffle nous poussant naturellement vers les plus fragiles. SH

1. Association nationale des chargés de mission de l'enseignement catholique. Site : <http://www.ancm.org>

Unis à plus d'un titre

Au collège Saint-Charles de Guivapas (29), la réalisation d'un CD a permis d'aborder la pastorale différemment, en croisant toutes les disciplines.



La pochette du CD a été conçue par des élèves de Saint-Charles.

C'est leur fierté : un CD deux titres qu'ils ont entièrement écrit et composé. Les élèves du collège Saint-Charles de Guivapas, dans le Finistère, ont trouvé dans la musique un parfait moyen d'expression, « *qui correspond à la manière dont on vit la pastorale dans l'établissement* », relève Bruno Gautier, coordinateur de la pastorale. Cet enseignant d'EPS cherchait un projet original afin d'intégrer tous les élèves, « *et notamment ceux éloignés de la religion* ». La musique lui a vite semblé « *un vecteur pour faire passer des messages* », d'autant plus qu'il pouvait compter sur le soutien de ses collègues. À Saint-Charles, l'interdisciplinarité est un refrain bien connu.

Travail collectif

Sur le temps de midi, Bruno Gautier a d'abord réuni une douzaine d'élèves motivés pour leur demander de réfléchir autour de thèmes fédérateurs, comme le temps qui passe ou l'écologie. Avec leur professeur de français et leur documentaliste, ils ont fait émerger de leur réflexion des rimes et des bouts de phrases. Bruno Gautier, par ailleurs musicien et guitariste, leur a ensuite proposé une mélodie sur laquelle ils ont pu coucher leurs mots. Par l'entremise de la professeur de musique, des choristes et des voix solistes ont intégré le groupe, avant que la professeur d'arts plastiques ne fasse appel à des volontaires pour imaginer la jaquette du CD. Un vrai travail collectif !

Fin mai 2013, grâce à une subvention accordée par l'Éducation nationale et l'appui logistique de la société Créanim Événements, le projet a pu se finaliser. 150 CD ont été édités. Depuis, ils servent à animer la pastorale et à montrer le savoir-faire des équipes pédagogiques. Pour Bruno Gautier, le bilan est extrêmement positif : « *Nous avons réussi à mobiliser des élèves qui sont loin de l'Église, dans une démarche originale et moderne.* » En annonçant l'Évangile différemment.

Maxime Mianat

➤ *Chantons à l'unis-sons, CD 4 titres.* <http://stcharles-guivapas.fr>

Vous pouvez nous communiquer vos « histoires » sur : redaction@enseignement-catholique.fr

LA RELATION EST L'ÂME DE L'ÉDUCATION

Sur le thème « Conjuguer rythmes, espaces, apprentissages et désirs dans la relation éducative », le 5^e congrès salésien a réuni 225 personnes à Lyon, les 21 et 22 mars derniers.

© N. Fossey-Sergent



Jean-Marie Petitclerc (au centre) a animé une table ronde sur le thème : « Quels défis aujourd'hui pour la relation éducative ? »

NOÉMIE FOSSEY-SERGENT

« *La relation éducative est imprégnée de peur : peur de grandir et d'apprendre du côté des jeunes, peur de mal faire et du regard des familles du côté des pédagogues.* » Avec ce constat, François Le Clère, nouveau directeur général du Valdocco d'Argenteuil, et Myriam Maréchal, responsable de formation au Centre Jean-Bosco de Lyon, ont donné le ton de ce congrès, organisé dans la capitale des Gaules les 21 et 22 mars 2014. « *L'objectif est de prendre le contrepied de cette tentation de désespérance. Nous voulons montrer ce qui marche.* »

Jean Caron, professeur de philosophie en classe préparatoire, a amorcé la réflexion. Développant l'idée que « *la relation est à la fois l'âme et la finalité de l'éducation* », et rejoignant ainsi l'idée chère aux salésiens que toute

éducation passe aussi par l'affection, Jean Caron a présenté son propos à travers une série de peintures. Dans un monde de la performance, il encourage à valoriser le progrès, même modeste. « *C'est la condition d'une estime de soi sans quoi rien n'est possible.* » « *Le but de l'éducation est que l'enfant échappe à son éducateur* », a-t-il insisté. Anne Barrère, sociologue de l'éducation, a partagé son étude menée auprès de collégiens et lycéens du Nord-Pas-de-Calais.

« *L'inquiétude des adultes envers les ados remonte à la nuit des temps mais se cristallise aujourd'hui sur la culture du numérique. Mais dans cette sphère, il n'y a pas que des loisirs, il y a aussi des*

efforts. Il s'y joue des épreuves d'autoéducation. » Sa thèse ? Il existe une « *éducation buissonnière* » dans laquelle les jeunes se formeraient eux-mêmes et que les adultes doivent reconnaître. Après le théorique, place au pratique. Six forums étaient proposés sur les thèmes suivants : les lieux informels de la relation éducative, rythmes et ritualités, le lien famille-école, l'expérience

du handicap, la relation éducative à l'ère du numérique et le décrochage scolaire. Concernant les défis de demain, se sont posées les questions de la compétition, de la juste place de l'éducateur – ni trop distant pour ne pas être indifférent, ni trop proche pour ne pas être indifférencié – et du numérique à l'école. Pour Ilaria Pirone, docteur en sciences de l'éducation, dans une société où les enfants regardent trois à quatre heures de télé par jour, « *l'école se doit aussi d'être un espace de protection* » face à ce tout numérique.

Le mot de la fin est revenu à la philosophe Marguerite Léna : « *Le temps de l'éducation, il faut y croire longtemps sans le voir, pour un jour le voir.* »

MISER SUR LES ESPACES-TEMPS INFORMELS

Valentine Delafon, sœur salésienne, éducatrice au centre de loisirs de l'association Jean-Bosco de Lille-Sud, et Alain Perrot, éducateur au lycée agricole Étienne-Gautier de Ressins, se sont interrogés sur les espaces-temps informels, ces moments d'entre-deux que sont les couloirs, les parvis... Elle accueille, avec des bénévoles, environ cent enfants et ados du quartier. La religieuse souligne « *la volonté d'être attentif à ces espaces-temps qui permettent de faire grandir le jeune* ». Il faut aussi accepter d'être vu tel qu'on est, « *piqué au vif ou joyeux si l'on perd dans un jeu* ». Sœur Valentine saisit ces moments pour « *glisser un encouragement sur le chemin qui mène au*



Aurélie Maurin (au centre), entourée de Valentine Delafon, éducatrice à Lille, et d'Alain Perrot, du lycée agricole de Ressins.

terrain de foot », mais aussi recadrer un jeune avec qui il faut s'expliquer. Elle trouve « *le moment de l'écoute juste, rapide, incisif* ». « *On n'a pas besoin de faire ça dans un bureau.* »

Quant à Alain Perrot, dans son établissement composé à 97 % d'internes, il mise sur « *Les Trèfles d'or* », des spectacles qui fédèrent les élèves. Les classes de tout niveau sont mélangées pour former des

équipes. Chaque équipe choisit un thème à partir duquel elle imagine une semaine d'animations. Tout le monde joue le jeu, professeurs compris. « *C'est un évènement qui fédère et qui permet de passer à la phase travail.* » **N.F.S.**

© N. Fossey-Sergent



VOUS AVEZ DIT
PASTORALE ?

DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

Un parcours jeunes

Pour sensibiliser les futurs cadres à la pensée sociale de l'Église, le diocèse de Nanterre a conçu une formation avec le CCFD, le Secours catholique et Diaconie 92. Quelques établissements se sont lancés.

L'histoire commence il y a trois ans. Après avoir bâti une formation à la doctrine sociale de l'Église pour les adultes, le diocèse de Nanterre se lance un nouveau défi : créer un parcours pour les jeunes. « Notre objectif était de sensibiliser les futurs cadres et managers à cette pensée, à un moment où de plus en plus de jeunes ont besoin de repères dans

élèves. Nous n'étions pas prêts. » Au cours de deux soirées – une première dédiée à la présentation théorique, l'autre à des échanges –, trente-cinq adultes ont découvert les fondements et grands principes. « Une expérience forte mais un peu trop courte pour proposer un module à nos élèves », ajoute l'adjointe en pastorale, pourtant intéressée pour aller plus loin.

volontaires du service civique), les élèves partent de sujets concrets (réflexion sur la consommation ou sur le rôle de l'argent dans les clubs de football...) pour aborder les fondements de cette pensée. « À travers cet accompagnement, nous cherchons à les faire réfléchir sur quelques éléments clés : l'importance de l'appartenance de l'homme à une collectivité guidée par le



Les trois lycées pilotes (de gauche à droite) : Montalembert de Courbevoie, Sainte-Croix de Neuilly, Sainte-Marie d'Antony.

un monde en constante évolution », précise Xavier de La Villegeorges, adjoint au directeur diocésain. Trois établissements ont depuis répondu à l'appel.

Susciter réflexions et débats

Au lycée Montalembert de Courbevoie, une session de deux heures, ponctuée de témoignages d'acteurs engagés, a été proposée aux BTS. À Notre-Dame-de-Sainte-Croix de Neuilly, Marina d'Huart, adjointe en pastorale, explique : « Nous avons décidé de commencer à nous former avant de transmettre des connaissances à nos

À ce jour, seul le lycée Sainte-Marie d'Antony mène, depuis deux ans, une expérience à grande échelle : « Pendant quatre semaines, nous consacrons l'heure de cours de culture religieuse, prévue pour l'ensemble des élèves de première, à la doctrine sociale de l'Église, met en avant Nicole Lemauff, adjointe en pastorale. Si nous souhaitons apporter aux jeunes des connaissances théoriques, nous voulons aussi dispenser un enseignement en lien avec leurs préoccupations. » Sous la conduite de témoins (CCFD, Secours catholique, Diaconia¹,

bien commun, en mettant en avant les notions de solidarité et de justice sociale. Nous n'arrivons pas avec notre petite mallette et nos réponses toutes prêtes, mais notre but est à chaque fois de susciter les débats », souligne Pierre Arnaud, membre de l'équipe Diaconia 92, qui réalise un travail similaire auprès de quelques aumôneries de l'enseignement public désireuses, elles aussi, de travailler sur la doctrine sociale de l'Église.

Laurence Estival

1. <http://diaconia2013.fr>



UN OUTIL D'ANIMATION CONÇU PAR LES ÉVÊQUES

Sous la direction du Service national famille et société de la conférence des évêques de France (SNFS), l'ouvrage *Notre bien commun* propose une initiation à la pensée sociale de l'Église. La lecture du livre, organisé autour de six grands thèmes – la politique, le travail, la propriété, les styles de vie, la famille et les migrations –, est complétée par un DVD laissant la parole à des témoignages et aux experts mobilisés pour la rédaction des chapitres correspondants. Ces thèmes peuvent être utilisés et étudiés séparément dans les paroisses, les mouvements et groupes de chrétiens dans le cadre de formations très concrètes. Objectif : faire sortir cette pensée de sa confidentialité. Une urgence pour briser la spirale de la « mondialisation de l'indifférence » que fustige le pape François, à l'heure de l'emballlement du système financier, de l'augmentation de la pauvreté, des risques écologiques, de la montée régulière du taux de chômage ou des migrants mourant aux portes de l'Europe. LE

↳ Éditions de l'Atelier, 2014, 112 p., 10 €.

La joie de l'Évangile dans l'âpreté du monde

Comment vivre la « joie de l'Évangile » dans un établissement scolaire, sans crainte d'aborder les sujets qui fâchent ? Telle était la thématique des Journées d'études des adjoints diocésains en pastorale, qui se sont tenues à Paris, les 31 mars et 1^{er} avril derniers.

L'exhortation apostolique du pape François, *Evangelii Gaudium*, sera le fil rouge de l'animation pastorale de l'année prochaine », a annoncé Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, en ouverture des Journées d'études des adjoints diocésains en pastorale (ADP). Premier point d'étape de cette nouvelle dynamique : cette rencontre animée par Joseph Herveau, en charge de la pastorale au Sgec, qui avait concocté un programme fort pour démontrer « que l'Évangile vient nous rejoindre dans un monde avec ses difficultés ». Parmi les sujets abordés : les dérives de l'islam radical (cf. encadré ci-dessous) et la problématique du *gender*. Au préalable, Didier Noblot, directeur adjoint du SNEJV¹, a proposé une lecture de l'exhortation susceptible d'inspirer l'animation des établissements scolaires. On y découvrait une Église centrée sur le Christ, simple et proche, au service de la charité.



Jean Matos, chargé de mission à l'archevêché de Rennes, s'est exprimé sur la problématique du *gender*.

clinique, forgé par des psychologues américains pour des personnes en trouble d'identité. » Parallèlement, les études de genre se sont développées, « nous aidant à identifier les stéréotypes de manière positive ». « Le problème, c'est que certains vont vous dire qu'il faut les débusquer pour les déconstruire. Vous venez d'entrer dans la théorie du genre ! » Pour cette dernière, « tout se construit culturellement et l'on peut adopter ainsi le genre que l'on veut ».

L'enjeu éducatif tient donc, selon Jean Matos, dans l'injonction de saint Augustin, « *Deviens ce que tu es* », et non « *Deviens ce que tu as choisi d'être* » ! « Notre objectif, c'est de proposer le trésor de notre vision anthropologique de l'homme et de la femme », a-t-il conclu en reprenant

les propos de Pascal Balmand, qui avait invité peu avant les ADP à aborder cette question de façon apaisée « sur le terrain de l'éducation à la relation ». **Sylvie Horguelin**

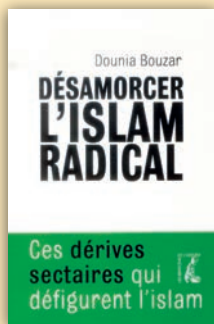
1. Service national pour l'évangélisation des jeunes et pour les vocations.

➤ Voir le dossier « La problématique du *gender* : les enjeux éducatifs », dans la revue *Église en Ille-et-Vilaine* : <http://departementeducation.enseignement-catholique.fr/depEdu/spip.php?article183>

Théorie du genre

Jean Matos, chargé de mission à l'archevêché de Rennes, a fait le point, quant à lui, sur la question du *gender*. « Dans le genre, il y a de l'ombre et de la lumière », a-t-il expliqué. « Il s'agit d'un concept scientifique, pertinent dans le cadre

TOLÉRANCE ZÉRO POUR L'ISLAM RADICAL



Dounia Bouzar se bat avec courage pour « désamorcer l'islam radical », titre de son dernier livre. Invitée aux Journées d'études des adjoints diocésains en pastorale, elle a expliqué comment des jeunes se laissent séduire par des groupuscules dangereux. « Au départ, l'endoctrinement passe par internet. Sur les sites, on explique aux jeunes que la malaise qu'ils ressentent est le signe qu'il ont été élus par Dieu pour appartenir à un groupe qui doit sauver le monde ». Des

indicateurs doivent alerter les éducateurs, a déclaré Dounia Bouzar, qui a créé une association pour aider les familles dont un enfant se radicalise. Un jeune « qui refuse de dessiner un angle droit parce que cela représente une croix », un enfant « qui arrache les images d'un livre pour sauver ses camarades du diable »... sont autant de signaux d'alarme. Alors comment réagir ? « On ne doit valider aucun comportement de rupture sous prétexte que



Dounia Bouzar est anthropologue.

c'est un élève musulman », a déclaré l'anthropologue. Et celle-ci de dénoncer ce travers qui consiste à dire : « Chez eux, c'est différent », pour des familles qui vivent en France depuis cinq générations ! La plus grande fermeté est nécessaire « contre

cette nouvelle forme du discours de l'islam radical ». **SH**

➤ *Désamorcer l'islam radical - ces dérives sectaires qui défigurent l'islam*, éd. de l'Atelier, 2014. Cf. recension p. 48 de ce numéro.



À la une des publications de l'enseignement catholique



À L'ÉCOLE DE LA MÉDIATION

Au-delà de la gestion des conflits, les Apprentis d'Auteuil perçoivent la médiation comme un véritable outil éducatif. L'expérimentant depuis 1997, ses équipes ont même élaboré une charte maison pour mieux adapter cette pratique à la réalité de leurs 200 établissements, et l'assortir d'une coopération intergénérationnelle qui en démultiplie les bénéfices. Chaque année, 150 jeunes et 50 adultes se forment à cette méthode de communication basée sur la bienveillance, la reformulation des ressentis et l'empathie qui conduit au compromis... À *l'écoute*, n° 197, avril-mai 2014, pp. 8-12.

POUR UNE CHARITÉ CRÉATIVE

Dans la foulée du bicentenaire de son fondateur, la société de Saint-Vincent-de-Paul réinterroge son projet associatif et invite à renouveler les formes de charité traditionnelles, pour mieux répondre à la pauvreté d'aujourd'hui. Jardins solidaires, insertion par le sport ou cybervoisinage, une sorte de formation intergénérationnelle au numérique... À l'image des solutions innovantes présentées sur le site Sparknews, le magazine explore des pistes d'entraide originales... comme ce bar qui propose des cafés suspendus, payés d'avance, à ceux qui en auraient besoin. *Les Cahiers Ozanam*, n° 207, janvier-février 2014, pp. 4-11.



CAP SUR LA VIE ACTIVE



L'insertion professionnelle, un parcours du combattant ? L'association des parents d'élèves constate que l'âge moyen de l'obtention du premier CDI en France s'établit à 27 ans et qu'un quart des moins de 26 ans travaillent en contrats aidés ou en alternance. Lueur d'espoir, néanmoins : le niveau d'étude reste un facteur facilitateur d'accès à l'emploi.

Et certaines filières recrutent, comme la périculture, les soins à domicile ou l'informatique. Contre le fatalisme, ce dossier met en perspective les questions d'orientation, très présentes au sommaire de ce numéro.

Famille & éducation, n° 501, mars-avril 2014, pp. 21-30.

QUESTIONS DE RYTHMES

Alors que le ministre de l'Éducation nationale, Benoît Hamon, a introduit un assouplissement de la réforme des rythmes, le Snceel réaffirme tout l'intérêt de réfléchir à l'aménagement des temps éducatifs des élèves. Éviter le morcellement spatiotemporel, élargir le débat au rythme hebdomadaire et annuel ainsi



qu'au second degré, mettre à profit la réforme pour renouveler contenus d'enseignement et approches pédagogiques... Au-delà d'apports juridiques et pratiques sur le fonds d'amorçage, les témoignages d'établissements engagés dans d'autres rythmes invitent à tenter l'aventure.

Fiches Snceel n° 680, janvier-février 2014, pp. 37-54.

APPRENTISSAGE : EXIGEANT ET EFFICIENT

Apprentis et formateurs, employeurs et maîtres de stages... Ils vantent à l'unisson les mérites de l'apprentissage, qui allie cours théoriques et expérience professionnelle. Comme pour conjurer la récente baisse des signatures de contrats, la recette de cette alchimie réussie est plébiscitée. Des jeunes autonomisés et responsabilisés, des employeurs heureux de transmettre et de rendre opérationnels les entrants dans le métier, des formateurs qui conseillent pour un démarchage réussi et alertent sur l'exigence de ces parcours.

Présence, n° 222, mars-avril 2014, pp. 14-17.



Virginie Leray



SUR LA TOILE

ACCOMPAGNER LES JOURNAUX LYCÉENS.

Comment accompagner un journal lycéen ? Le soutenir tout en favorisant son autonomie ? Le dernier mémo publié par l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne permet aux accompagnateurs de projets (enseignants ou cadres éducatifs) de se positionner



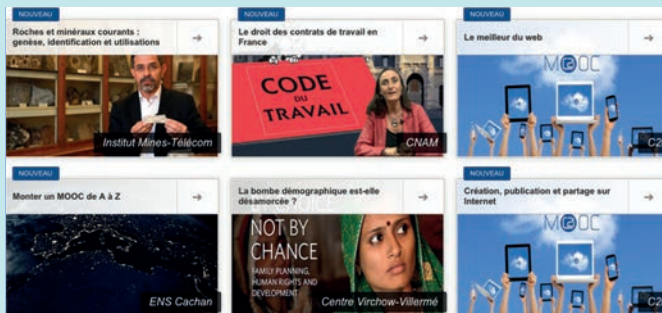
de manière juste vis-à-vis d'une rédaction lycéenne. L'objectif est d'accompagner la création du journal en favorisant la libre expression des lycéens. Parmi les autres ressources en ligne : une brochure pour les chefs d'établissement et un quizz pour tester ses connaissances sur le droit de publication lycéen. De quoi prévenir les litiges et sensibiliser tous les membres de la communauté éducative à l'importance de ces publications. Animé par l'association Jets d'encre, l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne est composé, entre autres, de représentants de l'enseignement catholique. **VL**

➔ www.obs-presse-lyceenne.org, rubrique « Ressources ».



BOÎTE À OUTILS

**Un MOOC
POUR COMPRENDRE LE MONDE**



Pourquoi le ciel est-il bleu ? Comment fonctionne un GPS ? Pourquoi le savon mousse-t-il ? Unisciel, l'Université des sciences en ligne, a conçu *Quidquam Eureka !*, un Mooc dont les cours sont compréhensibles à partir du niveau collège. Il aborde neuf thèmes, parmi lesquels les énergies, le transport, la Terre, l'espace, la nature, le corps humain ou encore les technologies du quotidien. Les cours s'appuient sur les vidéos de vulgarisation scientifique de la série *Kesako*, également produite par Unisciel, auxquelles s'ajoutent des conférences d'une heure en direct et des liens vers d'autres ressources pédagogiques. Les connaissances sont testées au moyen de quizz. Les cours ont pris fin le 26 avril 2014, mais Daniel Hennequin, physicien, chercheur au CNRS à l'université Lille-I, coconcepteur de *Kesako* et *Quidquam Eureka !*, assure que « nos productions propres, notamment les vidéos et les conférences, resteront toujours accessibles » et que « le cours lui-même restera en ligne, sans doute pour une durée de quelques semaines ». En attendant une éventuelle deuxième session de ce Mooc, il n'est donc pas trop tard pour se rattraper. **Joséphine Casso**

➔ <https://www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses>
 ➔ <http://kezako.unisciel.fr>

UN JEU SÉRIEUX, JURÉ !

Comment être habilité à devenir jury d'un examen professionnel et comment évaluer les candidats ? À la demande du ministère en charge de l'emploi, KTM Advance, expert en e-learning, a mis au point *Mission : membre de*



jury, un jeu sérieux sorti en septembre 2013, destiné à former les jurés. Accessible gratuitement en ligne, le jeu se découpe en quatre missions : « Devenir membre d'un jury professionnel », « Participer à un jury », « Participer à un jury de validation » et « Rédiger un procès-verbal et communiquer les résultats ». « Nous répondons à trois objectifs, précise-t-on chez KTM Advance. Former et informer les membres de jurys afin de les préparer à leur mission en vue d'une future habilitation par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi). Puis, les accompagner et les outiller pour l'évaluation des réalisations et la prise de décision relative à la validation. Enfin, mettre à la disposition de tous les acteurs de la certification professionnelle un outil simple et ludique sur le rôle et les missions des jurys. » Un programme chargé, mais réalisable en une heure seulement. **JC**
 ➔ http://jurys.commondatastorage.googleapis.com/Gold_V3_210513/index.html

L'ALBUM JEUNESSE DE L'UGSEL

Akilakeula (« À qui la queue là ? »), c'est l'histoire d'une amitié entre un dinosaure plein de sagesse, Dinovert, et un petit garçon aventureux, Louka. Imaginé par l'Ugsel, cet album jeunesse, magnifiquement illustré, s'accompagne d'un kit pédagogique intitulé : « Pour mettre les mots en mouvement ».

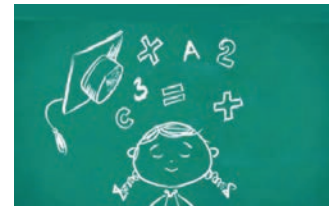
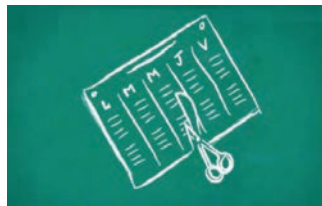
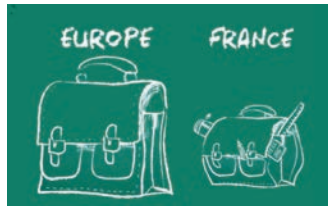


Car la lecture de l'histoire en classe doit conduire les enfants à expérimenter divers déplacements. Grâce aux conseils précieux de Dinovert et d'autres animaux, Louka apprend à courir, sauter et danser. Alors pourquoi ne pas en faire autant avec la maîtresse dans la salle de motricité, en progressant dans le récit ? « À l'issue de ce parcours, les classes de maternelle et de CP, auxquelles l'histoire est destinée, pourront se retrouver pour un temps fort festif et sportif autour des valeurs de partage, de fraternité et de respect », précise Philippe Brault, coordinateur de ce projet. Ce sera aussi l'occasion de remettre à chaque enfant un « Brevet sportif Akilakeula » qui figure dans le kit. Un secret, enfin : la réponse à la question du titre se trouve sur la couverture de l'album... **SH**

➔ **L'album Akilakeula + pochette (douze fiches de motricité et un guide d'accompagnement) : 30 €.** <http://ugsel.org>

RYTHMES SCOLAIRES : UN DÉCRET COMPLÉMENTAIRE

Benoît Hamon, le nouveau ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a fait de l'assouplissement des rythmes scolaires l'objet de sa première décision officielle, le 25 avril 2014.



Le nouveau texte permet notamment de regrouper les activités périscolaires sur un après-midi par semaine.

arrive à un moment où il reste à convaincre que les nouveaux rythmes scolaires visent à mieux faire réussir les enfants. » Soucieux de préserver les objectifs principaux de la réforme initiée par son prédécesseur, mais aussi de répondre à la « difficulté réelle » rencontrée par certaines communes, Benoît Hamon a présenté les nouvelles « expérimentations » permises par un nouveau décret complémentaire à celui du 24 janvier 2013, dont la publication devait intervenir « tout début mai », après examen du Conseil supérieur de l'éducation et du Comité technique ministériel, le 5 mai.

Pas de retour aux quatre jours

Le nouveau texte ouvre la possibilité d'organiser les enseignements sur huit demi-journées minimum avec « au moins cinq matinées » de classe, à raison de six heures maximum par jour et de trois heures trente par matinée. Toutefois, il sera

possible de regrouper les activités périscolaires sur un après-midi par semaine, afin de faciliter la gestion municipale, via notamment la mise en place d'un roulement des animateurs entre communes. Autre assouplissement : la possibilité d'alléger les semaines d'une heure de classe par semaine en raccourcissant les vacances scolaires. Ces aménagements ne seront validés que s'ils correspondent à un accord entre le conseil d'école et la commune ou l'EPCI. Le recteur peut décider de l'application de l'expérimentation « dans toutes les écoles de la commune ou de l'EPCI quand une majorité des conseils d'école s'est exprimée en sa faveur », souligne le texte. Le décret doit être accompagné d'une circulaire annoncée début mai, précisant les modalités d'entrée dans le dispositif et les recommandations très attendues sur les spécificités des maternelles. Dans ce cadre, la date limite de retour des projets d'expérimentation aux autorités académiques est fixée au 6 juin. AS



Alain Boissinot¹, président du Conseil supérieur des programmes et ancien recteur, dresse un constat sévère du système éducatif français.

Est-il possible de réformer l'école en France ?

Alain Boissinot : On arrive encore au niveau national à poser quelques rustines, mais plus à changer en profondeur le logiciel de l'école. La réforme de la formation des enseignants, tout à fait souhaitable, en est un bon exemple. Sa mise en place peine aujourd'hui à concilier la logique du master, sous la responsabilité des universités, et celle du concours. Fallait-il placer les concours à bac + 3 ou bien en

« On ne fait que poser des rustines »

fin de master ? Une troisième solution, la moins logique du point de vue de la formation, a été retenue : placer le concours en milieu de master, ce qui le coupe littéralement en deux. Ne vaudrait-il pas mieux se dire que si l'on croit à la validation par le master, et dans un contexte de pénurie d'enseignants, il n'y a plus besoin de concours ?

Quels sont les freins majeurs à ce changement ?

A. B. : J'en vois trois. D'abord, le climat général : dans une époque qui ne croit plus au progrès et a peur de l'avenir, tout changement est perçu comme un risque. Ensuite, la manifestation actuelle de certaines positions syndicales de plus en plus figées. Enfin, une « panne du politique » !

Où peuvent être les pistes de progrès ?

A. B. : Il faut trouver un mode d'évolution permanent qui permette au système de s'ajuster en continu. Cela

implique de faire confiance à deux autres niveaux d'évolution : l'international et le local, avec la déconcentration. Enfin, un profond travail sur nos représentations est à engager. Notre pays se caractérise par un pessimisme éducatif, issu de la tradition janséniste, davantage attaché à une logique de sélection des élus que de formation de masse. Mais que dirait-on d'une entreprise qui devrait envoyer 15 % de sa production à la casse ? Il nous faut parier sur une école de la confiance, au sein de laquelle chacun a sa place et peut réussir à sa façon. De ce point de vue, la conception de l'enfant et de l'éducation véhiculée par l'enseignement catholique me semble positive et heureusement attentive aux chances de la personne.

Propos recueillis par A. Sobocinski

¹ Alain Boissinot est intervenu en conclusion du colloque « Peut-on réformer l'école ? », organisé par l'AFAE les 5 et 6 avril derniers, en région parisienne.

Service inchangé pour un statut simplifié

Qualifié d'historique par le ministère, le projet de décret sur le statut des enseignants du second degré, approuvé par le comité technique ministériel du 27 mars 2014, prévoit de réformer les textes régissant le métier depuis 1950 pour la rentrée 2015, sans causer de levée de bouclier syndicale. Et pour cause : il consacre les obligations de service hebdomadaires, repoussant toute perspective d'annualisation.



Le texte traduit dans la loi l'intégralité des tâches incombant aux enseignants, au-delà du face-à-face pédagogique. En plus de la préparation de cours, du suivi des élèves, du travail en équipe, de la formation et de la relation aux parents d'élèves, des responsabilités indirectement liées

au service d'enseignement et assumées à titre volontaire, pourront être indemnisées, sur décision rectorale, après proposition par le conseil d'administration de l'établissement.

Le décret supprime le catalogue des décharges traditionnelles – sauf pour les enseignants de sciences travaillant sans laborantin – mais accroît le nombre de bénéficiaires de pondérations, notamment à la voie professionnelle. Au lieu de l'ancienne heure de chaire, une équivalence d'1,1 h sera accordée pour le cycle terminal (sauf en EPS) et pour l'enseignement des lettres en seconde, tandis que l'heure de cours en BTS vaudra 1,25 h. De plus, la pondération d'1,1 h s'appliquera pour toutes les matières et niveaux des établissements classés en REP+, y portant le service à 16 h 30.

Enfin, le texte clarifie les compléments de service effectués dans d'autres établissements ou disciplines. **VL**

PALMARÈS EN SÉRIE

Quelques heures après leur publication par le ministère de l'Éducation nationale, les critères de réussite des lycées 2014 se sont retrouvés compilés en classements dans la presse. Des palmarès à géométrie variable : *L'Express* et *L'Étudiant* placent le lycée Saint-Joseph de Nice en première position – avec 80 % d'établissements privés en tête de peloton –, tandis que pour *Le Figaro*, les lycées parisiens Blomet et Fénélon-Sainte-Marie partagent la vedette avec Henri-IV ou Louis-le-Grand...

En fait, tout dépend de la compilation faite des trois indicateurs ministériels : réussite au bac, accès des élèves de 2^{de} au bac, proportion de bacheliers parmi les sortants. Autre variable :

l'importance accordée à « la valeur ajoutée », écart entre les résultats et les performances attendues, évaluées d'après les caractéristiques scolaires et socioprofessionnelles des élèves. Le classement proposé par *Le Monde* permet de repérer ces établissements champions de la plus-value éducative, dont Notre-Dame du Tilleul à Maubeuge (59), Saint-Joseph à Hazebrouck (59), Saint-Gabriel à Bagneux (92), Oudinot à Chaumont (52). Parmi les lycées professionnels, Sainte-Marie de Lons-le-Saunier (39), Sainte-Marthe-Saint-Front de Bergerac (24) ou Sainte-Jeanne-d'Arc à Commercy (55) se distinguent. À noter que le *Café pédagogique*, bien qu'opposé aux classements, propose cette année un top 100 d'établissements – en excluant les petites structures – où figurent le lycée Saint-Joseph de Périgueux et le lycée Anne-Marie-Javouhey de Guyane. **VL**

L'ENSEIGNEMENT MUSULMAN SE FÉDÈRE



Le groupe scolaire Al-Kindi de Lyon.

« Ouverture à tous », « liberté de conscience et de culte », « projets éducatifs d'inspiration religieuse musulmane » relevant du « caractère propre »... Tels sont les principes fondateurs de la charte adoptée par la nouvelle fédération nationale de l'enseignement privé musulman. Créée le 22 mars 2014, elle regroupe cinq établissements : l'école La Plume de Grenoble et le collège-lycée Averroès de Lille – tous deux sous contrat d'association –, ainsi que le groupe scolaire Al-Kindi de Lyon, le collège-lycée Ibn-Khaldoun de Marseille et le collège Éducation et Savoir de Vitry-sur-Seine. Makhlof Mamèche, directeur adjoint du collège-lycée Averroès et vice-président de l'Union des organisations islamiques de France, a pris la tête de cette association loi 1901. **VL**

LE CHIFFRE CLÉ

23 % C'est la proportion de collégiens en dette de sommeil, selon une récente enquête de l'INPES. Un adolescent de quinze ans sur quatre dort moins de sept heures par nuit la veille des jours de classe, alors que les spécialistes du sommeil de l'enfant préconisent de dormir au moins neuf heures par nuit.

LES PRIX DE L'AUDACE ÉDUCATIVE

Des projets travaillant la continuité des parcours ou l'ouverture, notamment aux familles, ont été récompensés lors de la Journée de l'Innovation de l'Éducation nationale, en mars à Paris.

Dans un format resserré, la quatrième Journée de l'innovation, dont le ministère de l'Éducation nationale a délégué l'organisation au réseau Canopé (ex-Scérén-CNDP), s'est déroulée le 27 mars 2014 à la BNF. Les 350 invités ont assisté, entre deux remises de prix, à une succession de douze interventions alternant apports de chercheurs et témoignages de terrain. Un contenu dense, relayé sur un site dédié à la manifestation¹, ressource complémentaire des 3 400 projets déjà recensés dans la base Expéritheque².

Foisonnement d'initiatives

Didier Lapeyronnie, président du Conseil national pour l'innovation et la réussite scolaire, a souhaité mettre cette dynamique « *au service de la légitimité politique recouvrée* » d'un système dont la propension à reproduire, voire à aggraver les inégalités sociales, génère la défiance. Tandis que le ministre Vincent Peillon, quelques jours avant de quitter la rue de Grenelle, a réaffirmé la prééminence de la liberté pédagogique d'enseignants dont il a salué « *l'idéal de justice, l'enthousiasme et la bonne volonté* », avant de remettre le prix de l'école aux collèges Belle-de-Mai de Marseille et de Baretous d'Arette (Pyrénées-Atlantiques). Deux établissements qui ont aménagé le temps scolaire au profit, pour le premier, d'ateliers d'investigation scientifique sur l'astronomie, et, pour le second, de la mise en place d'un suivi individualisé avec bulletin sans note et projet Tice. Le tout en lien avec des partenaires extérieurs et avec les familles.

Parmi les creusets d'innovation récurrents figure cet axe de la co-alliance avec les parents, remis à l'honneur par le prix de



L'ex-ministre de la Réussite éducative George Pau-Langevin et Jean-Marc Merriaux, du réseau Canopé.

l'engagement décerné aux écoles de la Zus de Vichy, ainsi que la transition primaire-secondaire, qui a valu le prix des parents au collège Manuel-Azana de Montauban. Le prix de la réussite éducative, remis par la ministre George Pau-Langevin, a distingué l'Espace CréationS du collège Jean-Macé (Fontenay-sous-Bois), lieu d'expression numérique partagé, pour sa contribution à l'amélioration du climat scolaire, objectif atteint aussi par le dispositif de médiation par les pairs du collège Victor-Hugo de Sarcelles, prix du public.

Sur le champ du bien-être de l'élève, Jean-Marc Monteil, professeur au Cnam, a invalidé la corrélation entre performance et intelligence, alors que les conseillères pédagogiques de l'académie de Paris ont milité pour une meilleure prise en compte de la dimension corporelle des élèves. Les plaidoyers de terrain en faveur de la co-animation entre enseignants comme vecteur d'analyse collective de pratiques ont fait écho à l'appel

de Philippe Meirieu à faire surgir « *la joie de comprendre* » en étant « *explorateur perpétuel de son savoir* ». Au final, ce foisonnement d'initiatives et de contributions a sonné comme un hommage à la créativité enseignante et une invitation à rejoindre les 2 500 équipes que les Cardie (conseillers académiques en recherche-développement, innovation et expérimentation) accompagnent dans leur aventure. VL

1. www.cndp.fr/innovation2014

2. <http://eduscol.education.fr/experitheque/carte.php>

INTERGÉNÉR@TIONS, RÉUSSITE DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Pour du partage intergénérationnel en ligne et *in real life*... Monique Argoualch et les élèves de la classe relais, accueillie au collège de l'enseignement catholique Rive-Droite, à Brest, ont été nommés pour le prix de la réussite éducative lors de la Journée de l'innovation. L'implication des élèves du dispositif de rattachement scolaire dans la formation aux nouvelles technologies de résidents d'une maison de retraite s'est ainsi vue distinguer. Via le décentrement et la mise au service d'autrui, les jeunes restaurent une estime d'eux-mêmes dégradée, tout en développant une solide expertise numérique. Initié en 2003, le projet, multipartenarial, s'est enrichi de la participation d'étudiants de Télécom Bretagne, qui collaborent avec les collégiens pour développer une application visant à faciliter l'initiation de personnes âgées aux technologies tactiles. VL



➤ www.intergenerations.infini.fr

NUMÉRIQUE : 10 MILLIONS POUR L'E-ÉDUCATION

Où en est le ministère de sa politique numérique ? Le 13 mars 2014, Vincent Peillon a fait un point d'étape à ce sujet lors du Conseil des ministres. Rappelant les outils mis en place cette année (M@gistère, cours d'anglais, soutien scolaire pour les élèves de 6^e en éducation prioritaire...) et la création rue de Grenelle d'une direction du numérique pour l'éducation, l'ancien ministre a aussi présenté les orientations à venir.

Ainsi, « le Conseil supérieur des programmes est simultanément chargé de l'élaboration de programmes scolaires intégrant le développement indispensable de la formation au numérique et par le numérique ». Par ailleurs, les ministres de l'Éducation, du



L'outil M@gistère, mis en place en 2013, permet d'accompagner la formation continue des professeurs des écoles.

Redressement productif et de l'économie numérique se sont mobilisés pour que 16 000 écoles primaires des zones les plus rurales puissent bénéficier dès la rentrée 2014 d'un accès amélioré à l'internet, dans le cadre du plan « France Très Haut Débit ».

De même, avec l'appui des conseils généraux, vingt-trois nouveaux « collèges connectés » ont été mis en place depuis la rentrée scolaire 2013, offrant de nouvelles modalités d'apprentissage et d'organisation de la vie scolaire. Enfin, l'ancien ministre a annoncé un plan de dix millions pour l'e-éducation. **AS**

LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS PROGRESSE

Le nombre d'enfants handicapés scolarisés en « milieu ordinaire » (public-privé) ne cesse de croître, selon le dernier bilan sur la « scolarisation des élèves handicapés en 2013-2014 » de la Dgesc.

Entre les rentrées 2006 et 2013, il a progressé de plus de 58 % dans le 1^{er} degré. Cette année, 141 440 enfants handicapés sont scolarisés dans une école primaire, contre 89 000 il y a sept ans. Dans le 2^d degré, la hausse est encore plus importante (+ 238 %), même si la scolarisation reste bien inférieure au 1^{er} degré (97 560 jeunes handicapés scolarisés, contre 28 800 en 2006). S'agissant du mode de scolarisation de ces élèves, dans le primaire comme dans le secondaire, près des deux tiers d'entre eux sont intégrés dans une classe « ordinaire ». L'autre tiers suit sa scolarité dans un dispositif spécifique au sein de l'établissement (Clis au primaire ou Ulis dans le secondaire).

Enfin, l'accompagnement des élèves par un auxiliaire de vie scolaire (AVS) a également progressé : cette année, 73 % des écoliers handicapés scolarisés en classe bénéficient d'un AVS, contre 42 % en 2006 (68 % en 2012). **AS**



© Fotolia

Accessibilité : un nouveau report

Le gouvernement a annoncé de nouveaux délais le 26 février 2014 pour la mise aux normes des établissements accueillant du public (commerces, services publics, transports...) en matière d'accessibilité. Pour les établissements scolaires, ce délai est fixé à six ans.

Adoptée en 2005, la loi sur le handicap rendait obligatoire la mise aux normes au 1^{er} janvier 2015, sous peine de sanctions. Mais, à l'approche de l'échéance, cet objectif s'est révélé impossible à atteindre, compte tenu du retard accumulé : selon le dernier baromètre de l'accessibilité, publié en février par l'Association des paralysés de France, à peine plus de la moitié (56,7 %) des écoles sont aujourd'hui accessibles aux enfants handicapés, et seulement 20 % des lycées

seraient mis aux normes en 2015, selon le rapport 2014 de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement. Concrètement, les établissements qui n'auront pas eu le temps de se mettre en conformité au 31 décembre 2014 devront s'engager sur un calendrier précis de travaux. Cette démarche sera contractualisée à travers des agendas d'accessibilité programmée. En cas de non-respect des engagements, des sanctions seront prévues. **AS**

L'ÉCOLE DE DEMAIN : DES ESPACES FLEXIBLES ET MODULAIRES

À quoi ressemblera l'école de demain ? Les nouveaux modèles d'apprentissage commencent à bousculer « les espaces scolaires », expose la Revue internationale d'éducation de Sèvres dans un dossier sur ce sujet.

Les établissements scolaires doivent « désormais accueillir une grande variété de types d'apprentissage, sous la double impulsion du recentrement de la pédagogie sur l'apprenant et de la diversité des publics », note la Revue internationale d'éducation de Sèvres. « Du point de vue architectural, cela signifie que l'on s'éloigne progressivement de l'école comme empilement de salles de classes closes pour aller vers des établissements à espaces décloisonnés et évolutifs (open plan schools). »

Dans un dossier passionnant sur « les espaces scolaires », la Revue observe comment différents pays modifient leur architecture pour s'adapter, entre autres, à



l'introduction du numérique dans les classes. En Australie, par exemple, « une pédagogie axée sur la personnalisation des apprentissages, l'autonomie, les processus d'exploration et coopération répond à une

organisation des espaces basée sur la variété, l'ouverture, la flexibilité, la transparence ». Alors à quoi ressemblera l'école de demain ? L'avenir semble « être aux grands espaces capables d'être réagencés, segmentés et décloisonnés sans beaucoup d'efforts », comme le montrent déjà certains établissements australiens. Et en France ? Comme ailleurs dans le monde, il est question de dessiner des espaces « flexibles et modulaires » qui remettent en cause le modèle traditionnel de l'enseignement frontal. Mais cette « dynamique novatrice se heurte à la réalité des bâtiments avec leurs coûts et les inerties administratives ». De fait, « les innovations restent marginales par rapport au bâti actuel ». Les salles de classe de 65 m², avec leurs 35 places les unes derrière les autres, semblent avoir encore de beaux jours devant elles ! **SH**

➤ Dossier « Les espaces scolaires », Revue internationale d'éducation de Sèvres, n° 64, décembre 2013, 15 € (hors frais d'envoi). Bon de commande sur le site : www.ciep.fr/ries/com-mande.php

LA MARCHÉ LENTE MAIS INEXORABLE DE LA DÉCENTRALISATION

La décentralisation est peut-être le seul et unique dossier de fond en matière de réforme éducative sur lequel des avancées concrètes sont enregistrées : l'éducation est devenue une compétence réellement partagée. Quelle réorganisation cela implique-t-il pour l'école ? Vers quoi se dirige-t-on ? Tel est l'objet de la réflexion proposée par l'Association française des acteurs de l'éducation dans le numéro 140 de sa revue *Administration & éducation*. Pour ses auteurs (experts, proviseurs, chercheurs, présidents de région), la conviction est partagée : le processus de décentralisation a contribué à améliorer le quotidien des établissements, que ce soit en matière de construction et rénovation, d'accueil, de restauration, d'hébergement, et de plus en plus en matière de pédagogie, avec le vaste champ des matériels (ENT, TICE) susceptibles de peser dans les pratiques de classe et d'initier de nouveaux projets éducatifs territoriaux.



Dans l'enseignement privé, en particulier, Ferdinand Bellengier, chef d'établissement honoraire, dresse un « bilan dans l'ensemble positif, tant au niveau des incidences financières que du partenariat qui s'instaure

progressivement entre les élus et les collèges et lycées privés ». Le chantier est pourtant encore loin d'être bouclé. « La décentralisation est une longue marche », rappelle Bernard Toulemonde, inspecteur général honoraire. Une marche où l'État et les collectivités entrechoquent encore aujourd'hui leurs autorités. « Notre pays continue à se singulariser par de puissants éléments de centralisation [...], et par une autonomie très réduite des établissements scolaires, alors que toutes les études internationales montrent que les performances des établissements dépendent largement des marges qui leur sont laissées », poursuit l'expert. Des outils de gouvernance sont à inventer, plaide l'ancien recteur Alain Bouvier, des structures et des modalités « qui rendent les coopérations territoriales effectives et efficaces ». **AS**

➤ « La décentralisation », *Administration & éducation*, revue de l'Association française des acteurs de l'éducation (AFAE), n° 140, décembre 2013, 178 p., 18 €.



ENTREZ DANS LES CERCLES

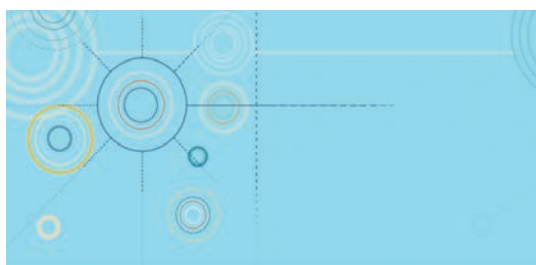
Les Cahiers pédagogiques lancent un site où débattre des questions éducatives. Des fils de discussion y sont proposés par des internautes, regroupés par cercles. Patrice Bride, son rédacteur en chef, nous présente ce nouvel espace d'échanges.

Qu'est-ce qui a impulsé ce projet ?

P. B. : La volonté d'être moins vertical dans notre présence sur Internet. Nous avons déjà un site qui nous permet de diffuser les prises de position de l'association, toutes sortes d'articles ; nous avons également un espace de vente en ligne pour nos publications, mais nous étions beaucoup plus légers sur les outils d'échanges et de discussions. C'est pourtant une vocation d'origine de l'association comme de la revue : le CRAP est bien un « cercle » associant des professionnels de l'enseignement désireux de mutualiser leurs réflexions et leurs pratiques. La revue a l'ambition que ses lecteurs en soient également les premiers auteurs.

Quelle est l'originalité des Cercles ?

P. B. : Nous voulions éviter de proposer un forum de plus. Les Cercles ne sont pas en concurrence avec Facebook... Il ne s'agit pas non plus de cours de pédagogie en ligne. Nous visons un espace intermédiaire : de l'élaboration collective, à partir de textes construits sur lesquels les membres d'un Cercle peuvent



CERCLES.CAHIERS-PEDAGOGIQUES.COM

rebondir, avec un rôle important pour un animateur qui veille à la qualité et à l'avancement des débats. Si on veut comparer avec des manifestations en présentiel, il ne s'agit ni de conférences avec quelques échanges à la fin de l'exposé, ni de discussions à la cafétéria, mais plutôt du travail en atelier s'appuyant sur un propos initial, et également sur les contributions de chacun pour faire avancer un projet commun.

Une bonne raison de les fréquenter ?

P. B. : Y côtoyer beaucoup de monde... C'est forcément moins concret que dans une rencontre « pour de vrai », et nous sommes d'ailleurs soucieux de croiser les deux dispositifs. Mais c'est tout de même une manière d'entrer en contact avec beaucoup de personnes partageant les mêmes préoccupations, alors que de nombreux enseignants se sentent un peu isolés dans leurs établissements. Maintenant, il faut oser prendre la plume, prendre également le temps de contribuer. C'est un pari : l'outil est à disposition des collègues, reste à voir s'il leur paraîtra utile.

Propos recueillis par Nicole Priou

Canopé, le nouveau nom du Scérén

Le Scérén se refait une santé sous une nouvelle identité : Canopé.

« Un nom évoquant un écosystème riche basé sur la diversité et l'adaptabilité », vante la page d'accueil de son nouveau site¹. Il faut dire que la Cour des comptes ne l'a pas épargné dans son rapport de février dernier, intitulé « *Le CNDP et son réseau : un modèle obsolète, une réforme indispensable* », lui demandant de se transformer ou de disparaître. Sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) forme avec les centres régionaux (CRDP) un réseau appelé Scérén (Services culture, éditions, ressources pour l'éducation nationale) comprenant trente-et-un établissements publics administratifs nationaux et des centres départementaux et locaux de documentation pédagogique



(CDDP et CLDP), totalisant environ 180 lieux d'accueil.

Selon l'enquête que la Cour des comptes a menée, les ventes du réseau ont baissé de 30 % depuis 2009, et seuls 11 % des professeurs des écoles et 8 % des ensei-

gnants du secondaire connaissent ses publications ! En cause, principalement : une conception éditoriale qui ne s'est pas suffisamment adaptée aux supports numériques. Conscient des évolutions nécessaires, Jean-Marc Merriaux, directeur général du CNDP, poursuit le plan Scérén 2017, lancé en 2013, qui accompagne la politique numérique du ministère. Parmi les nouveautés : la mise en place de M@gistère, le service de formation à distance des enseignants du primaire. Canopé entend également développer des ressources adaptées à chacun des canaux de diffusion disponibles (print, web, mobile, TV). L'offre numérique sera aussi revue, passant d'environ 350 sites web (106 pour le seul CNDP) à un seul. **SH**

1. <http://www.reseau-canope.fr>

L'ERREUR UTILE

Jean-Pierre Astolfi avait ouvert la voie en 1997 en publiant *L'erreur, un outil pour enseigner*. Dans la même veine, Yves Reuter préfère parler de dysfonctionnement plutôt que d'erreur. Témoin des apprentissages, l'erreur à l'école permet de saisir des traces des difficultés de l'élève, mais aussi des pratiques de l'enseignant et de la singularité d'une discipline.

Les trois premiers chapitres permettent d'aborder la pensée traditionnelle de l'erreur, de la mettre en débat et de



justifier le recours au terme « dysfonctionnement ». L'auteur développe ensuite en quoi ce dernier éclaire sur le fonctionnement des élèves, de l'enseignement, des contenus (fonction heuristique), et en quoi il permet de penser les didactiques (fonction épistémologique). Dans un dernier chapitre, avec les précautions d'usage d'un chercheur, il ouvre quelques pistes utiles.

Un ouvrage rigoureux que tout enseignant soucieux d'interventions mieux ciblées devrait lire s'il accepte de considérer l'erreur comme « trace » des cheminements des élèves et « ouverture à d'autres questions ». **Nicole Priou**

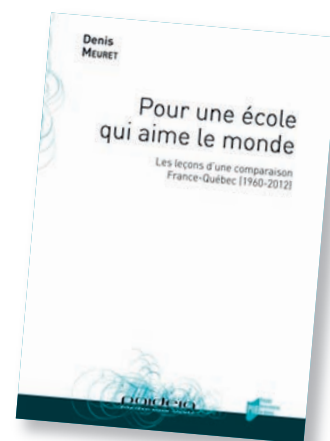
➤ Yves Reuter, *Panser l'erreur à l'école – De l'erreur au dysfonctionnement*, Septentrion, 156 p., 14 €.

RÉFORME : LE QUÉBEC MEILLEUR QUE LA FRANCE

Denis Meuret compare la façon dont la France et le Québec ont réussi de façon inégale à infléchir leur modèle politique d'éducation. Pourquoi cet écart ? L'une des explications des échecs répétés des essais de réformes en France vient, selon l'auteur, d'un travers récurrent : les rapports officiels tiennent peu compte des rapports antérieurs. « *Leur rhétorique n'est pas celle de la correction qu'il faudrait apporter à une trajectoire, mais la solution qu'il faut apporter à un problème.* » Découle de là une difficulté à enrôler les acteurs : d'un rapport à l'autre, des diagnostics et des propositions identiques reviennent, ce qui donne le sentiment d'une immobilité. Au Québec, selon Denis Meuret, les avis des commissions sont « *davantage insérés*

dans le processus politique, en amont par un usage plus large de la consultation populaire, en aval par une meilleure insertion dans le processus de décision politique et administratif ».

Si, en France comme au Québec, « *l'engagement du politique a permis d'ouvrir l'enseignement secondaire* », la méfiance d'une école française vis-à-vis du monde conduit au constat accablant que « *la majorité des enseignants n'a pas perçu [cette ouverture] comme la chance de produire de meilleures personnes puisqu'elles restaient plus longtemps sous leur influence, ni comme favorable réellement à l'égalité des chances* ». Une analyse servie par une écriture agréable et non dénuée d'humour, qui devrait donner au lecteur des clés de

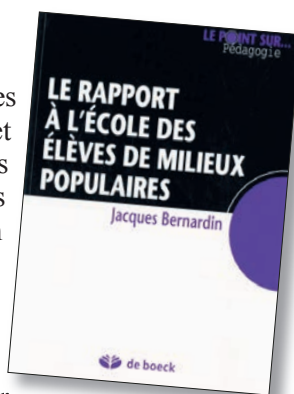


lecture utiles pour mieux comprendre les logiques à l'œuvre face à toute réforme du système éducatif. **NP**

➤ Denis Meuret, *Pour une école qui aime le monde – Les leçons d'une comparaison France - Québec (1960-2012)*, Paideia, Presses universitaires de Rennes, 208 p., 16 €.

TIRER LES ÉLÈVES VERS LE HAUT

De nombreux rapports l'attestent : les réussites scolaires sont étroitement corrélées aux inégalités sociales et culturelles des familles. Plus inquiétant : depuis les années 1990, l'école, loin de réduire les inégalités, semble les accroître. Comment réamorcer une démocratisation en panne ? Jacques Bernardin situe différentes recherches qui éclairent les processus d'apprentissage. L'auteur pointe les risques d'une « *pédagogie invisible* », reposant sur « *l'illusion de transparence* ». On laisse croire aux élèves qu'à l'école « *il suffit de faire* » sans leur donner suffisamment les moyens d'« *interpréter la situation* » d'apprentissage. Autre piège : face aux difficultés rencontrées,



des enseignants ont tendance à proposer des tâches de bas niveau creusant les différences, là où il conviendrait d'accompagner à relever des défis pour mieux comprendre. Les pratiques quotidiennes peuvent donc réduire ou accentuer les inégalités. Mais « *organiser la classe comme collectif apprenant solidaire* » ne s'improvise pas. Un beau défi pour les établissements que d'y contribuer. **NP**

➤ Jacques Bernardin, *Le rapport à l'école des élèves de milieux populaires*, De Boeck, 136 p., 12 €.

FormÉlie : un outil au service des chefs d'établissement

À la rentrée prochaine, FormÉlie remplacera Éneris. Ce nouvel outil de gestion de la formation, mis en œuvre par Formiris, va aider les chefs d'établissement. Marc Thébaud, secrétaire général de Formiris, nous explique comment.

PROPOS RECUEILLIS PAR

SYLVIE HORGUELIN

En quoi FormÉlie va-t-il aider les chefs d'établissement à exercer leur responsabilité de formation ?

Marc Thébaud : Tout au long de l'année, FormÉlie va les accompagner dans les différentes tâches qu'ils ont à accomplir. Ainsi, pour mettre en place une action de formation, les chefs d'établissement consulteront l'extranet de FormÉlie afin de piloter leur plan de formation de la façon la plus appropriée. Ils pourront visualiser, entre autres, le montant de leur crédit de référence et le suivre au jour le jour. FormÉlie leur donnera la possibilité de mutualiser leur crédit de référence avec d'autres établissements ou de déléguer en partie la gestion administrative.

L'offre de formation qui leur convient sera-t-elle plus facile à découvrir avec FormÉlie ?

M. T. : Oui, grâce à un moteur de recherche multicritères (thèmes, lieux, dates, prestataires, coût, etc.). Il leur permettra de trouver l'offre référencée par la fédération. Ils pourront orienter un organisme de formation vers Formiris pour référencer une prestation qu'ils lui auront commandée.

Déclenchera-t-on plus aisément le départ en formation d'un enseignant ?

M. T. : En un clic, un chef d'établissement demandera l'inscription d'un enseignant auprès de l'organisme de formation et



Marc Thébaud, secrétaire général de Formiris.

« Notre but est bien d'apporter un outil qui permette de se centrer sur le sens, plutôt que sur l'administratif. »

sa prise en charge auprès de Formiris. Pour les parcours comprenant plusieurs modules, en présentiel ou à distance, il n'aura qu'une seule inscription à faire. En outre, FormÉlie mettra à sa disposition un formulaire de demande d'autorisation d'absence qu'il pourra télécharger et envoyer au rectorat. Enfin, FormÉlie lui permettra de déléguer la saisie des départs en formation à un membre de son équipe, ou même à un autre établissement ou à une direction diocésaine.

Comment le chef d'établissement suivra-t-il ses demandes de formation ?

M. T. : Il aura à sa disposition un tableau de suivi qui lui indiquera la suite donnée à une demande de formation. Le chef d'établissement pourra vérifier que la demande est acceptée et que la session a bien lieu.

Comment les enseignants se renseigneront-ils sur l'indemnisation de leurs frais de déplacement ou d'hébergement ?

M. T. : Les chefs d'établissement recevront des notifications de l'état de traitement par Formiris de ces indemnités. Ils auront aussi la possibilité de demander un virement intermédiaire, par exemple pour des formations longues.

En quoi FormÉlie est-il utile à la préparation du plan de formation du chef d'établissement ?

M. T. : FormÉlie mettra à la disposition des chefs d'établissement l'historique des formations des enseignants au sein de son établissement. Cette nouvelle procédure devrait leur faciliter la vie à chaque étape. Elle a d'ailleurs été conçue en tenant compte de leurs remarques. Et la procédure n'est pas figée puisque FormÉlie continuera à évoluer si nécessaire. Notre but est bien d'apporter un outil qui permette de se centrer sur le sens, plutôt que sur l'administratif. Pour cela, nous nous sommes placés sous la protection du prophète Élie, auquel Dieu parlait « dans un fin silence ». Ce passage d'un logiciel à un autre devrait se faire en douceur pour le plus grand profit de tous les acteurs de la formation.

► Pour approfondir une question :



● Des fiches pratiques seront accessibles sur l'espace web « FormÉlie : mode d'emploi » avant la prochaine rentrée scolaire sur <http://ce.formiris.org>

● Consultez votre association territoriale Formiris.
● Consultez vos partenaires : les chargés de mission des DDEC, les organismes et instituts de formation, etc.

► Pour une assistance technique :

● Consultez l'aide en ligne dans FormÉlie.
● Appelez le n° vert gratuit qui sera mis à votre disposition début juin : 0800 849 949.

« L'enseignement catholique vit sur un modèle économique dépassé »

Face à la raréfaction des ressources, à la complexité et au rythme des changements du cadre légal et réglementaire, l'enseignement catholique doit réviser ses modèles économiques. Tel est le challenge que s'est fixé Michel Quesnot, président de la Fnogec, à l'aube de son deuxième mandat.

PROPOS RECUEILLIS PAR

AURÉLIE SOBOCINSKI

Quels sont les grands défis à relever sur le plan de la gestion des établissements scolaires ?

Michel Quesnot : L'enseignement catholique vit sur un modèle économique dépassé, sinon attaqué dans ses fondements. Face à un esprit de service en pleine mutation et à une vie moderne laissant de moins en moins de disponibilité à ceux qui voudraient s'engager, l'abondance de bénévoles n'est plus à l'ordre du jour. À cela s'ajoute une réglementation devenue très complexe et en évolution permanente, qui exige des compétences nouvelles, en gestion, en droit social, dans l'immobilier, ou encore en informatique. L'enjeu est de réussir à faire évoluer ce modèle économique tout en veillant à ce qu'il reste l'épine dorsale de l'enseignement catholique.

Comment réussir ce changement de modèle économique ?

M. Q. : Il faut éviter les doublons et accélérer une mutualisation des moyens : beaucoup d'écoles, seules, ne sont plus viables. Mutualiser ne veut pas dire systématiquement « se faire absorber » : toute une palette de solutions existe ! Il s'agit pour chacun de trouver des moyens de coopération : de la mise en commun d'outils ou de compétences sur le modèle des communautés de communes, à la création



Michel Quesnot, président de la Fnogec.

« Aujourd'hui, l'amateurisme ne fonctionne plus. On ne peut plus faire les choses à moitié. »

d'outils régionaux... Cette réflexion ne s'applique d'ailleurs pas qu'aux établissements. C'est à tous les niveaux qu'il nous faut faire Église, les régions comme les organismes nationaux. À ce titre, une association de moyens « collège employeurs » réunissant la Fnogec et les organisations de chefs d'établissement, dont la vocation sera de servir tous les établissements dans le domaine du social, a vu le jour le 4 avril 2014.

Si l'organisation du réseau repose sur une implication forte des bénévoles, un devoir de professionnalisme s'impose...

M. Q. : Aujourd'hui, l'amateurisme ne fonctionne plus. On ne peut plus faire les choses à moitié, les sanctions sont immédiates ! L'assemblée générale de la Fnogec a voté en ce sens une augmentation significative de la contribution des établissements afin de pouvoir recruter des collaborateurs ayant les com-

pétences adaptées aux sujets techniques que nous avons à traiter et d'optimiser les services au réseau. Une autre piste émerge pour relever ce défi de la professionnalisation : elle viserait à développer le recrutement d'un « corps d'experts », des bénévoles non élus mais sympathisants, prêts à nous apporter une aide ponctuelle et ciblée, mais n'ayant pas la possibilité de s'engager à temps complet. Dans cet esprit avait déjà été créée la commission comptable de la Fnogec ; sur le même modèle devrait prochainement être initiée une commission des affaires sociales. Le défi consiste à identifier ce vivier de personnes ressources, à les mobiliser et les fidéliser tant au niveau national qu'en région.

Comment diversifier les sources de financement pour les Ogec ?

M. Q. : Sans être limitatif, plusieurs leviers permettent de garantir les ressources des Ogec. D'abord, le versement des financements publics et des contributions des familles à juste valeur. Ensuite, la réduction des coûts en passant au crible la structure des dépenses : à force de rajouter des dizaines de centimes de contributions par élève, les charges deviennent insupportables pour certaines écoles. Le collège employeur a donc décidé de procéder à un inventaire de ces charges région par région. Un dernier axe, largement développé à l'occasion de notre Journée gestion (cf. page 11), le 8 avril dernier, est celui de la construction d'alliances et de partenariats stratégiques visant notamment à intégrer des sources de financement complémentaires. Aujourd'hui, des solutions existent – à commencer par la collecte de fonds privés –, mais elles restent encore considérées au sein du réseau comme non conventionnelles car inhabituelles : il est temps de les identifier et de s'en saisir !



© N. Fossey-Sergent

Professeur documentaliste : un médiateur des savoirs

Au sein des établissements, on connaît mal leur métier parce qu'il n'a cessé d'évoluer. Mais qui sont les professeurs documentalistes ? Et que font-ils ? Attentifs aux nouvelles pratiques, ils sont force de proposition pour aider enseignants et élèves à entrer de plain-pied dans l'ère numérique. Leur façon ouverte et solidaire de travailler pourrait inspirer les autres disciplines, tant leur positionnement semble répondre aux besoins de notre système éducatif.



Professeur documentaliste : un médiateur des savoirs



© N. Fossey-Sergent

Flora Duez, professeur documentaliste à Saint-Martin d'Amiens, anime une séquence avec des collégiens.

Très rapidement, je me suis aperçue qu'il ne suffisait pas d'être "professeur" documentaliste pour être considérée comme enseignante. » C'est par cet aveu que Jocelyne Ménard débute sa thèse de doctorat¹ sur la construction d'un métier « mal (re)connu », « dont la fonction est hybride et singulière ». Le Capes de documentation en poche, cet ancien professeur des écoles découvre qu'elle ne peut intervenir dans les classes qu'en collaboration avec ses collègues. Son temps de service de trente heures hebdomadaires (+ six heures pour les relations extérieures) ne formalise de fait aucun temps d'enseignement. Il lui reste donc à être force de proposition vis-à-vis de ses collègues et de son chef d'établissement, si elle veut intervenir dans le cadre d'un projet transdisciplinaire, voire d'un enseignement spécifique en information-documentation².

« Hybride », ce métier l'est en effet puisque le professeur documentaliste a une triple mission : veiller à « l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias », puis à « l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement et de leur mise en œuvre » et enfin à « l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel », comme le précise le référentiel de compétences des enseignants, paru au BO du 25 juillet 2013. Mais pour de nombreux établissements qui n'ont pas suivi ces évolutions, le Centre de documentation et d'information (CDI) reste l'annexe de la salle d'études. Tout a bougé très vite : « Le temps où les documentalistes se contentaient de conseiller les élèves qui préparaient leurs exposés est révolu. Les profs

SYLVIE HORGUELIN

ne donnent d'ailleurs plus d'exposés, lassés de lire des copier-coller de Wikipédia ! », expose

Emmanuelle Mucignat, présidente de l'Andep, l'association nationale des documentalistes de l'enseignement privé (cf. encadré p. IV). Et cette dernière souligne l'importance de sa « mission pédagogique » qui consiste, par exemple, à donner un cours sur le copier-coller, pris comme un « brouillon numérique » à partir duquel les élèves pourront construire leur propre discours.

Usages discernés du numérique

Cette orientation du métier vers l'enseignement ne va pas de soi pour tous, même si le décret consacré aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants, en projet, inscrit bien les professeurs documentalistes « aux côtés des autres enseignants », se réjouit l'Andep. Ainsi, l'inspection générale de documentation plaide pour la transformation des CDI en « 3 C » (centre de connaissances et de culture), à l'image des *learning centers* anglais. Dans ce cadre, et pour que les élèves travaillent à terme en autonomie, il est d'autant plus nécessaire qu'ils soient préparés à des usages discernés du numérique, ce qui renforce la responsabilité des documentalistes dans la formation des élèves, mais aussi de l'ensemble des adultes de la communauté.

Car l'enjeu éducatif est de taille, comme l'expose François Taddei, auteur d'un rapport sur l'éducation pour l'OCDE³ : « (...) l'information disponible sur le Net est très hétéroclite. Il est donc devenu fondamental de savoir en faire le tri, d'être

capable de synthétiser et critiquer cette masse de données, voire d'en créer soi-même. Face à cela, l'école a un nouveau rôle à jouer : celui de donner à chacun la culture suffisante pour maîtriser ces compétences nouvelles. » C'est tout l'objet de l'Éducation aux médias et à l'information (EMI), dont les professeurs documentalistes sont devenus des experts au service de tous. Et lorsque François Taddei ajoute qu'« il faut changer



Le CDI de l'Institut de Genéch : un espace pour apprendre, se documenter, s'enrichir...

de curseur, apprendre à coopérer, mettre les enseignants en réseau, s'inspirer des initiatives, en partager les résultats », force est de constater que c'est ce qui se vit déjà au sein du réseau soudé des documentalistes du privé et du public, enseignement agricole compris ! Un lieu professionnel rare, où la ferveur pédagogique a fait tomber les barrières idéologiques.

Une expertise

Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir « L'Odysée d'Ln : je tisse m@toile⁴ », le blog réalisé par Hélène Mulot, professeur documentaliste au collège Saint-Jean, à Saint-Sulpice dans le Tarn. On y trouve en libre accès des séquences stimulantes, tel ce cours sur « la réalité augmentée », qui permet à des élèves de 3^e, en français, de réaliser des livres enrichis (par des critiques qu'ils ont écrites) avec des codes QR. « Dans mes interventions, précise Hélène Mulot, j'articule trois verbes : connaître et comprendre son environnement numérique, critiquer les outils utilisés au quotidien et créer des documents numériques. » Celle-ci a d'ailleurs conçu un parcours EMI, de la 6^e à la 3^e, Segpa comprise. Un travail rendu possible grâce aux nombreux échanges avec ses collègues du public qui, comme elle, mettent leurs séances sous licence Creative Commons afin qu'elles puissent être réutilisées. À la rentrée dernière, Hélène Mulot a proposé ce parcours à Christophe Sajhau, son chef d'établissement enthousiaste. « En complément des séances pédagogiques traditionnelles, tous les élèves ont désormais des heures de culture numérique inscrites dans l'emploi du temps par quinzaine (sauf pour les élèves de 3^e) », expose Christophe Sajhau. Parallèlement, celui-ci veut encourager tous les professeurs à utiliser les outils numériques. Pour ce faire, il a monté avec Hélène Mulot une journée pédagogique pour le réseau Apprentis d'Auteuil de Midi-Pyrénées, auquel le collège

« Des générations d'élèves quittent le système éducatif sans formation critique aux Tice »

appartient. Plus de cent enseignants se sont ainsi retrouvés le 25 avril dernier pour échanger avec André Tricot, un chercheur qui travaille sur les apprentissages et la recherche d'informations avec des documents hypermédias... Reste à généraliser un vrai curriculum EMI, de la 6^e à la terminale, adaptable au projet de chaque établissement. C'est ce que souhaite la Fadben, l'association professionnelle des professeurs documentalistes du public, qui demande « la reconnaissance et la formalisation des contenus d'enseignement qui relèvent du domaine de spécialité du professeur documentaliste, à savoir l'information-documentaire ».

Ce curriculum « sera basé sur une progression et une évaluation des apprentissages », précise Florian Reynaud, président de la Fadben. Des ambitions partagées par l'Andep, qui se heurtent toutefois à un obstacle majeur : le ratio insuffisant de documentalistes par nombre d'élèves pour assurer cet enseignement. « Je sais que ce parcours n'est pas généralisable, confie Hélène Mulot. J'ai la chance, quant à moi, d'être dans un petit collège. » Alors pour arracher les jeunes à « l'analphabétisme numérique » – pour reprendre une expression d'Emmanuelle Mucignat qui s'inquiète de voir « des générations d'élèves quitter le système éducatif sans formation critique aux Tice » –, il faudra donc compter sur tous les acteurs. C'est la conviction de Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, pour lequel « les pro-

listes du public, qui demande « la reconnaissance et la formalisation des contenus d'enseignement qui relèvent du domaine de spécialité du professeur documentaliste, à savoir l'information-documentaire ».

REPÈRES HISTORIQUES

- 1974 : Apparition du terme « Centre de documentation et d'information » (CDI).
- 1976 : Premières formations pour les documentalistes du privé.
- 1979 : Création d'associations régionales de professeurs documentalistes dans le privé.
- 1980 : Le service des professeurs documentalistes passe à trente heures dans l'établissement + six heures pour les relations extérieures.
- 1982 : Adoption d'une convention collective définissant le rôle et les tâches des documentalistes du privé.
- 1986 : Circulaire de missions des professeurs documentalistes.
- 1989 : Création du Capes de documentation.
- 2013 : Référentiel de compétences professionnelles de juillet 2013 qui précise les missions des professeurs documentalistes.
- 2014 : Décret sur le statut des enseignants du second degré, voté le 27 mars dernier, qui inscrit les professeurs documentalistes aux côtés des autres enseignants.



2000, c'est le nombre de professeurs documentalistes dans le privé (11 % sont des personnels Ogec), pour 10 000 dans le public. Deux associations les représentent : l'Andep pour le privé (700 adhérents), la Fadben pour le public.

fesseurs documentalistes possèdent une expertise dont ils doivent faire profiter en priorité les autres enseignants ». Il leur revient aussi, selon lui, « d'interroger les chefs d'établissement sur la façon dont leur collège ou leur lycée se prépare à l'entrée dans le monde numérique, en les conseillant pour mobiliser au mieux leurs ressources ». Insuffisance de postes oblige, cette réflexion est aussi menée dans l'enseignement agricole « où des heures de documentation sont intégrées dans les cursus des élèves, mais pas systématiquement attribuées aux documentalistes », note Véronique Duchesne, responsable du tout nouveau département Culture numérique et documentation du Cneap. Les professeurs de français et d'éducation socioculturelle, formés en partie par les documentalistes, assurent eux aussi ces cours. « On a un rôle de démultipli-

tion : plus les enseignants sauront manier la documentation, plus nous deviendrons des experts ! », expose, confiante, Véronique Duchesne. Preuve en est le réseau Ticeur (www.ticeur.org) qu'elle coordonne. Animé par des documentalistes de la France entière mais ouvert aux enseignants de toutes les disciplines, il contribue à la construction et au partage d'une culture numérique commune.

1. La construction d'un métier de l'enseignement entre logiques identitaires et activité des sujets : le travail du professeur documentaliste : une conception contemporaine de la fonction enseignante ?, Laboratoire CREAD, Université de Rennes 2, 2013.
2. L'Andep souhaite aller vers des heures d'enseignement d'information-documentation à l'initiative des professeurs documentalistes, régulières ou ponctuelles, sur le temps de service, avec la possibilité de les annualiser.
3. Dans *Famille & éducation*, n° 500, p. 23.
4. <http://odysseyin.overblog.com>

L'Andep : tous pour un...

L'Association nationale des documentalistes de l'enseignement privé (Andep), c'est d'abord un site (www.andep.org) riche et réactif. Il reflète la veille attentive qu'exerce l'association sur les textes ministériels. En un clic, on peut découvrir son point de vue en demi-teinte sur le statut des enseignants du second degré, en projet. L'Andep s'intéresse aussi à la situation de l'emploi et aux conditions de travail des personnels exerçant des fonctions de documentation dans le privé, comme le révèle son enquête de 2012 (voir la rubrique « archives »). De nombreux articles traduisent également son intérêt pour les questions éducatives et pédagogiques.

Échange et entraide

Mais l'Andep, c'est avant tout un réseau d'enseignants passionnés qui ne cessent d'échanger entre eux. À leur tête, Emmanuelle Mucignat, professeur documentaliste au lycée Pierre-Marie-Théas à Montauban, qui précise : « L'Andep est une fédération d'associations régionales. Sans les Ardep, elle n'existerait pas. » Chacune des dix Ardep existantes a d'ailleurs



Emmanuelle Mucignat, la présidente de l'Andep

son propre site. Leur but commun ? « Favoriser des relations d'entraide, par exemple la recherche d'un logiciel documentaire, et la mutualisation des pratiques professionnelles », explique la présidente. L'entraide passe aussi par l'assistance d'adhérents en difficulté

avec leur chef d'établissement ou en perte d'heures... « Nous formons une grande famille qui partage tout, y compris ses séquences pédagogiques ! », ajoute Emmanuelle Mucignat. Quelques Ardep sont par ailleurs des centres de formation, proposant des stages au catalogue régional de Formiris (cf. rubrique « l'agenda des régions »). Les formateurs ne sont autres que des professeurs documentalistes, telle Emmanuelle Mucignat qui intervient auprès d'enseignants de sa discipline mais aussi d'histoire-géographie. Parallèlement, l'Andep organise avec une Ardep, tous les trois ans environ, des Journées professionnelles. La prochaine se tiendra en 2016, à Nantes ou Angers, avec l'Ardep Pays-de-Loire (qui regroupe 150 adhérents), sur le thème du numérique¹. « Nous sommes très isolés dans nos établissements car souvent seuls dans notre discipline, souligne Emmanuelle Mucignat. L'Andep et les Ardep sont aussi là pour palier ce manque. » Mission réussie, comme en témoigne le nombre et la qualité des échanges pratiqués sur la toile entre ces enseignants ouverts et généreux. SH

1. Sur le site de l'Andep, on trouve les vidéos des Journées d'octobre 2012 qui ont eu lieu à Agde sur « L'E-doc, à la croisée des cultures ».



Sur le site de l'Andep, les professeurs documentalistes peuvent trouver des ressources pour mieux communiquer dans leurs établissements.

En route pour un curriculum documentaire

Anne Cordier est responsable du master MEEF parcours ProDoc¹ à l'université de Rouen. Elle œuvre à la conception d'un « curriculum documentaire » qui formalise les compétences requises pour qu'un élève puisse évoluer dans la société de l'information.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Comment le métier de professeur documentaliste a-t-il évolué ?

Anne Cordier : Il y a peu, nous étions encore très ancrés dans des pratiques pédagogiques assez classiques, dites de pédagogie documentaire, de recherche de documents pour un exposé par exemple. Aujourd'hui on s'oriente vers des réflexions pédagogiques beaucoup plus axées sur les réalités sociales, et sur les pratiques actuelles et effectives des jeunes, notamment en relation avec le numérique.

Comment envisagez-vous l'évolution du métier ?

A. C. : J'espère une évolution institutionnelle. On en ressent un frémissement avec l'éducation aux médias et à l'information (EMI). J'ai l'espoir que l'institution reconnaisse les pratiques pédagogiques et l'expertise des professeurs documentalistes pour que des temps de formation institutionnalisés soient mis en place dans les établissements scolaires.

Il existe pourtant des temps de discernement, d'éveil documentaire...

A. C. : Nous sommes de fait dans l'éveil, faute de temps pour travailler sur la durée, afin de mettre en place des démarches intellectuelles sur le long terme et créer du sens. Les enseignants documentalistes me disent souvent qu'ils ont l'impression de « voler du temps » aux collègues, à la vie scolaire... Il faut aller plus loin dans un souci de cohérence.

Pourquoi ce métier reste-t-il une exception pédagogique française ?

A. C. : Il ne l'est pas tout à fait, puisque des CDI sont créés en Roumanie et que le ministère roumain de l'Éducation nationale, en s'inspirant du modèle français, a mis en place des textes officiels pour un référentiel de formation à l'info-documentation. En France, les CDI s'inscrivent dans une tradition de l'école républicaine à la française, d'égalité des chances,

d'accès à la culture. Et aussi dans une tradition pédagogique dans l'esprit de Freinet et de la pédagogie du document comme source d'émancipation.

Quelles nouvelles pratiques observez-vous dans les CDI ?

A. C. : Je constate des pratiques qui montrent à quel point l'info-documentation permet d'entrer dans le monde social. Je dirais qu'il y a trois axes pédagogiques déployés. Le premier s'appuie sur les pratiques ordinaires des jeunes pour apprendre des connaissances nouvelles : c'est l'exemple du document de collecte basé sur le copier-coller, dédramatisé pour en faire un moyen d'enseignement sur la notion d'auteur, de bien commun, etc. Deuxième axe : l'encouragement de pratiques structurantes pour la pensée, passant par l'exploitation d'outils numériques tel PearlTrees². Le troisième axe consiste à voir l'envers du décor, en s'appuyant sur les outils que les élèves connaissent. On réfléchit alors aux logiques sociales et économiques qui sous-tendent la production de l'information en ligne.



© J.-L. Berger-Bordes

Anne Cordier est maître de conférences en sciences de l'information.

Quels enjeux conditionnent aujourd'hui l'évolution du métier ?

A. C. : Mettre en place un curriculum documentaire pour formaliser les notions et compétences requises pour qu'un élève puisse évoluer dans la société de l'information. J'y travaille dans le cadre d'un programme ANR (Agence nationale de recherche) sur la translittératie, c'est-à-dire le croisement entre l'éducation à l'information, l'éducation aux médias et l'éducation à l'informatique. Il s'agit de penser les liens entre toutes ces « éducations à », et de les adapter aux besoins des élèves en cessant de les fractionner. Mais il faut pour cela veiller au lien recherche-terrain. Je passe une journée par semaine en établissement scolaire. Pour que la profession s'approprie un éventuel curriculum, il faut qu'il parte des pratiques observées dans le monde social.

1. Master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, parcours professeur documentaliste.

2. Permet d'organiser et de partager des pages Web, des photos ou des fichiers.



Le CDI, un lieu de vie intense

Au collège Saint-Martin à Amiens, le CDI est le centre névralgique de l'établissement. Chaque jour, Flora Duez, professeur-documentaliste, l'anime avec passion. Rencontre lors d'un lundi bien chargé.

Douze élèves de 5^e déboulent dans le CDI. À 9 heures, ce lundi, ils doivent terminer leurs affiches de métiers pour le concours organisé pour la Semaine de l'orientation. Dans une salle de travail attenante au CDI, Flora Duez, professeur-documentaliste et référente orientation du collège, rappelle l'objectif de la séance : « *Sur une feuille, vous collez une image d'un outil représentatif de la profession que vous avez choisie puis vous expliquez en quoi consiste le métier. Pas de copier/coller. Vous écrivez tout ça avec vos mots.* »

Par petits groupes, les élèves se mettent au travail pendant que Flora Duez accueille Coline, quinze ans, élève en classe Ulis¹, qui vient « *écouter de la musique et regarder des images sur l'ordinateur.* » Coup de téléphone. « *C'est le cinéma. Ils annulent la séance où je devais emmener un groupe de 3^e voir le film Monuments men.* » L'histoire de ces hommes partis récupérer les œuvres d'art volées par les Nazis pour les restituer à leurs propriétaires. « *C'était pour faire écho au cours d'histoire des arts que suivent les élèves.* »

Développer l'esprit critique

10 heures. Pas le temps de souffler. Les 5^{es} sitôt repartis, les 4^{es} investissent la salle, accompagnés d'Aline Dumesnil, leur professeur de maths. Pour la Semaine des maths, les élèves travaillent par groupe sur le thème du nombre d'or. Pendant qu'en salle de travail, l'enseignante de mathématiques leur fait présenter le fruit de leurs recherches, Flora Duez garde un œil sur ceux qui, dans le CDI, peaufinent leurs présentations. Travailler avec une documentaliste n'était pas dans les habitudes d'Aline Dumesnil : « *Cela fait près de trente ans que j'enseigne ici. Et avant que Flora n'arrive, je ne fréquentais pas le CDI. Quand j'ai vu qu'elle proposait des choses aux enseignants, je suis venue la solliciter.* »

NOÉMIE FOSSEY-SERGENT

Flora Duez navigue entre les groupes, dans cet open space où des élèves de différents niveaux se côtoient et ne font pas les mêmes choses. « *Je suis à l'aise avec le bruit et habituée à être dérangée par le téléphone qui sonne ou par un élève qui m'appelle.* »

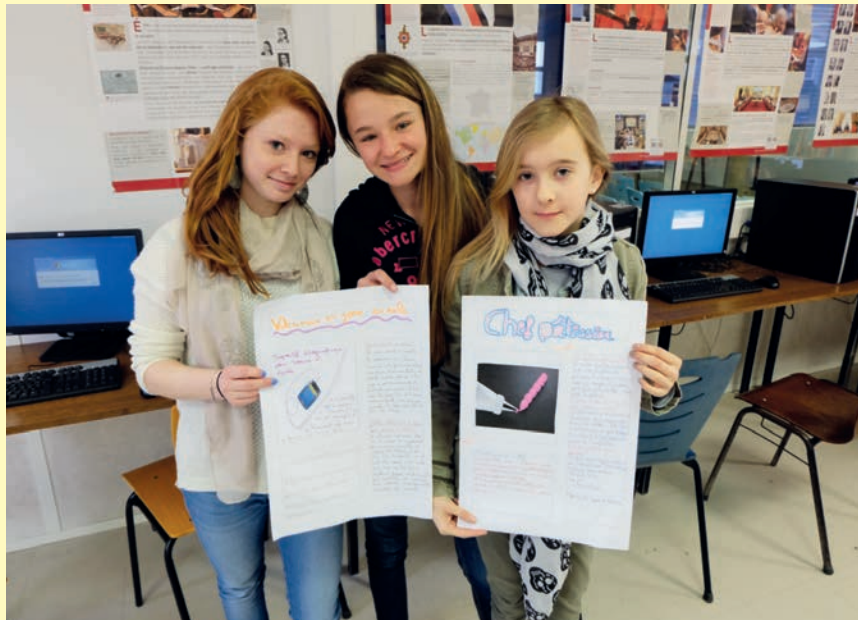
Au tour de la classe de 5^e d'Ève Grave, enseignante de français travaillant sur le roman policier, d'investir le lieu. Dans la salle de travail dotée d'un vidéoprojecteur, Flora Duez entame une analyse filmique, pendant qu'Ève Grave, assise au fond, suit sans

intervenir. La professeur-documentaliste montre au groupe des extraits de diverses bandes-annonces, de *Mort sur le Nil* au *Mystère de la chambre jaune*, en passant par *Sherlock Holmes*.

« *Regardez bien comment s'ouvre chaque film et comment il se termine.* » « *Comment trouvez-vous Hercule Poirot ? Et Arsène Lupin ? Ce n'est pas le même genre de policier, non ?* » Elle aiguise leur sens critique. « *Lors de ces séances de lecture*

d'images, je veille à ce que mes questions n'appellent pas de réponses binaires, type vrai ou faux. Je fais comprendre aux élèves qu'il n'y a pas de bonne réponse, contrairement à un problème de maths, et que tout dépend de leur perception, de leur regard. Il peut être différent du mien mais tout aussi valable. »

Développer l'esprit critique, voilà l'une des autres missions de l'enseignant-documentaliste. Flora Duez s'amuse parfois à tester celui des élèves de 4^e en réalisant un « biège » (pour reprendre l'expression du formateur Gérard de Vecchi) : un piège bienveillant et bénéfique. Elle distribue aux élèves un article sur une supposée drogue appelée *strawberry quick*. « *Dans l'article, beaucoup de phrases sont au conditionnel, mais cela n'éveille par leurs soupçons* », écrit Flora Duez dans sa contribution au livre du CRDP, *Éduquer à la citoyenneté*. Les élèves cherchent des informations sur Internet. Très vite, le site Hoaxbuster, connu pour ses canulars, apparaît dans le référencement, mais la majorité des élèves se contente des trois lignes qui apparaissent à



Clara, Élise et Thylane, en 5^e, ont terminé leurs fiches métier.

© N. Fossey-Sergent

l'écran et dans lesquelles la vraie information n'est pas donnée.

Des journées aussi intenses que celle-ci, Flora Duez n'en connaît pas tous les jours. « Parfois, c'est plus calme et je peux accueillir davantage d'élèves pour du travail personnel. » Il n'empêche, plus c'est actif, plus ça lui plaît ! « Je ne suis pas une gestionnaire, sourit-elle en pointant les piles de livres au pied de son bureau. Ce qui m'intéresse, c'est l'animation

pédagogique. » Pourtant, quand elle est arrivée à Saint-Martin, il y a neuf ans, le CDI ne ressemblait en rien à celui d'aujourd'hui. « Il était installé au 3^e étage et peu d'élèves y passaient. C'était plus une salle de prêt qu'un lieu d'animation pédagogique. » Flora Duez demande à le faire déménager deux étages plus bas, visible de tous, au cœur du collège, non loin de l'école primaire

« Le travail d'une documentaliste dépend beaucoup du lieu dont elle dispose et du chef d'établissement. »

et du parking du personnel. Elle change le mobilier et repense l'agencement de la pièce. Les espaces sont cloisonnés par des petites étagères, créant des espaces de travail distincts. Des petits coins sont aménagés pour ceux qui souhaitent se plonger dans un livre sans être dérangés... Mais créer un lieu agréable ne suffit pas à faire vivre un CDI. Un œil sur le programme de chaque niveau, Flora Duez est allée chercher un à un les professeurs : « J'ai beaucoup participé aux échanges devant la machine à café et discuté avec les enseignants de ce que je pourrais leur apporter, clé en main. » Elle propose un spectacle d'Abd al Malik sur Camus pour des 1^{ers} techno, une analyse d'extraits du film *La Vague* pour compléter le travail de 3^e en histoire des arts sur la littérature engagée... Elle travaille surtout avec des collégiens mais mène parfois des actions avec les lycéens, comme ce concours de photos culinaires (pour un lycée hôtelier). « Le travail d'une documentaliste dépend beaucoup du lieu dont elle dispose et du chef d'établissement, poursuit-elle. Les 5^{es} de ce matin avaient par exemple un créneau CDI dans leur emploi du temps. »

Apprendre autrement

13 heures 30. Revoilà la Semaine des maths, cette fois-ci déclinée avec des élèves de 6^e. Mathilde, Léa, Auréline et Thibaud révisent leur sujet : la numération égyptienne. Dans quelques minutes, des CM1 et des CM2 prendront place à côté d'eux pour les écou-



Flora Duez projette des extraits de films policiers à des élèves de 5^e pour prolonger le travail de l'enseignante de français sur ce thème.

© N. Fossey-Sergent

ter. Céline Lancien, professeur des écoles en CM1-CM2, voit les bienfaits sur ses élèves de ces virées au CDI : « Nous n'avons pas de bibliothèque à l'école primaire. Venir ici permet d'apprendre autrement. Cela aide aussi à décroisser et à faire le lien avec le collège. » Un aspect important pour Jean-Jacques Eletufe, le directeur de l'établissement, ancien instituteur. À 15 heures 30, des 6^{es} viennent apprendre à

décrypter les cotes des livres. Flora Duez anime la séance en alternant temps au tableau et temps en autonomie, où les élèves peuvent découvrir comment sont rangés les documents dans le CDI. Sa journée se termine une heure plus tard. Les 6^{es} referment alors leur cahier.

Dans la salle d'à côté, les collégiens rangent leur BD à contrecœur, pendant que des lycéens se déconnectent de leurs postes. Flora Duez tient à ce que le CDI reste un espace de détente. « C'est aussi un lieu pour souffler. Les enfants ont le droit d'écouter la radio sur ordinateur, parfois de regarder un film. Il n'y a que les jeux en ligne que je n'autorise pas. »

1. Unité localisée pour l'inclusion scolaire.

Témoignage

Jean-Jacques Eletufe, chef d'établissement

« Le CDI est la plaque tournante de l'animation culturelle et de l'action pédagogique. Flora Duez est stimulante. Elle va chercher les professeurs, les fait travailler ensemble. Elle met du lien entre les personnes et communique sur ce qu'elle fait dans l'établissement. Avec 310 élèves, c'est un collège à taille humaine et c'est ce qui lui permet de faire autant de choses.



N.F.-S.

Flora Duez est notre référente orientation en interne et notre référente culturelle pour le rectorat. Elle a la parole dans chaque conseil pédagogique. C'est une enseignante à part entière.



L'Agorathèque, un pont vers l'extérieur

Accueillant élèves, enseignants et stagiaires en formation continue, l'ancien CDI du lycée agricole Le Puits de l'Aune, transformé en Agorathèque, est ouvert aux associations extérieures et aux habitants de la commune. Une révolution qui redessine à Feurs (Loire) le métier de professeur documentaliste.

Photos : D. R.



Le LTP Le Puits de l'Aune et son agorathèque.

rencontres, ouvertes aux habitants de la commune, sont préparées en amont par les élèves de la filière Bac pro SAPAT (Services aux personnes et aux territoires), encadrés par Annie Rochigneux, professeur en économie sociale et familiale. « Nous allons à l'Agorathèque rechercher des informations sur le thème retenu en nous appuyant sur les documentalistes. Ils nous proposent une liste d'ouvrages et d'articles de presse à consulter. Ensemble, nous réfléchissons à la manière d'inciter nos élèves à

LAURENCE ESTIVAL

Édifié en 2008, le bâtiment a fière allure. Situé de l'autre côté de l'aile principale du lycée agricole Le Puits de l'Aune, à Feurs, dans la Loire, l'Agorathèque, qui a succédé au CDI, s'inspire des expériences menées au Canada. À mi-chemin entre le centre culturel et le centre de documentation scolaire, ce lieu se veut un trait d'union entre le lycée et le monde extérieur. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard s'il s'est installé à deux pas des salles abritant la formation continue où se pressent les professionnels, ainsi que de la crèche d'application de l'établissement, forte de ses dix-huit berceaux. « Nous souhaitons casser les clivages en transformant notre CDI en un espace ouvert. Notre objectif : répondre à notre mission d'animation du territoire en développant les espaces de rencontres et d'échanges entre le dedans et le dehors et participer à la mutualisation des savoirs », explique le chef d'établissement, Jean-Michel Mari.

Ce projet ambitieux s'organise autour de plusieurs axes. Première pierre à l'édifice : la signature de conventions de partenariat avec une douzaine d'associations locales, œuvrant dans le milieu social, point fort du lycée tant en formation initiale qu'en formation continue. « Elles

peuvent utiliser le centre de documentation à leur guise, y transférer leurs propres ouvrages et magazines qui viennent enrichir le fonds du lycée, mais aussi réserver des salles de travail dans des espaces dédiés, installés dans l'Agorathèque », poursuit Jean-Michel Mari. Ces salles sont également ouvertes aux élèves et stagiaires pour des travaux de groupe. Certaines associations ont franchi un pas supplémentaire, élisant domicile au lycée, devenu leur siège social. C'est notamment le cas de la branche locale de Jalmalv (Jusqu'à la mort accompagner la vie). « En partageant les mêmes lieux, on apprend à mieux se connaître, met en avant Annie Bernard, la responsable de cette association. Cette proximité nous permet notamment d'intervenir dans les classes pour sensibiliser les jeunes aux soins palliatifs. »

Lieu d'échanges

Deuxième étage de la fusée : l'organisation, une fois par mois, de conférences communes entre le lycée et ses partenaires associatifs. Centrées sur des questions de société (santé, nutrition...), ces



explorer un sujet sous toutes ses facettes : quand nous abordons par exemple la question du handicap, il ne s'agit pas seulement de récolter des données sur ce sujet mais de voir aussi comment on peut créer ou adapter du mobilier pour ce public », souligne l'enseignante.

Le jour J, les élèves de première sont chargés de prendre des notes et de rédiger un compte rendu. À tour de rôle, un heureux élu a la responsabilité de filmer les conférences. Des tâches à ne pas prendre à la légère car ces vidéos, tout comme les comptes rendus, sont ensuite déposés à l'Agorathèque et sont donc disponibles à la demande... « Ces confé-



Une documentation « plus riche » que dans un CDI classique.

rences nous font découvrir des sujets auxquels nous ne nous serions pas spontanément intéressés. Elles nous donnent en outre la possibilité de travailler avec des associations qui peuvent nous proposer des stages ou nous ouvrir les portes de structures sociales avec lesquelles elles sont en relation », apprécie Julie, une élève particulièrement mobilisée, dont le passage derrière la caméra a contribué à améliorer la confiance.

Combattre « l'illettrisme numérique »

Bénéfique pour les jeunes, l'ouverture de l'Agorathèque sur l'extérieur n'est pas sans conséquences pour les deux professeurs documentalistes – Dominique Crépet et Olivier Peyron – qui sont aux manettes de ce « tiers-lieu », pour reprendre l'expression canadienne chère au directeur. « Elle a modifié notre métier, résume Dominique Crépet. Nous devons nous adresser à un public plus large et plus divers que dans un CDI classique et gérer de ce fait une documentation plus riche. » Ce centre de ressources est ainsi devenu incontournable dans le secteur sanitaire et social. Les structures publiques comme le réseau Éducation Santé Loire viennent par exemple y déposer leurs brochures d'informations afin de toucher élèves, professionnels mais aussi le grand public invité à assister aux conférences. Aussi, pour attirer un maximum de curieux, les professeurs documentalistes participent activement

au choix des thèmes retenus pour ses débats, en étant à la fois à l'écoute des enseignants et des associations, en prenant en compte l'actualité.

Autre manière de faire venir des personnes extérieures à l'établissement et de susciter des débats : l'organisation dans

l'Agorathèque d'expositions temporaires visant, à partir d'œuvres d'art, à changer la vision du public sur certains thèmes délicats (suicide, maladies...).

Toutefois, malgré tous ces efforts, Olivier Peyron s'aperçoit que les stagiaires en formation continue, comme les bénévoles des associations partenaires, n'ont pas encore pris l'habitude de franchir le seuil de l'Agorathèque. Il est en train de réfléchir à la façon de développer des ressources documentaires en ligne, auxquelles ce public pourrait avoir accès à distance après avoir rempli un bulletin d'adhésion.

« Cela nous conduit à nous interroger non seulement sur les contenus mais sur la manière de les diffuser, ce qui est encore nouveau pour nous », reconnaît

celui qui édite déjà une newsletter électronique pour communiquer sur les activités de l'Agorathèque auprès du plus grand nombre. Un site Internet¹ a également vu le jour. « Mais il est clair qu'il faut aller plus loin. Passer au numérique va

« Passer au numérique va modifier notre manière de faire la promotion des documents. »

modifier notre manière de faire la promotion des documents. Il faut donner envie au public, y compris aux élèves et enseignants. En dehors des plages bloquées dans les emplois du temps ou des moments consacrés à l'orientation, ils n'ont pas l'habitude de fréquenter le centre de documentation », regrette-t-il. Dans un rôle qui s'apparente de plus en plus à celui d'un animateur ou d'un community manager, Olivier commence à sensibiliser les différentes cibles en utilisant Facebook ou même Twitter. Et pour

éviter les fractures générationnelles entre les jeunes, à l'aise sur les réseaux sociaux, et les adultes moins aguerris, le professeur documentaliste envisage d'initier ceux qui le souhaitent à ces nouveaux médias pour combattre « l'illettrisme numérique », son nouveau cheval de bataille...

1. http://www.netvibes.com/agoratheque#Actualite_locale

L'heure des réseaux

Comment gérer et digérer un nombre croissant de ressources avec des forces limitées ? Pour répondre à cette question, les documentalistes de l'Agorathèque ont choisi de jouer la carte de la mutualisation en adhérant à de multiples réseaux. Premier d'entre eux : le réseau Renadoc qui rassemble les documentalistes de l'enseignement agricole, privé et public confondu. Il fonctionne sous la forme d'une base de données comportant des fiches de lecture rédigées par chaque membre du réseau, qui s'engage à en mettre en ligne un certain nombre par mois. Dominique Crépet et Olivier Peyron s'appuient également sur le réseau Fragola, un réseau de ressources numériques dédiées au secteur sanitaire et social. Ils bénéficient par ailleurs du réseau Ticeur, propre au Cneap, dans lequel les documentalistes échangent entre eux des bonnes pratiques. **LE**



© Renadoc



Une profession apprenante

Immergés dans un univers d'informations et de techniques en constante évolution, les enseignants documentalistes réactualisent leurs connaissances et pratiques en permanence. Et contribuent même à alimenter l'offre de formation continue.

VIRGINIE LERAY

Commenter les ressources du Web sous forme d'annotations, les recommander, partager de l'information en ligne...

Le numérique renouvelle la circulation des savoirs et impacte le rôle des professeurs-documentalistes. Soucieux de nourrir leur mandat pédagogique aux méthodes actives et d'adapter à ces mutations les parcours d'éducation aux médias et à l'information (EMI) proposés aux élèves, ils se forment donc en permanence. Hélène Mulot, professeur documentaliste au collège Saint-Jean de Saint-Sulpice (Tarn), explique : « Au début des années 2000, la formation continue portait surtout sur les aspects techniques. Des éléments de pédagogie y ont progressivement pris une place plus importante. Et,



La maîtrise des outils numériques passe par la revue de presse électronique.

aujourd'hui, suivant l'évolution de la formation initiale, elle interroge davantage l'impact des nouveaux médias sur la relation pédagogique et la société. »

À côté de sessions dédiées aux outils, aux enjeux juridiques liés au Web, aux apports des sciences de l'information ou aux derniers dispositifs pédagogo-

giques en date, Noël Uguen, professeur documentaliste au Likès, à Quimper, pointe le nouveau défi de la formation continue : « Elle doit aider notre profession à devenir force de proposition pour élaborer des parcours EMI¹ intégrant l'évaluation et l'usage critique de l'information, mais aussi les compétences et les savoirs nécessaires en matière d'édition et d'écriture en ligne. Au-delà de la maîtrise des outils de recherche ou de veille, il s'agit de prendre la mesure de l'impact des brassages opérés par le numérique qui bouscule la pédagogie documentaire traditionnelle (Cf. l'interview d'Anne Cordier, p. IV). »

Lui-même formateur à l'Ifucome et membre d'un collectif de chercheurs², Noël Uguen souligne la fécondité des



Véronique Duchesne (debout) est formatrice au Cneap.

D. R. L'agricole bâtit une culture numérique commune

Depuis février 2014, l'organisme de formation de l'enseignement agricole, l'Ifeap, propose de nouveau un parcours modulaire ouvert à tous les personnels en charge de la documentation. Cette formation continue, à la carte pour les enseignants documentalistes, permet aussi aux enseignants disciplinaires chargés d'assurer des heures au CDI d'optimiser cette responsabilité. Ce parcours propose enfin une qualification aux personnels de droit privé en charge de documentation : « Il ne s'agit pas d'empiéter sur les prérogatives de l'enseignant documentaliste, expert sur le développement d'une culture numérique dans l'établissement, mais d'affirmer qu'une gestion de CDI efficace

passse par un travail d'équipe et que l'éducation aux médias est une mission partagée par tous », explique Véronique Duchesne, responsable du département culture numérique et documentation du pôle formation éducation du Cneap, et enseignante documentaliste de l'Institut de Genech (Nord).

travaux universitaires pour renouveler l'approche info-documentaire : « En analysant les pratiques de type copier-coller, en promouvant l'utilisation des réseaux sociaux à des fins d'annotation, les chercheurs questionnent les pratiques médiatiques des jeunes. Cela permet de ne plus les envisager comme des obstacles, mais comme des leviers pour faire entrer les élèves dans une culture lettrée du numérique. »

Discipline d'autoformation

Pour acquérir une telle posture, les professeurs documentalistes ne se limitent pas aux modules dispensés dans des organismes tels que le Cepec, l'ISP, l'Ifucome ou l'IFD³. Rompus à la veille sur la Toile, ils font depuis longtemps du Mooc sans le savoir, avant que le groupe DocTICE de l'académie de Besançon⁴ ne lance le premier « open cours » dédié aux professeurs documentalistes en ce début d'année. Cette dynamique d'autoformation se manifeste par exemple à travers la « ProfDocOsphère⁵ », galaxie d'une cinquantaine de sites dont le blog d'Hélène Mulot, qui a aussi développé un groupe de travail informel en ligne : « Mutualisation de pratiques et de séances pédagogiques, partage d'interrogations ou de conseils... Nous y échangeons entre collègues, y compris avec des universitaires, jusqu'à plusieurs fois par jour. »

Lever les appréhensions

En plus de ce type de formation informelle entre pairs, deux associations professionnelles, l'Andep pour l'enseignement catholique et la Fadben pour l'enseignement public, proposent outils et formations déclinés en région en fonction des besoins locaux. Ainsi, sur deux sessions dispensées chaque année par l'Ardep Midi-Pyrénées, l'une, plus abordable, s'adresse à un public moins à la pointe des nouvelles pratiques numériques.

« Rentrer dans la problématique des Tice via un questionnement réflexif plutôt que par les outils aide d'ailleurs à lever les appréhensions », observe Hélène

3 questions à

Sandrine Geoffroy, membre du jury du Capes de documentation

professeur documentaliste au collège-lycée Le Caousou, à Toulouse

Comment a évolué le Capes de documentation ?

Sandrine Geoffroy : En 1989, la création du Capes de documentation a enfin reconnu les bibliothécaires-documentalistes des CDI comme des enseignants. Pourtant, ce concours, certes centré sur les sciences et techniques de l'information documentaire, restait encore assez généraliste, incluant par exemple une épreuve écrite d'un Capes disciplinaire. Ce n'est qu'au début des années 2000 qu'un nouveau Capes a mis l'accent sur les sciences de l'information et de la communication (SIC), entérinant une expertise spécifique, tout en maintenant des exigences élevées en termes de pédagogie et de sciences de l'éducation. Réputé difficile, il comporte, entre autres, une épreuve sur les SIC et l'élaboration d'une séquence pédagogique d'exploitation de ressources documentaire portant sur les programmes du collège et du lycée, ce qui impose de les connaître, dans toutes les disciplines.



D.R.

Il s'agit d'un Capes spécialisé et transdisciplinaire...

S. G. : Le référentiel de juillet 2013 reconnaît et met en exergue notre expertise en SIC et en EMI ainsi que notre mission d'enseignement. Surtout, cela marque enfin une prise de conscience du fait que le système scolaire doit répondre aux besoins éducatifs amenés par le numérique.

Quels sont les leviers d'amélioration ?

S. G. : Notre référentiel métier prend en compte la dimension collective de l'EMI à intégrer dans une approche par projets, conformément à l'évolution des dispositifs et des programmes scolaires. En revanche, les autres Capes disciplinaires n'insistent pas encore assez sur le caractère partagé de l'EMI. D'autant plus que le C2I2E¹ – sensibilisation à l'EMI pour tous les capésiens, que je trouve très partielle – n'est plus obligatoire pour être nommé enseignant. L'autre bémol provient de la baisse des postes proposés au concours : il n'y en a que 180 dans le public et 61 dans le privé². Cette diminution des postes menace, malgré les discours affichés, de cantonner l'EMI à du saupoudrage.

Propos recueillis par Virginie Leray

1. Certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 « enseignant », proposé depuis 2004. www.c2i.education.fr/spip.php?article217

2. En 2002, 191 postes avaient été ouverts dans le privé.

Mulot. Avec les chefs d'établissement du réseau des Apprentis d'Auteuil, elle a aussi organisé en avril dernier une journée pédagogique interétablissements avec le chercheur André Tricot, visant à stimuler des usages transdisciplinaires des Tice. Alliance avec la recherche, formation par les pairs, mais aussi échanges didactiques en salle des profs... les enseignants documentalistes œuvrent à diversifier les modalités. Dématérialisée pour une part, elle s'appuie pour l'autre

sur la dimension apprenante des établissements. Car c'est aussi par voie de compagnonnage, de coopérations et de discussions informelles, que l'EMI deviendra l'affaire de tous.

1. Voir le nouveau programme EMI de l'Unesco : <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002165/216531f.pdf>

2. www.culturedel.info/grdci

3. Coordonnées en page XII.

4. <http://missiontice.ac-besancon.fr/documentation>

5. Sur www.docpourdocs.fr (<http://profdocosphere.docpourdocs.fr>), voir le blog d'Hélène Mulot : <http://odysseedln.overblog.com>

Pour aller plus loin...

LIVRES :

- Nicole Boubée, André Tricot, *Qu'est-ce que rechercher de l'information ?*, Presses de l'enssib, 2010, 287 p.
- Françoise Chapron, Éric Delamotte, *L'éducation à la culture informationnelle*, Presses de l'enssib, 2010, 308 p.
- Milad Doueïhi, *Pour un humanisme numérique*, Seuil, Paris, 2011, 177 p.
- Divina Frau-Meigs, *Penser la société de l'écran : dispositifs et usages*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2011, 138 p.
- Olivier Le Deuff, *La formation aux cultures numériques : une nouvelle pédagogie pour une culture de l'information à l'heure du numérique*, Fyp Éditions, 2011, 159 p.
- Jean-Michel Salaün, Clément Arsenault, *Introduction aux sciences de l'information*, La Découverte, 2010, 235 p.
- Alexandre Serres, *Dans le labyrinthe : évaluer l'information sur internet*, C&F Éditions, 2012, 222 p.
- *Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information*, École normale supérieure de Lyon, 21 et 22 mai 2013, CNDP, 2013, 200 p.

REVUE :

« Vous nous avez dit ! », *Enseignant & documentaliste*, n° 173, février 2014.
En ligne sur www.se-unsa.org

RESSOURCES :

- Andep. Association nationale des professeurs documentalistes et des documentalistes de l'enseignement privé. www.andep.org
- Clemi. Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information. www.cleml.org
- Doc pour docs : Site mutualiste et indépendant, réalisé à domicile par des professeurs documentalistes, pour les professeurs documentalistes. <http://docpourdocs.fr>
- Fadben. Fédération des enseignants documentalistes de l'Éducation nationale. www.fadben.asso.fr
- Ifeap. Institut de formation de l'enseignement agricole privé. www.ifeap.fr
- Savoirs CDI. Des ressources pour les enseignants-documentalistes. www.cndp.fr/savoirscdi
- Ticeur. Le réseau Tice et Doc du Cneap. <http://www.ticeur.org>
- Affordance.info. Le blog d'Olivier Ertzscheid, maître de conférences en sciences de l'information. <http://affordance.typepad.com/>
- Cactus Acide. Blog de Gildas Dimier. Critique des actus, analyse et éducation aux médias. www.culturedel.info/cactusacide

Sélection réalisée avec l'Andep

Un partenariat gagnant pour l'Ulis

Au groupe scolaire Sainte-Famille - Sainte-Ursule de Besançon, enseignants et éducateurs spécialisés travaillent main dans la main pour mieux suivre les collégiens et lycéens d'Ulis.

© V. Leray

VIRGINIE LERAY

Recherche documentaire sur les Jeux olympiques d'hiver, préparation d'un devoir surveillé, reprise d'une notion mathématique... Six des onze collégiens de l'unité locale d'inclusion scolaire (Ulis) de l'ensemble Sainte-Famille - Sainte-Ursule¹ de Besançon bénéficient d'une remédiation à la carte avec Émilie Philippe, leur enseignante référente. Pendant ce temps, les autres élèves suivent un cours de sciences de la vie et de la Terre, d'anglais ou de technologie. Ces jeunes souffrant de troubles cognitifs profitent d'un encadrement renforcé grâce à un partenariat noué depuis douze ans entre l'établissement et l'Adapei, une association gérant des structures d'accompagnement de personnes en situation de déficience intellectuelle. David Bras, l'un des éducateurs spécialisés de cette structure, revient justement de la récréation, où il assure une présence discrète mais vigilante. Désormais bien identifié comme personne ressource par les élèves et les professeurs, il anime aussi, sur la pause méridienne, un atelier photo et vidéo ouvert à tous les collégiens, afin de développer les interactions avec les jeunes de l'Ulis.



Émilie Philippe, l'enseignante, est au chevet des collégiens de l'Ulis.

Bras désamorce les difficultés du quotidien et m'aide à mieux adapter mes enseignements. Il m'apporte un éclairage précieux sur les jeunes qu'il appréhende de manière plus globale, parce qu'il est en lien direct avec leur famille et les accompagne dans leurs activités à l'Institut médico-éducatif (IME) », résume Émilie Philippe.

Pour Myriam Gravelle, la directrice du groupe scolaire, « le conventionnement améliore la qualité du suivi et, surtout, l'unifie : au lieu d'une multiplicité d'intervenants, nous dialoguons avec une équipe stable et réduite, dans une proxi-

mité forte, entretenue par des réunions hebdomadaires avec des psychologues et responsables de l'Adapei ». À tel point qu'il y a huit ans, l'Ulis pro du lycée a adopté le même fonctionnement. Une petite dizaine d'élèves y préparent un CAP, en inclusion dans les classes entre 80 et 100 % du temps.

C'est donc avec le renfort d'une éducatrice de l'Adapei, présente à mi-temps dans l'établissement, que Philippe Bongrain, enseignant doté de sept heures de coordination d'Ulis, assure le suivi des jeunes au lycée et en stage : « Bien intégrés, jusqu'à avoir été élus délégués de classe pour certains, ces élèves s'investissent beaucoup, mais leurs blocages cognitifs peuvent parfois conduire à des explosions émotionnelles et à des décrochages. Grâce au partenariat, les activités éducatives prennent immédiatement le relais, évitant toute rupture de parcours. » Une formule idéale pour « ces jeunes de l'entre-deux », qui peuvent être tantôt stimulés tantôt déstabilisés par le milieu scolaire ordinaire, et qui ont besoin de solutions alternatives ménageant des possibilités d'allers-retours.



Des jeunes de l'entre-deux

Pour l'heure, l'éducateur prend l'un des élèves à part pour un travail individuel sur le repérage spatiotemporel. « David

LES ATOUTS DU TRAVAIL EN RÉSEAU

Pour les élèves d'Ulis de Sainte-Famille - Sainte-Ursule, l'insertion professionnelle future constitue dès le collège une préoccupation majeure. D'où l'importance du travail éducatif mené, par exemple, sur l'autonomie dans les transports en commun. Le partenariat avec la sphère médico-sociale facilite le démarchage d'entreprises d'accueil pour les stages et garantit une visibilité sur le devenir des jeunes. À l'issue de

l'Ulis pro, environ un tiers d'entre eux se retrouvent en situation de travail, en milieu ordinaire pour une petite minorité, dans des établissements scolaires ou en contrat d'apprentissage sur des postes adaptés. Le réseau de l'enseignement catholique peut faciliter cette préparation précoce de l'orientation en élargissant le panel de formations accessibles et via des stages de découverte dans d'autres établissements... sous réserve de trouver des solutions administratives et d'encadrer cette mobilité proposée aux jeunes. VL

1. Adresse : 33 rue Général-Brulard, Besançon. Tél. : 03 81 52 99 51. Site : www.stefamille-steursule.org

Cours d'anglais d'outre-Manche



Les élèves suivent la leçon d'anglais de Ryan sur le tableau numérique interactif, sous l'œil attentif de leur enseignante Claire-Marine Chaussat.

À l'école parisienne Notre-Dame-Saint-Roch (1^{er} arr.), Ryan enseigne l'anglais aux CM1... depuis Bristol. Un miracle que permet la visioconférence, avec l'aide du professeur de la classe. Amazing !

SYLVIE HORGUELIN

Les rideaux viennent d'être tirés. Dans la pénombre, le silence se fait. Les vingt-huit écoliers de la classe de CM1 de Claire-Marine Chaussat attendent que leur professeur d'anglais se connecte. Sur le tableau numérique interactif (TNI), son visage apparaît enfin dans une fenêtre en haut à droite, tandis que la date du jour s'affiche en anglais. C'est de la ville de Bristol, au sud-ouest de l'Angleterre, que Ryan va faire cours à ces écoliers parisiens de l'école Notre-Dame-Saint-Roch¹. « Hello ! How are you ? », lance-t-il avec une bonne humeur contagieuse et une diction parfaite. Commence alors un temps d'échange de trente

minutes d'une rare intensité. Dès que Ryan pose une question, une forêt de doigts se lève mais c'est Claire-Marine qui distribue la parole. En retrait, le professeur des écoles veille à ce que chacun reste concentré et participe à tour de rôle. Ryan, de son côté, peut voir la frimousse des élèves qui lui répondent, grâce à une caméra.

Le drapeau irlandais s'affiche à présent sur le tableau. Trèfles et lutins suivront car nous sommes le 17 mars, jour de la Saint-Patrick. L'occasion d'évoquer ce pays et sa culture, en introduisant des mots de vocabulaire nouveaux, tel « shamrock » (« trèfle »), l'emblème de l'Irlande. Captés par les diapositives colorées qui se succèdent avec dessins, photos et textes, les enfants ne perdent pas de vue Ryan qui leur sourit de sa fenêtre. Et ils jettent aussi un œil sur leur cahier grand ouvert. Après une révision du vocabulaire nouveau, la leçon se complexifie car il faut énoncer à présent des phrases avec des structures grammaticales plus difficiles.

« Very good ! » s'exclame Ryan qui ne corrige pas les élèves mais reprononce les mots correctement. Décomplexés, la plupart d'entre eux s'expriment sans peur de se tromper et semblent très bien comprendre leur interlocuteur. La séquence se terminera par une grille de mots croisés que les écoliers viendront compléter à tour de rôle sur le tableau interactif.

Centré sur l'oral

Claire-Marine Chaussat, 24 ans, plébiscite sans réserve ce cours hors-norme. Nommée à Notre-Dame-Saint-Roch dès l'obtention de son concours, la jeune femme n'a eu aucun mal à « intégrer » Ryan dans sa classe. Possédant elle-même un bon niveau d'anglais, elle comprend très bien son collègue et prépare en amont chaque séance. « Nous avons vu jeudi dernier le vocabulaire ainsi que le jeu à la fin, et j'avais préparé une trace écrite, collée dans chaque cahier », explique-

t-elle. « Les élèves devaient relire leur fiche pour aujourd'hui, d'où leur aisance ce matin, mais il arrive qu'ils s'en sortent très bien avec moins de préparation. »

Cette année, Claire-Marine est passée d'une à deux séances de visioconférence par semaine et elle note « des progrès impressionnants » chez ses élèves. Bien que la deuxième visioconférence ne soit qu'une répétition de la première, les élèves y participent avec le même entrain, heureux de trouver plus vite les réponses. Mais qu'en disent les principaux intéressés ?

« Ryan nous apprend la bonne prononciation et les mots exacts », souligne Louise. « Je m'exprime beaucoup plus facilement. Avant on faisait beaucoup d'écrit et des coloriages... », relève Pierre. « On ne comprend pas toujours ce qu'il dit. C'est plus dur », tempère Luna. « Moi, je comprends tout ! Et les petits schémas qui s'affichent nous aident » complète Louis. Claire-Marine, qui reconnaît avoir elle-même amélioré son anglais en écoutant Ryan, note toutefois un point faible : « Les leçons sont très centrées sur l'oral. Il faudrait avoir une leçon de grammaire de temps en temps. Faire travailler aux enfants la différence entre There is et There are, par exemple. »

Des résultats concrets

Martine Hazak, 65 ans, enseigne elle aussi à Notre-Dame-Saint-Roch. En charge d'une classe de CM2, elle programme également deux séances hebdomadaires de « visio ». « Je me considère incapable d'enseigner l'anglais toute seule, reconnaît-elle. J'ai étudié cette langue jusqu'en terminale mais à mon époque, on ne poursuivait pas cet apprentissage à l'École normale. » L'anglais étant devenu obligatoire dans le primaire, celle-ci a reçu une formation... de cinq jours ! « Avec la visio, j'ai progressé. Je comprends tout mais je m'exprime peu car je suis consciente d'avoir un très mauvais accent », explique-t-elle. Ce qui ne l'empêche pas de faire des points de grammaire, des feuilles de synthèse et d'évaluer ses élèves. Aux enseignants qui craindraient que ces cours dématé-



Claire-Marine Chaussat et Xavier Martin, l'un des directeurs d'Educastream.

rialisés ne représentent une menace, elle répond : « Les professeurs des écoles ont un rôle à jouer eux aussi. On ne peut pas se contenter de la visio ! » Elle se félicite par ailleurs du bon niveau de ses écoliers, pointé par les collègues parisiens qui les accueillent en 6^e : « Les parents nous rapportent qu'à Paul-Claudiel ou Fénelon-Sainte-Marie, nos élèves font partie de la tête de classe en anglais. »

Brigitte Guilhen, la directrice de l'école, se réjouit elle aussi de cette innovation qu'elle a introduite : « Il y a cinq ans, quand je suis arrivée à Notre-Dame-Saint-Roch, je suis allée voir une école primaire publique en ZEP qui utilisait la visio. J'en suis revenue emballée. » Pendant un an, elle utilise la plateforme goFLUENT, qu'elle abandonne en découvrant Educastream², une société française spécialisée dans ce domaine. Partenaire de l'Éducation nationale, après avoir été retenue dans le cadre du plan « 1 000 visioconférences³ », Educastream possède une solide expérience. Sa solution intègre « l'aide à l'installation et la formation au dispositif, un encadrement technique et pédagogique assuré toute l'année et un accès illimité aux ressources pendant et en dehors des sessions de visioconférences d'anglais », précise l'un de ses directeurs, Xavier Martin. À ce jour, cinquante écoles primaires y ont recours (aucun collège ni lycée), dont deux écoles catholiques parisiennes : Fénelon, depuis

la rentrée 2013, et Saint-Roch, depuis trois ans déjà. Un vrai plus pour Brigitte Guilhen qui tient à varier les modes d'apprentissage pour ne pas lasser les élèves.

« En maternelle, une initiation à l'anglais, l'italien et l'espagnol est faite avec les parents à travers des chants et des comptines ; en CP, les enseignantes assurent les rituels de la langue étrangère et préparent une pièce de théâtre en anglais, avec l'association Langues en scène⁵, à raison d'une heure par semaine pendant dix-huit semaines ; en CE1-CE2, un professeur de langue maternelle anglaise, Diane Marshall, accompagne par demi-groupe les classes chaque semaine. Un péri-éducatif est proposé en version payante pour les familles, sous le label School is cool⁵. La variété des moyens pédagogiques aide les élèves à rester dans une belle et saine motivation », expose la directrice. La visioconférence est donc réservée aux CM1/CM2 : d'où la fraîcheur et l'enthousiasme avec lesquels les écoliers abordent ces leçons en immersion virtuelle.

1. 37 rue Saint-Roch, 75001 Paris.

2. <http://www.educastream.com>

3. Il consistait à déployer des cours d'anglais en visioconférence dans les écoles, sur 1 000 sites à partir de 2008.

4. <http://www.langues-en-scene.com>

5. www.momesweetmome.com

Équipement et coût

L'abonnement par classe et par année à Educastream est de 600 €, auxquels s'ajoutent 20 € par visioconférence, soit



Brigitte Guilhen, directrice de l'école.

environ 1 000 € par classe et par an pour une séance par semaine. Un coût bien inférieur à celui d'un intervenant extérieur, note Brigitte Guilhen. La connexion se fait via le logiciel WebEx (l'application visioconférence de Cisco). La classe doit être équipée d'une bonne connexion internet, d'un ordinateur de moins de cinq ans, d'un vidéoprojecteur ou d'un TNI

(tableau numérique interactif) avec vidéoprojecteur, d'une webcam ou d'une caméra, et d'un micro. SH

Bourges à l'heure chinoise

L'Ensemble scolaire Bourges-Centre ne propose pas seulement à ses élèves d'apprendre le mandarin. Il multiplie aussi les échanges culturels avec la Chine et développe des partenariats avec des universités.

MIREILLE BROUSSOUS

Le 1^{er} février 2014, alors que le calendrier chinois entrait dans l'année du cheval, l'Ensemble scolaire Bourges-Centre (ESBC) se préparait à la fête. Dans la salle où l'on joue d'ordinaire au ping-pong, les tables avaient été rangées dans un coin. Les étudiants en BTS vérifiaient que tout était en place pour accueillir les élèves du collège Sainte-Marie qui apprennent le chinois. Tout au long de l'après-midi, ces derniers allaient pouvoir s'initier à la calligraphie, à la fabrication de lampions, au jeu de mah-jong, au maniement des baguettes ou encore à la confection de raviolis chinois. En fin de journée, collégiens et lycéens devaient monter sur scène pour interpréter, en mandarin, chansons et scénettes. Et le soir, 200 personnes étaient conviées à une dégustation de plats... forcément chinois !

Un atout professionnel

Une fête à la hauteur du projet mené tambour battant depuis 2006 par Arnaud Patural, directeur général de ce groupe scolaire de 2 400 élèves, allant de la maternelle au BTS. « Je souhaitais trouver des projets pédagogiques pour dynamiser l'établissement qui avait perdu 200 élèves entre 2000 et 2006 », expliquait-il. Proposer l'apprentissage du chinois aux élèves de l'ESBC permet alors de se distinguer des autres collèges et lycées publics de la ville, qui ont développé l'enseignement du portugais et du russe. « Apprendre le chinois est un plus.



En cours de chinois, les idéogrammes sont au programme !

Les élèves découvrent ainsi une civilisation qui partage avec l'Europe un rapport très fort à l'histoire. Et la connaissance du chinois facilite l'accès aux établissements d'excellence », affirme-t-il. Reste à trouver un enseignant capable de porter un tel projet. Pas si simple pour un groupe scolaire situé en plein centre de la France. Isabelle Meuriot-Chiang, d'origine taïwanaise, diplômée en linguistique, enseignante du français langues étrangères (FLE) à l'Université de Bourgogne à Dijon, accepte de relever le défi. À partir de là, tout va très vite. En septembre 2007,

le chinois est proposé en langue vivante 3 au lycée Sainte-Marie dans le cadre d'un projet hors contrat. L'année suivante, il devient accessible aux collégiens comme aux étudiants en BTS. En 2010, un nouveau cap est franchi : une classe de sixième bilingue anglais-chinois est ouverte. Le mandarin devient ainsi accessible en langue vivante 1. « Nous avons bénéficié de l'aide de l'inspectrice d'académie de chinois Isabelle Pillet. Elle vient une fois par an dans l'établissement, non pas dans un esprit de contrôle mais plutôt de soutien et de formation », souligne Isabelle



Alice Yamada (à gauche), professeur de chinois, et Isabelle Meuriot-Chiang, directrice adjointe de l'Institut linguistique franco-chinois Bourges-Centre.

Meuriot-Chiang, désormais directrice adjointe de l'Institut linguistique franco-chinois Bourges-Centre. Actuellement, 250 élèves apprennent le mandarin, du collège au BTS. Tous les CM2 y sont initiés. Et pour les parents, des cours du soir ont été créés ! Confort supplémentaire, Isabelle Meuriot-Chiang et Alice Yamada, les deux enseignantes de chinois, sont accompagnées dans tous leurs cours de stagiaires assistants taïwanais. Au tout début, les parents d'élèves

n'avaient pas caché leur scepticisme. « *Aujourd'hui, ils portent le même regard sur les classes bilingues anglais-chinois que sur les sections européennes* », observe Arnaud Patural. Le chinois n'est pas seulement choisi par une petite élite de très bons élèves. « *Les classes sont hétérogènes mais la plupart des élèves réussissent très bien* », assure la professeur Alice Yamada. Pouvoir apprendre le chinois est bien souvent vécu comme une opportunité extraordinaire. « *Cela change des autres langues. J'ai voulu profiter de cette chance* », explique Romane, en classe de 6^e



Fabrication de papiers découpés lors de la fête du nouvel an chinois.

bilingue anglais-chinois. Certains, comme Thomas, aujourd'hui en terminale littéraire, ont d'ailleurs spécialement choisi, lors de leur passage en seconde, le lycée Sainte-Marie pour pouvoir y étudier cette langue.

Des échanges avec Taïwan

L'apprentissage du chinois n'est que la base d'un projet d'établissement plus ambitieux. Grâce à Isabelle Meuriot-Chiang, des liens privilégiés ont été développés avec des établissements universitaires de Chongqing et de Taïwan. Du coup, les voyages destinés aux élèves de seconde et de première, ainsi qu'aux étudiants en BTS, sont bien plus que de simples séjours touristiques. À Chongqing, les élèves suivent des cours de chinois, de calligraphie et visitent les entreprises françaises qui s'y sont implantées. À Taïwan, ils résident dans des familles d'accueil pendant deux semaines et rencontrent leurs correspondants étudiants de l'Université des langues Ursuline-Wenzao – qui viendront à leur tour à Bourges. Une véritable immersion dans la culture locale.

Source : Men.

En France (public + privé)

33 560 élèves étudient le chinois en 2012-2013, soit 13 % de plus qu'en 2011-2012.

24 écoles primaires et 593 collèges et lycées enseignent le mandarin.

L'Institut linguistique franco-chinois Bourges-Centre, créé en 2009, accueille tous les ans une douzaine de jeunes chinois et taïwanais qui participent largement à la vie du groupe scolaire. La plupart suivent les cours d'arts plastiques et de philosophie du lycée Sainte-Marie et résident dans des familles dont les enfants sont scolarisés à l'ESBC. C'est le cas de Shaïna Hong, 21 ans, Tsung-Yin Shen, du même âge, et Chia Yen Ho, 30 ans, toutes trois taïwanaises. Leur objectif est de renforcer leur connaissance du français avant de poursuivre l'année prochaine leurs études dans des écoles d'art. « *Ici, l'ambiance est familiale. Nous nous sentons à l'aise. Du coup, nous osons prendre la parole et nous progressons* », explique Chia Yen Ho.

À Bourges, à travers l'institut linguistique, un vrai pôle culturel franco-chinois a pu voir le jour. Il disposera dès septembre prochain d'un bâtiment flamboyant neuf. Par ailleurs, les partenariats avec les universités de Chongqing et Taïwan se développent. Celui avec l'International Business School (IBS) de l'université de technologies et de com-

merce de Chongqing permet aux titulaires du BTS Commerce international d'y étudier deux années et d'obtenir une licence chinoise (soit l'équivalent en Chine d'un master). L'année que les jeunes français passent à l'Université des langues Wenzao-Ursuline afin de se perfectionner en langue chinoise est reconnue et validée depuis trois ans par les universités françaises. Bien sûr, les projets ne manquent pas. Ainsi, la création d'un double diplôme franco-taïwanais en commerce international en partenariat avec l'université taïwanaise devrait très vite voir le jour.

L'ESBC EXPORTE SA PÉDAGOGIE EN CHINE

Arnaud Patural, philosophe de formation et chef d'établissement, possède une vraie fibre entrepreneuriale. En 2009, il incite deux anciens étudiants chinois d'Isabelle Meuriot-Chiang, directrice adjointe



Arnaud Patural, chef d'établissement.

de l'ILFBC (Institut linguistique franco-chinois Bourges-Centre), à créer dans leur ville natale, Chongqing, un centre d'apprentissage du français. L'ESBC Education Internationale voit ainsi le jour dans cette ville en pleine croissance de l'ouest de la Chine, qui compte dix-sept millions d'habitants. 51 % des parts de cette entreprise sont détenus par l'Ensemble scolaire Bourges-Centre, 46 % par des investisseurs chinois et 3 % par d'autres actionnaires. L'ESBC y a investi 70 000 euros.

« *D'un point de vue strictement financier, cet investissement a été largement amorti. Il a permis de dynamiser les échanges avec Chongqing* », assure Arnaud Patural. En 2012, un plateau ultramoderne de 1 300 m² doté de sept salles de classe multimédia a été inauguré. Vingt-trois salariés travaillent désormais à l'ESBC Éducation Internationale et 350 étudiants s'y inscrivent chaque année contre... 150 à 200 à l'Alliance française locale. **MB**

Xavier Nau

Une pensée éducative en actes

D'abord il tire une bouffée de tabac brun sur son inséparable pipe. Après une intense séance plénière sur la politique culturelle, il prend la pause, simplement, à l'abri du parvis de l'imposant Conseil économique social et environnemental (CESE), édifié à Paris par Auguste Perret. Le sourire bonhomme et bienveillant, le regard attentif et pétillant derrière les lunettes fines, Xavier Nau, 62 ans, vit une retraite épanouie mais pas tout à fait au ralenti, entre son coin béni du Médoc et Paris.

Professeur de philosophie au lycée « jés' » Saint-Joseph de Tivoli à Bordeaux jusqu'en juin dernier, l'ancien secrétaire général de la FEP-CFDT de 2001 à 2009, membre du Conseil supérieur de l'éducation de 1999 à 2009, n'a cessé en réalité depuis son retrait officiel de la scène nationale d'y être sollicité pour sa fine connaissance des dossiers éducatifs.

Désigné par la CFDT voilà bientôt cinq ans comme membre de la section de l'éducation, de la culture et de la communication du CESE, il y est devenu, selon son président de section Philippe Da Costa, « une personnalité au rôle central et crucial », un rapporteur de deux avis qui ont marqué l'actualité politique nationale – sur les inégalités scolaires à l'école en septembre 2011, puis sur l'avant-projet de loi de refondation de l'école pour la République en janvier 2013. Depuis



Xavier Nau, ancien secrétaire général de la FEP-CFDT, vient de rejoindre le Cnesco, la nouvelle instance chargée d'évaluer les politiques éducatives. Le professeur de philo à la retraite continue de faire bouger les lignes.

AURÉLIE SOBOCINSKI

en mars dernier, il a également rejoint le Cnesco, la nouvelle instance indépendante chargée de l'évaluation des politiques éducatives, présidée par la chercheuse Natalie Mons.

Caisse à bricolage

« Je ne vais pas la jouer modeste, car la modestie, comme le dit l'humoriste, c'est une façon de se faire encenser deux fois ! », glisse l'aimable facétieux. « Ces sollicitations sont gratifiantes, un signe que ce que l'on cherche à faire présente un intérêt. Mais pour moi cela relève du même engagement que le syndicalisme : seul l'angle d'attaque est un peu différent ». Complémentaire, même : « La base du syndicalisme est de défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés, mais il serait illusoire de croire que cette défense puisse être effective et durable sans passer par la prise en compte des intérêts partagés et du bien commun », expose ce fervent partisan du dialogue social.

C'est cette recherche de voies de consensus les plus admissibles par tous, au-delà des passions et des postures, que mène aujourd'hui Xavier Nau dans l'ambiance plus feutrée et civile du CESE. « Ni rire ni pleurer mais comprendre ! », lance le philosophe certifié, citant Spinoza, assis à présent dans la salle hypostyle de l'institution. « Ici, on n'est pas dans le revendicatif, directement plongé dans la confrontation de logiques

conflictuelles. À la différence d'une assemblée parlementaire, on n'est pas non plus soumis à la presse de la décision, ce qui intellectuelle-ment est très reposant : j'ai arrêté avec les soixante-dix heures par semaine ! » À cette distance de la décision politique, la vision portée a-t-elle une réelle influence ? « L'examen des textes de loi et réglementaires votés au cours d'une période législative a révélé que 50 % des préconisations du CESE y sont reprises, donc c'est pas mal ! Il ne s'agit pas d'être un think tank, mais davantage une caisse de résonance pour faire valoir des réponses qui nous semblent bonnes et leur permettre de devenir des dispositions concrètes. »

Ainsi en est-il allé de sa proposition d'améliorer à euros constants les effectifs de classes de zones en difficulté en alourdissant par ailleurs ceux de secteurs favorisés, inscrite dans son premier rapport sur les inégalités à l'école – et dans les tuyaux ministériels désormais. L'éducation et son amélioration permanente, comme un fil rouge encore, toujours... « L'enjeu capital de l'école de demain, outre la capacité à faire réussir les enfants, c'est la mixité sociale, la véritable rencontre des différences. L'ouverture au plus pauvre ne se résume pas en une logique d'aide. Il s'agit d'être capable de réaliser le mélange, et dans cette affaire, l'enseignement public et l'enseignement privé ne peuvent jouer l'un sans l'autre », insiste le rapporteur, qui collabore aujourd'hui à la réflexion nationale du réseau jésuite initiée sur le sujet. Sa participation au Cnesco s'inscrit dans le prolongement de cette vision d'une école à réformer : « L'école ne reproduit pas seulement les inégalités, elle les accentue. Le regard qu'elle doit porter sur elle-même pour se réformer est redoutable et redouté. Le défi du Cnesco aujourd'hui est de faire en sorte

« L'enjeu capital de l'école de demain, outre la capacité à faire réussir les enfants, c'est la mixité sociale »

que cette culture de l'évaluation pénètre dans les salles de classe en passant par les établissements et les échelons intermédiaires. » Tout en restant critique et réaliste : « S'il suffisait de dire pour que les choses évoluent, cela se saurait. Les pesanteurs sont énormes. L'éducation a besoin de temps long. » Rien pourtant ne semble faire vaciller son optimisme profond : « Il n'y a pas de raison qu'on ne puisse pas réparer les choses, même si parfois cela ne marche pas ! » Jamais Xavier Nau n'a pu s'inscrire quelque part « sans essayer de faire bouger ce qui doit changer et de trouver les moyens pragmatiques pour y arriver ».

Côte pile : la pensée et le recul philosophique. Côté face : la mise en action chez cet artisan ingénieur, qui garde toujours à portée de main sa caisse à bricolage et n'a de cesse d'« outiller » ses jeunes lycéens dans leurs parcours pour devenir grands. Autant de facettes indissociables. Pour les années à venir, le penseur engagé espère bien déployer encore sa palette, entre une maison familiale vieille de trois siècles à retaper en Charente, un projet de cercles de philosophie inter-âges, quatre petits-enfants et – qui sait ? – un second et dernier mandat au CESE dès la prochaine rentrée. Suite logique d'un itinéraire qui ne manque pas de souffle.

1. Fédération de la formation et de l'enseignement privés de la CFDT.

Le syndicalisme, « un reliquat de 68 »



Le lycée Saint-Joseph de Tivoli, où Xavier Nau a enseigné de 1979 à 2013.

Chez ce Kantien jusqu'au bout des ongles, la place de la raison ne va pas sans l'affirmation de la dignité humaine. Il a toujours lié étroitement les deux : d'abord pion dans un collège public en 1972, il est déjà syndicaliste au Sgen. La CFDT vient comme une évidence – « un reliquat de 1968 ! ». Point de long cheminement intérieur ou de tradition familiale en question ici. « Le bahut était fissuré de partout, j'ai essayé d'agir à ma mesure », (comme il l'avait déjà fait sur un rang de vigne du Saint-Émilion à 19 ans pour réclamer « plus » au patron pour ses camarades vendangeurs). Embauché en 1975 dans l'enseignement privé à Senlis, il remonte avec des collègues la section syndicale de l'établissement et devient responsable départemental, avant de revenir dans sa Gironde natale en 1979, où il ne quittera plus son poste au lycée bordelais Saint-Joseph de Tivoli. Il devient secrétaire départemental de la FEP en 1986, puis membre du Conseil national en 1989. La conviction mais aussi l'écoute, sans dogmatisme, telle est la marque de Xavier Nau, estime son ancien directeur diocésain à Bordeaux, Jean-Pierre Demoy. « Pour Xavier, le syndicalisme est d'abord un combat pour la promotion des personnes, qui ne peut réussir qu'à deux conditions : si les personnes se prennent en main elles-mêmes, collectivement ; et si des conditions matérielles précises sont assurées », précise Bruno Lamour, son successeur à la FEP. Xavier Nau garde aussi en mémoire la reconnaissance en 2005 du statut de droit public des enseignants du privé. Pour autant, ce fervent partisan d'un syndicalisme confédéré rejette tout marqueur spécifique : « Il n'y a pour moi aucune différence entre militer dans l'enseignement catholique ou dans le public : le combat est le même. » Et d'y enseigner ? « Je n'ai pas fait ce choix pour des raisons confessionnelles, mais suite au hasard d'une offre pédagogique », pose clairement le tout jeune retraité. **AS**

Photos : D. R.



Arequipa se trouve à 764 km au sud de Lima.



Le colegio Antoine-de-Saint-Exupéry.



Catherine de Muñoz, coordinatrice pédagogique, et Annie Postigo, promotrice du projet d'école franco-péruvienne.

Pérou : une école bilingue ouv

Le colegio franco-péruvien Antoine-de-Saint-Exupéry vient d'ouvrir ses portes à Arequipa avec un projet original porté par Annie Postigo, ancien chef d'établissement de l'enseignement catholique breton, et Jany Juarez, une collègue péruvienne.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Situé à Arequipa, au sud-ouest du Pérou, au pied de la cordillère volcanique, le colegio franco-péruvien Antoine-de-Saint-Exupéry¹ célèbre, ce 3 mars 2014, sa première rentrée. Le nouvel établissement privé et son équipe éducative, composée à quasi-parité de Français et de Péruviens, accueillent cinquante enfants âgés de deux à six ans. L'objectif, à partir de ces trois premières classes, est de monter progressivement en charge jusqu'en terminale. Annie Postigo, ancienne chef d'établissement du lycée Jeanne-d'Arc à Rennes et du lycée Notre-Dame-le-Ménimur à Vannes, partie à la retraite en 2011, voulait « faire le lien entre les expériences éducatives des deux pays ». L'idée a germé dès son retour au Pérou, son pays de cœur, où elle avait déjà consacré les vingt premières années de sa carrière à la promotion du français langue étrangère (FLE) dans les établissements scolaires. La rencontre d'une collègue péruvienne, Jany

Juarez, a permis de réaliser le projet « et de prendre le meilleur de chacun des systèmes ». Avec d'un côté l'apport de la démarche des Assises initiée par l'enseignement catholique de 1993 à 2006, « qui vise à mettre au cœur de la réflexion pédagogique la qualité des relations interpersonnelles à tous les niveaux au sein de l'établissement », dont Annie Postigo porte profondément l'héritage. Et de l'autre, comme le décrit la promotrice française du projet, une école péruvienne « riche d'une grande proximité relationnelle entre enseignants et élèves, de la prise en compte de l'affectivité et d'une grande créativité – les profs, ici, s'occupent de toutes les dimensions pour aider les jeunes à s'en sortir ».

Une alternative soutenue par l'ambassade de France

« À travers le projet de ce colegio, notre volonté est d'ouvrir à Arequipa une nou-

velle possibilité d'enseignement pour les enfants », explique Jany Juarez, la nouvelle codirectrice de l'établissement. Une alternative soutenue par l'ambassade de France, et qui n'a pas prétention à donner des leçons. « Ce qui nous porte, c'est l'ambition de compléter un paysage éducatif péruvien particulièrement clivé », comme l'explique la responsable péruvienne. Le Pérou, selon les dernières enquêtes Pisa, est le pays le moins performant d'Amérique latine. Minée par la corruption et des moyens matériels qui ne parviennent ni aux établissements ni à la formation des enseignants, l'école publique souffre. D'encourageantes réformes visant l'intégration de tous sont pourtant défendues par le ministère de l'Éducation nationale.

L'école privée, majoritairement catholique, porte historiquement un projet élitiste et « assez fermé », dont les effets sont particulièrement prégnants dans une ville aussi traditionnelle qu'Arequipa. Pourtant,

« ce type de proposition ne correspond plus aux attentes d'une nouvelle classe moyenne – encore minoritaire mais émergente – au sein de la ville, composée de jeunes couples d'ingénieurs et de professionnels travaillant dans les mines de cuivre, qui ont compris l'enjeu de l'éducation dans un pays en transformation profonde face aux bouleversements du monde ».

Né pouvant prendre le parti d'une école publique, les fondateurs ont opté pour un statut



Première rentrée pour les élèves franco-péruviens d'Arequipa.



Seulement vingt élèves par classe au primaire...



... et dix-huit par classe en maternelle.



Jany Juarez, la codirectrice (à gauche).

erte à tous

privé en faisant le pari d'une « école catholique ouverte à tous, qui ne rejette pas et présente le christianisme comme une chance dans ces grandes transformations anthropologiques actuelles ».

Si les tarifs d'inscription sont affichés à 2 000 dollars [environ 1 450 euros] pour l'année et ceux de pension à 200 dollars mensuels, « il s'agit pour nous de se positionner sur le segment des établissements réputés de la ville ». « Très vite nous demandons aux parents ce qui leur est possible de payer [le revenu moyen à Arequipa est de 1 000 à 1 500 dollars par mois, et jusqu'à 4 000 dollars pour les nouveaux ingénieurs] », précise Annie Postigo qui a fondé il y a vingt-neuf ans la crèche d'Arequipa², une structure gratuite d'éducation pour les enfants péruviens des bidonvilles. Elle partage aujourd'hui avec l'équipe de Saint-Exupéry le souci de trouver des leviers pour travailler sur la mixité sociale. Cette année, 40 % des élèves bénéficient d'ores et déjà de bourses. « Une fois l'école en marche, il pourrait y avoir la possibilité d'accords avec l'État pour que nous puissions avoir le maximum de boursiers. »

L'autre nouveauté du projet réside dans sa visée bilingue et biculturelle. « Tout l'enjeu est de réussir à vivre et à construire la complémentarité et la confrontation des deux systèmes au quotidien, à réaliser

« Tout l'enjeu est de réussir à vivre et à construire la confrontation des deux systèmes au quotidien. »

ensemble l'analyse des expériences menées pour les porter encore plus loin. Ça n'a rien évident mais c'est aujourd'hui la marche du monde », souligne Jany Juarez. Dix enseignants expérimentés forment l'équipe, dont deux professeurs français titulaires en disponibilité, tous expérimentés et initiés aux pédagogies alternatives.

Coopération de tous les jours

Très concrètement, le colegio fonctionne sur un concept d'enseignement bilingue, en petits groupes (dix-huit élèves par classe de maternelle, vingt en primaire contre quarante-cinq au Pérou en moyenne). Les enfants alternent une journée de classe en français et une journée en espagnol, et sont accompagnés par un troisième enseignant « permanent », qui fait le lien entre les séquences.

« Cela suppose un travail d'équipe exigeant, une coopération de tous les jours, où chacun se trouve sur un même pied d'égalité, à commencer par la compréhension des deux langues », précise Annie Postigo. À terme, l'objectif est

d'arriver à un établissement bilingue à tous les niveaux, et d'in-

troduire l'anglais à partir du CE2. Pour que l'interculturalité ne reste pas au rang de belle utopie, chaque classe devra disposer d'une correspondante en France.

L'idée serait de nourrir des échanges réguliers sur Skype et de mettre en place des projets annuels communs dans l'esprit de la démarche « Bâtisseurs de possibles³ », à partir de problématiques analysées dans l'environnement proche (Comment créer un jardin bio ? Quels sont les enjeux autour de l'eau ?).

« Cette démarche d'expérimentation basée sur la confiance vise à donner à l'enfant les outils pour être autonome dans son apprentissage et avoir les moyens très tôt de s'exprimer, d'entrer dans une démarche critique vis-à-vis de ses difficultés et de ses potentialités, développe Jany Juarez. Elle est vraiment à l'image de ce que l'on voudrait concrétiser à Saint-Exupéry : un enfant heureux dans son école, ouvert aux multiples dimensions du monde et acteur de son apprentissage. » La condition pour trouver sa place au sein de la communauté d'Arequipa...



Annie Postigo.

À la recherche de partenaires

Le colegio Antoine-de-Saint-Exupéry d'Arequipa est à la recherche de correspondants pour partager et réfléchir sur l'évolution de l'école d'aujourd'hui et ses défis. Avis à tous les acteurs de ce changement au quotidien ! « Nous voudrions à la fois concrétiser notre projet de classes jumelles en trouvant des partenaires français et échanger avec d'autres écoles ayant l'expérience du bilinguisme et de la mixité sociale », indique Annie Postigo, cofondatrice de l'établissement franco-péruvien. « Le Pérou est à un tournant de son histoire éducative et nous ne souhaitons pas suivre l'exemple de ces pays pour lesquels aujourd'hui le seul indicateur de l'accomplissement est l'argent. » **AS**

Contact : peruanofrances.st.exupery@gmail.com

1. <http://colegio-saint-exupery.edu.pe/fr>

2. www.crechedarequipa.com

3. « Bâtisseurs de possibles » est une expérimentation portée par l'association SynLab : www.syn-lab.fr

« Je me suis fait



© N. Fossey-Sergent

Au collège-internat Saint-Donatien de Derval (Loire-Atlantique), soixante-dix-huit garçons vivent au grand air, encadrés par les Frères de Ploërmel. Loin des distractions, ils se concentrent sur leurs études et se dépensent.

NOÉMIE FOSSEY-SERGENT

En arrivant à l'institution Saint-Donatien, la vue devient magique : un long chemin de terre conduit à un château du XVI^e siècle, niché dans un écrin de verdure de neuf hectares. Autour, on distingue une volière, des bâtiments plus modernes et une bâtisse en vieilles pierres : la maison des dix Frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel, une communauté fondée par le père Jean-Marie de La Mennais au XIX^e siècle. Nous sommes à Derval, petite commune située à équidistance de Rennes et Nantes. Les Frères se sont donnés pour mission de former les élèves en respectant la règle des 3 C (le corps, le cœur et le cerveau), ainsi que les piliers de la tradition mennaisienne : fraternité, spiritualité et instruction.

Depuis son ouverture, en 1955, l'institution Saint-Donatien accueille exclusivement des garçons. Elle est rattachée administrativement au collège mixte Saint-Joseph, où se déroulent les cours de latin. L'établissement était d'abord un juvénat¹ pour les jeunes hommes qui se destinaient à une vie religieuse et envisageaient de devenir frère enseignant. En 1994, crise des vocations oblige, l'établissement s'ouvre à tous...



Photos : N. Fossey-Sergent

Logan, 4^e :

Là, je suis en train de planter des artichauts. J'ai découvert ici le travail du potager. Je suis arrivé à Saint-Donatien en 6^e, parce que j'en avais envie. Mes notes étaient bonnes, il n'y avait pas de tensions dans ma famille. Ce n'était pas facile au début de quitter mes parents, même si on revient les week-ends et qu'on peut les appeler une fois par semaine. Mais on prend vite goût à la vie d'ici. On est libre et autonome quand on a la confiance des adultes. Il y a de quoi s'occuper. J'aime le fait que ce soit une petite structure.

Nicolas, 5^e :

La première semaine n'est pas facile. Les parents nous manquent. Mais on ne s'ennuie pas. Moi j'aime bien, mais c'est vrai qu'on n'a pas forcément le caractère pour s'habituer à l'internat. C'est très cadré. En tout cas, je veux finir mon collège ici. Et puis quand on rentre le week-end chez nos parents, on voit moins les défauts, on est juste contents de les voir.



Mathis, 6^e :

Je redouble ma 6^e. C'est énervant de ne pas pouvoir rentrer chez soi le soir. On a le droit à cinq minutes d'appel par semaine. Les portables et les jeux vidéo sont interdits. C'est strict mais c'est nécessaire. Dans mon autre établissement, je faisais ce que je voulais.



Tanguy, 3^e :

Je viens de Versailles, je suis arrivé en 4^e, sur le choix de mes parents. Ici, je connais le prénom de tout le monde. Pour moi, c'est une deuxième famille. La vie en internat, avec des frères qui sont eux-mêmes parfois enseignants, rend les

relations différentes. Frère Régis enseigne l'histoire-géo en 4^e, je l'ai eu et il était très strict. Maintenant qu'il n'est plus mon professeur, je joue parfois avec lui au volley. Les frères ont un esprit jeune. Ils ont la pêche. Les filles me manquent un peu, mais je profite des cours de latin pour les voir.

mais garde son âme. « C'est un collège qui a une forte identité religieuse, confirme Mickaël Barat, laïc arrivé ici il y a sept ans et responsable des 6^{es} et 5^{es}. Nous avons une chapelle, deux oratoires. Il y a deux prières quotidiennes et une messe hebdomadaire, qui peuvent être prises comme de simples temps d'intériorité. Le cadre est apaisant, c'est un petit monde. Les dames de service connaissent les élèves par leur prénom. » Les enfants inscrits à Saint-Donatien ne

sont pas tous là pour les mêmes raisons. Certains se sont retrouvés dans le projet spirituel de l'établissement, d'autres y ont été poussés par leurs parents. Leur présence peut être aussi due à des problèmes de comportements ou des mauvaises notes.

Frères et confidents

« On ne tient pas dans ce métier sans passion ni espérance, confie frère Pierrick, 56 ans, enseignant et directeur de l'éta-

de bons potes »

cadre est strict, les temps de détente sont nombreux.



Julien, 3^e :

Je suis arrivé cette année. Je n'avais pas de bonnes notes dans mon ancien collège. Mon frère, qui est passé ici, m'a dit que c'était bien. Quand je rentre chez moi le week-end, je suis heureux de retrouver ma famille.

Levi, 3^e :

Je suis ici depuis la 6^e. Je ne travaillais pas du tout en primaire et les collègues ne voulaient pas de moi. L'absence de filles rend l'ambiance un peu gamine entre nous. Mais j'aime le fait qu'il y ait de grands espaces. Je me suis fait de bons potes, c'est important.



Dylan, 4^e :

Mes notes s'améliorent car on n'est pas trop nombreux dans les classes. Pour ce qui est de l'importance de la religion, j'y suis habitué car j'ai grandi de 3 à 10 ans dans un foyer tenu par des religieuses. Maintenant, je suis en famille d'accueil.



Benoît, 4^e :

C'est ma première année à Derval. Je viens de la Mayenne. Je suis vachement content d'être ici. On travaille bien. On nous propose beaucoup d'activités. J'aime bien la vie en collectivité. Le fait qu'on ne soit qu'entre garçons, je trouve ça bien. Quand c'est mixte, ça fait des histoires !

Bryan, 5^e :

L'avantage quand on est en internat, c'est qu'on n'a pas de problème pour se faire des copains. On n'est jamais tout seul, même le soir.



blissement depuis dix ans. *Parfois, quand on prend un enfant dont aucun établissement ne veut, on se demande si l'aventure n'est pas trop lourde pour nous. Il y a des moments de découragements, mais aussi des regains d'énergie : lorsqu'un ancien élève revient nous voir pour nous remercier ou quand on a la surprise de voir un élève évoluer remarquablement.* » Les frères ont plusieurs casquettes, comme enseignant ou anima-

teur de club. Les frères retraités assurent les tâches de secrétariat, de trésorerie, d'entretien... Quinze autres laïcs, enseignants et personnels, complètent l'équipe. « *C'est ce qui fait la force de l'établissement, estime frère Pierrick. Nous, en menant une vie religieuse, on n'est pas tout à fait dans le monde. Les laïcs le sont davantage. Ils ont une famille et apportent cette notion aux élèves.* » À Derval, on apprend l'autonomie et la débrouille. On nourrit les

poules, on joue avec les chiens, on met les mains dans la terre, on répare, on cuisine, on conduit même les tracteurs. On se dépense aussi : athlétisme, foot, VTT, tir à l'arc sont au programme. Pour voir cette ruche s'activer, il faut passer le mercredi. Le matin, les élèves suivent leurs cours habituels. L'après-midi, une multitude d'activités s'offre à eux. « *Cela permet de faire une coupure, c'est un peu leur rayon de soleil de la semaine* », confie frère Pierrick.

Frère Joseph, « frère Jo » pour les élèves, est arrivé à Derval en 2008, comme retraité. Une façon de boucler la boucle pour cet ancien professeur de mécanique, qui fut élève ici en 1955. « *J'ai 70 ans. On me dit souvent qu'à mon âge, ça doit être dur... Mais non ! Quand on aime les jeunes, ils le sentent et ils nous le rendent. En arrivant à Derval, on m'a proposé d'être assistant sanitaire, c'est-à-dire de gérer l'infirmerie. C'est un poste qui demande d'être au contact des élèves, et c'est en fait un rôle de confident. Cela, on le sent dans les internats : n'ayant pas leur famille, les élèves ont besoin d'un adulte à qui parler. Ça peut être un frère, la cuisinière, un enseignant. Comme dirait frère Régis, ils sont compliqués parfois, mais tellement attachants ! Quand j'ai été hospitalisé pour mon épaule, j'ai reçu une carte postale format A4, signée par tous les 6^{es} et 5^{es}. J'en ai pleuré.* »

1. Stage qui prépare au professorat dans certains ordres religieux.

© N. Fossey-Sergent



Frère Pierrick, le directeur, par ailleurs animateur, vient voir les élèves de l'atelier pain.

Vous avez à présenter l'année liturgique à travers cinq images. Vous choisissez lesquelles ? Vous les commentez comment ? François Bæspflug, dominicain, professeur émérite à l'université de Strasbourg, relève le défi. Voici la quatrième image, pour le temps de l'Ascension et de la Pentecôte.

Le souffle du Christ propulsant les apôtres



D. R.

Le Christ ressuscité soufflant sur les apôtres au soir de Pâques, médaillon peint vers 1230 ; Bible de Saint Louis, Tolède, Trésor de la cathédrale, t. III, f. 75.

Un médaillon de La Bible de Saint Louis illustre à la lettre un verset de l'Évangile de Jean. Le Ressuscité y souffle sur les apôtres pour les envoyer en mission.

FRANÇOIS BÆSPFLUG

Le temps liturgique d'après Pâques est déjà tout tourné vers l'Ascension et la Pentecôte. Il prépare la montée du Christ au ciel. « *Il vous est bon que je m'en aille* » (Jn 16,7), répète le Christ aux apôtres tentés de le retenir ou de se désoler de la perspective de son départ. Cela vous est bon, dans la mesure où c'est la condition sine qua non de la

venue de l'Esprit. Il faut croire que l'organisation du calendrier liturgique honore cette intuition, dans la mesure où le temps des dimanches après la Pentecôte est le plus long de tous les temps de l'année (de vingt-trois à vingt-sept dimanches selon les années). Il a pour principe et fondement la descente de l'Esprit sur les apôtres, la naissance de l'Église et leur envoi en mission. Les images correspondantes les montrent en général formant cercle autour de la Vierge ou surmontés par une puissante figure de Christ en buste. Le caractère missionnaire de l'Église naissante est parfois bien suggéré par la présence et

l'attroupement des habitants de Jérusalem attirés par le bruit. Mais rares sont les images où apparaît le lien entre l'envoi en mission par le Christ et la descente de l'Esprit. D'où le prix de ce médaillon de la Bible moralisée dite de Saint Louis. L'expression « Bible moralisée » désigne une famille de manuscrits abondamment illustrés, racontant et interprétant la Bible, découpée en petites séquences, quatre par pages, à des non clercs, des princes de la maison de France en l'occurrence. Ces manuscrits font leur apparition à Paris pendant la première moitié du XIII^e siècle, lieu et époque qui ont vu naître Saint Louis et construire les cathédrales.

La Bible moralisée a connu deux rédactions au XIII^e siècle. La plus ancienne, vers 1220, est dite « brève » parce qu'elle s'en tient pour l'essentiel à l'Ancien Testament. Elle recouvre deux manuscrits conservés à Vienne, en Autriche.

Ces manuscrits font leur apparition à Paris pendant la première moitié du XIII^e siècle, lieu et époque qui ont vu naître Saint Louis et construire les cathédrales.

La « rédaction longue », en revanche, couvre tous les livres de la Bible chrétienne et recouvre elle aussi deux manuscrits reprenant, corrigeant et complétant ceux de Vienne, et comprenant chacun quelque 5 000 médaillons peints, tous différents, et d'une inventivité iconographique souvent époustouflante. Le plus ancien des deux, appelé *Bible de Saint Louis* ou *Bible moralisée de Tolède* en raison de son lieu de conservation, a été achevé vers 1234. Il a fait en 2002 l'objet d'un superbe fac-similé en trois volumes par l'éditeur Moleiro (Barcelone). Le deuxième exemplaire complet est aujourd'hui partagé entre les bibliothèques d'Oxford, Paris et Londres (d'où sa désignation abrégée : « OPL¹ »).

La Bible, un livre en tout point actuel

Les « pages » de la *Bible moralisée de Tolède* présentent toutes le même canevas. Sur chaque feuillet se trouve un rectangle à quatre colonnes et quatre niveaux, formant pour ainsi dire deux verrières, un peu comme à la Sainte-Chapelle de Paris, dont les verrières, qui viennent d'être restaurées, ont été pour une part inspirées de ce manuscrit. Les médaillons peints, qui ont invariablement le même format circulaire au XIII^e siècle, sont de deux types, selon qu'ils illustrent le récit biblique, comme c'est le cas de celui qui est reproduit ici, ou la leçon morale (d'où l'expression « Bible moralisée ») qu'il est possible de tirer de ce passage en fonction de l'actualité de la vie de l'Église au XIII^e siècle.

Le propos des commanditaires est de

montrer, pas à pas, que la Bible est un livre en tout point actuel, qu'il faut apprendre à décoder, riche d'enseignements moraux, sociaux et politiques de nature à éclairer les monarques de la maison de France et des autres royautes européennes.

Le texte latin inscrit à gauche du médaillon reprend, non sans s'octroyer des libertés, un passage de l'Évangile selon saint Jean (20, 20-22) qui raconte la première apparition du Ressuscité, le soir de Pâques, aux disciples qui s'étaient claquemurés dans une maison par crainte des Juifs : « *Les disciples furent remplis de joie à la vue du Seigneur. Il leur dit alors, de nouveau : "Paix à vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie." Ayant dit cela, il souffla et leur dit : "Recevez l'Esprit Saint".* » Le verbe grec employé par saint Jean (« *énéphusèsèn* » ; « *insufflavit* » dans la Vulgate) est celui-là même qui désigne dans le livre de la Genèse l'action créatrice de Dieu après qu'il eut modelé l'homme avec la glaise du sol : « *[...] Il insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint un être vivant* » (Gn 2,7). Le lien est ainsi fait entre première création en Adam et création nouvelle en Christ. La mission chrétienne n'est pas seulement une tâche à remplir, c'est aussi une naissance, la vie dans un nouveau souffle.

Liberté

Le Christ, représenté de profil, à la bouche entrouverte, ce qui est rare : même dans les scènes où il enseigne, l'art chrétien ne le représente habituellement pas la bouche ouverte, pas plus qu'il ne le figure souriant. Ouvrir la bouche, sourire, croiser les jambes ou se lisser la moustache sont des gestes qui, durant des siècles, ont été jugés inconvenants lorsqu'il s'agit de



Édition première de La Bible de Saint Louis, chez Moleiro, éditeur espagnol d'ouvrages médiévaux.

personnages en majesté, qu'il s'agisse du Christ, de dignitaires religieux ou de souverains. Mais ici la rigueur traditionnelle est assouplie. Le Christ est assis dans une posture insolite, le bras gauche familièrement appuyé sur la cuisse droite, autre preuve de la liberté que l'enlumineur s'est octroyé avec l'accord des commanditaires. Les apôtres en face de lui, avec Pierre et Paul bien reconnaissables au premier rang, plus un troisième plus jeune, imberbe, qui pourrait être Jean, forment un groupe compact. Alors qu'ils devraient être onze en tout, ils ne sont que neuf, troisième indice d'une liberté dans l'illustration du texte sacré qui n'a pas d'équivalent dans l'art chrétien d'Orient. L'auteur suggère enfin qu'il y a identité ou simultanéité entre Jésus soufflant sur ses apôtres pour qu'ils aillent et portent du fruit (Jn 15,16) et Dieu le Père, au ciel, envoyant l'Esprit : « *Je prierai le Père, et il vous donnera un autre Paraclet, pour qu'il soit avec vous à jamais, l'Esprit de Vérité* » (Jn 14,16). C'est l'éclairage spécifique du temps après la Pentecôte. Demeurer sous le souffle du Christ et de l'Esprit : vaste programme !

1. C'est cet exemplaire qui a été entièrement publié (A. De Laborde, *La Bible moralisée illustrée*, conservée à Oxford, Paris et Londres. Reproduction intégrale du manuscrit du XIII^e siècle, accompagnée de planches tirées de bibles similaires et d'une notice, 4 vol., Paris, 1911 et suiv.). *La Bible moralisée de Naples*, commandée par Robert le Sage et achevée au début des années 1350, a fait à son tour l'objet, en 2011, d'un fac-similé produit par Moleiro.

BIBLIOGRAPHIE. François Boespflug, « Théophanie et «ecclésiophanie». La Pentecôte dans l'art », dans *Le Récit de la Pentecôte, Cahiers évangile*, n° 124, juin 2003, pp. 93-102 ; François Boespflug et Yolanta Zaluska, « Le Nouveau Testament (moins l'Apocalypse) dans la Bible de Saint Louis », dans *La Bible de Saint Louis*, Sainte Église Cathédrale primatiale, Tolède / Pierpont Morgan Library, New York, Volume de commentaires, Barcelone, Moleiro, 2013, pp. 365-471.

Comment enseigner le fait religieux à partir des signes visibles dans l'espace public ? Plus de 180 personnes ont suivi la session nationale de Formiris autour de cette problématique, à Bordeaux, du 31 mars au 4 avril dernier.

Les sociétés occidentales sont confrontées au pluralisme d'identités culturelles qui s'appuient, de façon plus consciente et délibérée qu'autrefois, sur leur fondement religieux. Celui-ci est perçu, voire vécu, comme un véritable creuset de références et de systèmes d'action, et comme un patrimoine commun et partagé. Or, en n'explorant pas la dimension religieuse laissée par ces empreintes, nous nous privons d'une partie du sens que leurs auteurs ont voulu leur donner.

L'objectif central de la session organisée à Bordeaux par l'Isfec-Ispra d'Aquitaine, avec le groupe de travail de la mission Enseignement et religions, a été de donner à voir les méthodes et les résultats d'investigation qui cherchent à dégager la source, la prégnance et les fonctions de ces empreintes dans différents espaces de la vie publique. Ceci afin que les participants puissent acquérir des connaissances

Chercher les empreintes du religieux



© Busy Saint-Georges

fondamentales, en lien avec les programmes scolaires, sur les origines des traditions qui ont laissé ces traces. Il s'agissait de concevoir des outils et des activités pédagogiques utilisables en classe pour enseigner le fait religieux à partir des empreintes du religieux dans l'espace public, de favoriser l'approche sensible de l'œuvre ou du monument.

Dans cette perspective, l'équipe organisatrice a travaillé avec le souci de veiller à ce que l'ensemble des thèmes traités rejoigne les besoins des enseignants ; à ce que la réflexion ne se centre pas sur la seule religion catholique mais s'étende à d'autres religions ; à associer des interve-

nants représentants des trois grandes religions monothéistes ; à associer des représentants du rectorat, des politiques, des universitaires, des enseignants (1^{er} et 2^d degré) des étudiants et des élèves. L'actualité nous conduit à penser que la paix dans le monde commence dans nos classes et se gagnera par l'éducation au vivre ensemble. Il nous faut par l'exemple s'appropriier avec petits et grands, sous un angle nouveau, l'approche des différences, la construction du respect à partir des matériaux de terrain dans un dialogue organisé, bien loin des a priori médiatiques.

Stève Lepleux

INITIER À LA SYMBOLIQUE

L'Institut de sciences et de théologie des religions (ISTR) de Marseille a organisé du 27 au 29 mars 2014 une session sur l'enseignement du fait religieux pour les chefs d'établissement, enseignants et adjoints en pastorale scolaire de la région PACA et Languedoc-Roussillon. L'un de ses objectifs était de croiser des publics différents auxquels l'institut propose par ailleurs des formations spécifiques. La session, qui avait pour thème « l'initiation à la symbolique », a connu un franc succès puisqu'elle a réuni cent cinquante personnes de tous les diocèses de la région, contribuant à accentuer une dynamique régionale.

L'enseignement du fait religieux, sans se confondre avec un enseignement confessant, et sans en rester simplement à une



approche patrimoniale, doit permettre une ouverture à une dimension symbolique du réel. N'est-ce pas la tâche et la grandeur de l'école d'apprendre à lire, non seulement les mots, mais les symboles, les textes, le monde ? Rien n'est probablement plus urgent que de permettre aux jeunes générations de s'ouvrir à la question du sens. L'enseignement du fait

religieux peut apporter sa contribution si on n'écrase pas les symboles, les rites ou les textes. Le bonheur des participants augure bien de ce que chacun saura en faire dans ses propres pratiques pédagogiques.

Christian Salenson, Dominique Santelli

► Programme et actes de la session sur le site : <http://icm.catholique.fr/derre.html>

CONCILIER ÉTHIQUE ET MANAGEMENT

Une quarantaine de cadres et de dirigeants de l'enseignement catholique ont participé à un séminaire de formation « éthique et management », organisé par l'ECM les 7 et 8 avril derniers. Une façon de s'approprier les concepts clés de la pensée sociale de l'Église.

LAURENCE ESTIVAL

Dans un univers éducatif en proie à l'accélération du temps, comment donner du sens à son action, au-delà de la seule efficacité ? Quelles pratiques managériales faut-il privilégier pour mettre en cohérence « le dire » et « le faire », et trouver des modes d'organisation du travail en équipe orientés vers le bien commun et la promotion de la personne humaine ? Pour outiller ses cadres, l'École des cadres

missionnés (ECM) a organisé un premier séminaire « éthique et management ». Il a réuni pendant deux jours une quarantaine de participants (directeurs diocésains, chefs d'établissement, adjoints de direction). Fil rouge de cette formation : les grands principes de la pensée sociale de l'Église, explicités en introduction par Étienne Verhack, ancien secrétaire général du Comité européen pour l'enseignement catholique, de 1996 à 2013. « Mieux connaître ses principes nous ouvre une porte pour mettre en œuvre le nouveau statut. S'appuyer sur les notions de respect ou de dignité, par exemple, est également une façon de nous interroger sur notre façon de faire passer les messages au sein de



Directeurs diocésains et chefs d'établissement se penchent sur les pratiques managériales.

nos équipes », souligne Philippe Pillot, directeur diocésain de Franche-Comté. Au cours d'une table ronde, des dirigeants de différents horizons (établissements, ONG, entreprises...) ont rappelé comment ces concepts guident leurs actions.

« Le directeur du Cèdre, Éric Chevallier, laisse à chaque membre de son équipe la responsabilité qui est la sienne, au nom du principe de subsidiarité. Jean-Marie Fardeau, le directeur France de l'ONG Human Rights Watch, a pour sa part souligné que l'exercice par chacun de ses propres missions reposait à la fois sur la confiance et sur la valorisation des actions conduites par les uns et les autres. Une dimension répandue dans la culture an-

glo-saxonne mais encore trop peu présente en France », illustre Nathalie Tretiakow, directrice de l'ECM.

Trouver des solutions communes

Fort de ces échanges, les participants ont ensuite travaillé en petits groupes sur des études de cas concrètes. Pour Pierre Laffitte, directeur général du groupe scolaire Saint-Bénigne de Dijon, cette séance a permis à son équipe de direction, dont

onze membres étaient présents, de se jeter à l'eau. « Nous avons pointé nos faiblesses : difficulté à hiérarchiser nos priorités, à fonder nos décisions sur des principes communs, manque d'échanges sur nos pratiques ou nos méthodes d'analyse... Relire nos façons d'agir à l'aune de la pensée sociale de l'Église nous aide à trouver des solutions communes. Nous allons maintenant continuer notre réflexion », expose-t-il. Le secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, Claude Berruer, a d'ailleurs demandé aux participants « d'être des jardiniers » pour favoriser le développement de ce qu'ils ont commencé à planter au cours de ces deux jours.



QUELLE GOUVERNANCE DES ÉTABLISSEMENTS ?

La communauté éducative au défi de la pensée sociale de l'Église. Tel est le titre du document édité par le Sgec à l'attention des cadres de l'enseignement catholique. Ils sont appelés à réfléchir à leurs pratiques managériales à l'aune des fondements de cette doctrine qui propose une conception globale de la personne humaine et des relations au sein des communautés. « Nous avons voulu créer un outil d'animation qui reprend les grands principes mais surtout s'interroge, grâce à quelques fiches pratiques, sur la façon dont cette doctrine sociale pourrait nous inspirer au quotidien », résume Louis-Marie Piron, cheville ouvrière de cet ouvrage. Comment réorganiser la vie scolaire, agir face à un personnel de service

en difficulté ou reprendre un établissement sont trois des questions traitées dans ce document. Un écho au séminaire de formation proposé par l'École des cadres missionnés (voir ci-dessus). LE

Bon de commande du document page 52.

POUR ACCOMPAGNER LA PARTICIPATION DE CHACUN AU PROJET COMMUN



LE
STATUT :
5 €



LE KIT : 15 €

Un jeu de fiches thématiques
Un DVD contenant :
- une vidéo de présentation
- une présentation au format PowerPoint modulable
+ document explicatif
- le nouveau Statut de l'enseignement catholique au format pdf

BON DE COMMANDE

Nom / Établissement :

Adresse :

Souhaite commander :

STATUT DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EN FRANCE, JUIN 2013 :

- 5 € l'exemplaire (frais de port compris).

- 4 € l'exemplaire à partir de 25 exemplaires (frais de port compris).

Nombre d'exemplaires commandés :

POUR LIRE LE STATUT DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EN ÉQUIPE :

- 15 € l'exemplaire (frais de port compris).

Nombre d'exemplaires commandés :

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de Sgec Publications. À adresser à :

Sgec, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

COLLÈGE : UN DOCUMENT POUR SE METTRE EN PROJET

Une mise en lumière des initiatives, des projets, des actions, des recherches menés par des enseignants, des éducateurs, des parents, des universitaires, des pédagogues, des partenaires de l'école catholique afin de donner au collège un « souffle nouveau ». Élan qui conduit à la réussite de tous et de chacun dans leurs diversités.

15 € l'exemplaire



UN SOUFFLE NOUVEAU POUR LE COLLÈGE 15 € (port compris)

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal/Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de Sgec Publications.

Adresse : 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.



Planète Jeunes

Alors que les ados trouvent Facebook dépassé, quels sont les nouveaux réseaux sociaux qui les séduisent ? Décryptage avec Yann Leroux, docteur en psychologie et spécialiste du monde numérique.

MAXIME MIANAT

« Facebook, c'est relou ! »



Photos : D. R.




Twitter

Se regrouper en communauté, parler en bande de ses émissions préférées, manier l'humour ou privilégier la discrétion : les usages possibles de Twitter sont nombreux pour les adolescents. Ils ne sont pas limités dans leurs contacts, peuvent suivre l'actualité des stars... et même les contacter !

Yann Leroux : « Twitter est plus anonyme que Facebook. Avec un pseudonyme, l'ado se sent protégé, il n'a plus le sentiment d'être suivi dans chaque moment de sa vie. C'est aussi un espace de communication très rapide : les messages sont limités en caractères et pour discuter, il faut être connecté en permanence. Facebook a une temporalité beaucoup plus longue. »

Ask.fm

Ask.fm est le troisième réseau social en temps passé (trois quarts d'heure par mois) en France, derrière Facebook (cinq heures) et Twitter (une heure). Le participatif est l'ADN du réseau : poser des questions puis attendre les réponses. Les thématiques abordées traitent essentiellement d'amitié, d'amour et de sexualité. Y.L. : « Les adolescents oscillent entre l'affirmation exagérée d'eux-mêmes et des moments de doute très profonds sur ce qu'ils sont. Avec Ask, ils se mettent à l'épreuve des autres. Que pensent-ils de moi ? Suis-je vraiment beau ? Intéressant ? Ensuite, à eux de voir s'ils valident ou rejettent les réponses reçues. »




Instagram

Un récent sondage conduit par des agences marketing américaines a montré que les moins de vingt-cinq ans préféraient Instagram à Facebook. Partager, transformer et commenter des photos sont des pratiques adaptées aux mobiles. La mode du selfie, ces autoportraits pris à bout de bras, lui doit beaucoup.

Y.L. : « Il y a d'abord le plaisir de faire partie de l'image partagée, même au second plan. D'être acteur d'une photo, avec d'autres. Il y a aussi celui lié à la possibilité de modifier le contenu de l'image, d'ajouter des filtres : ces pratiques relient la culture du monde numérique avec d'autres, plus anciennes, et donc nouvelles pour eux. »

Snapchat



Contrairement à Facebook, où toute photo est archivée, Snapchat est le royaume de l'éphémère. Un fichier n'est visible qu'au maximum dix secondes pour son destinataire, avant d'être définitivement supprimé des serveurs. Plus de 150 millions de photos ou de vidéo sont ainsi partagées chaque jour.

Y.L. : « La plateforme permet aux utilisateurs de contrôler la durée de vie de ce qu'ils partagent. C'est une pratique inhabituelle dans le monde numérique, où tout est stocké. Cela n'empêche pas les mauvaises surprises : des ados ont pu se faire piéger par des captures d'écran de messages qu'ils pensaient détruits. »

FACEBOOK EN CRISE D'ADOLESCENCE. Facebook n'arrive plus à retenir ses utilisateurs adolescents. Le nombre d'inscrits reste stable, mais l'utilisation quotidienne décline. Les études expliquent ce constat par la surpopulation du site, dorénavant fréquenté par les parents, la famille, les profs... Autres handicaps importants de Facebook : l'absence de confidentialité, qui peut nuire à la e-réputation, et son interface mal adaptée à un usage mobile, contrairement à Instagram. MM

Éternelles cathédrales

En près de 200 œuvres et un siècle de peinture, l'exposition du musée des Beaux-Arts de Rouen interroge la permanence des cathédrales, ce « mythe moderne » qui continue d'inspirer la création actuelle.

Toute d'or et d'argent, la châsse de Saint-Taurin, reliquaire du XIII^e siècle en forme de cathédrale, fait écho aux magistrales structures de chantier de Wim Delvoye, composées d'improbables emprunts à l'univers gothique. D'emblée, l'exposition « Cathédrales 1789-1914. Un mythe moderne » (jusqu'au 31 août 2014), pose la question de la permanence artistique de cet héritage de foi médiévale. Depuis les jeux de lumière sur les arabesques de Salisbury de John Constable, à la vision hiératique, massive et austère d'un Nicolas de Staël, ces monuments fascinent. L'exposition met en scène un patrimoine qui vit et construit les représentations et l'imaginaire collectif.

Cette approche originale entrecroise l'histoire des arts avec celle des hommes et notamment celle des rapports franco-germaniques, puisque l'exposition, conçue en partenariat avec le musée de Cologne, y sera accueillie à l'automne. C'est d'ailleurs le romantisme allemand et l'éblouissement esthétique de Goethe devant la cathédrale de Strasbourg qui initient la réhabilitation de l'imaginaire gothique médiéval. Un moulage du graffiti apposé par l'auteur de Faust en atteste, ainsi qu'une foule de plans et de perspectives du chantier de la cathédrale de Cologne, débuté au XIII^e siècle mais achevée en 1880, dans la plus pure tradition gothique.

Œuvre d'art total

En France, il fallut attendre le *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo pour que les cathédrales cristallisent idéal mystique et exaltation nationale. Ainsi l'architecture sacrée, rejetée par la Révolution comme une incarnation de la monarchie, retrouve ses lettres de noblesse. Le sacre de Napoléon à Paris, puis celui de Charles X, marquent la redécouverte d'un patrimoine qu'une commission des monuments historiques documente, reproduit, protège puis restaure. Au milieu du XIX^e, une collection de chimères vient même étoffer les rangs des gargouilles de

Photos : © Musée des Beaux-Arts de Rouen



La cathédrale de Salisbury, de Constable, peinte en 1823.

Notre-Dame. Parmi elles, la figure du stryge (monstre ailé), mise à l'honneur dans le parcours de visite, notamment avec la grande toile bleue qu'il inspira à Marc Chagall. Après une salle dédiée à l'Art déco, grâce auquel la luxuriance gothique s'introduit dans le quotidien, l'exposition se recentre sur l'appropriation des cathédrales par les paysagistes qui, comme Corot, consacrent l'image d'Épinal des clochers barrant l'horizon des campagnes.

Avec Pissarro à Dieppe ou Sisley à Moret-sur-Loing, les impressionnistes s'emparent du thème sur lequel Monet, à Rouen, multiplie les variations : temps gris ou effet de soleil couchant, harmonie brune ou grise... Sa série préfigure la conception symboliste d'une cathédrale comme œuvre d'art total, inspirant Huysmans, Debussy ou Satie et conduisant, sur les ailes des anges voyageurs de Gustave Moreau, au syncrétisme religieux. Reims, Amiens, Arras, Soissons ou

Verdun... Cloîtres en ruines et édifices mutilés... Au-delà de la propagande, les blessures de la Grande Guerre scellent l'attachement de la République à son patrimoine religieux. Et préparent la persistance du mythe des cathédrales au cœur de la peinture d'avant-garde. En ouverture du manifeste du Bauhaus, leitmotiv presque obsessionnel de Lyonel Feininger ou études de perspectives ouvrant sur l'abstraction pour Robert Delaunay... loin d'être mises au rebut par la modernité, les cathédrales demeurent un creuset créatif privilégié. Le signe que la représentation de l'invisible reste l'essence de l'art, au Moyen Âge comme maintenant.

Virginie Leray



Vues par Fournier-Sarlovèze (à gauche), Moreau puis Feininger (ci-dessous).



➤ Animations, dossier pédagogique et contacts : cathedrales1789-1914.fr



Le prof se met en scène

Méli-Mélo, la dernière création de la compagnie Patchwork, propose chansons, danses, contes et saynètes. Avec, comme comédien, un ancien instituteur touche-à-tout.

Masques en papier et cartons peints, ombres chinoises et tours de magie, guitare sèche et bruitages vocaux... Sur une scène minimaliste, un couple de comédiens et Zoé, leur petite marionnette, vont démontrer que quelques bouts de ficelle et de tissu suffisent à monter un spectacle. Au lever de rideau, une simple caisse trône au centre de la scène. À l'intérieur, les accessoires maison qui habilleront les ambiances successives de ce « Méli-Mélo », du nom du spectacle de la troupe, sa quatorzième création. D'emblée, les tours de passe-passe avec les nœuds malicieux donnent le ton ; ces derniers tiennent fermée la malle aux trésors scéniques. Point d'effets spéciaux, ni de costume spectaculaire, mais une invitation à redécouvrir le

théâtrales qui suffit à tenir les enfants en haleine, chant, danse, conte, masques dans le style de la *commedia dell'arte*... », explique Patrice Landré, ancien instituteur passé à la scène, mais qui pousse volontiers le refrain pédagogique en même temps que la chansonnette. La preuve avec sa mélodie des chiffres et sa chanson en forme de bestiaire, supports visuels à l'appui, ou encore sa complainte du ver de terre écolo qui manque de s'étouffer avec du plastique...

Sensibilisation littéraire

Patrice Landré aime à introduire dans ses spectacles des textes d'auteurs tels qu'Hugo et Nadaud, déjà réinterprétés par Reggiani ou Brassens. Des réminiscences de son premier métier. Vieux vocabulaire et tournures syntaxiques complexes passent, dans le feu de l'action, comme une lettre à la poste. Et cette sensibilisation littéraire précoce entend dédramatiser la découverte future des grands auteurs. Cette sensibilité éducative se retrouve dans les trois autres spectacles actuellement joués par la compagnie, adressés à des enfants un peu

AINSI FONT, FONT, FONT...

Après vingt ans de nomadisme, le Théâtre de la Marionnette, à Paris, s'est installé à l'automne au théâtre Mouffetard, qui devient donc ainsi un centre de ressources pour cette forme d'expression

théâtrale en plein renouveau créatif. Adressée autant aux adultes qu'aux plus jeunes, la programmation fait la part belle aux accents poétiques, surréalistes et philosophiques. Au-delà des spectacles, également joués dans d'autres salles parisiennes partenaires, un centre de documentation d'un millier d'ouvrages et de quelque 600 vidéos vise à faire mieux connaître l'art marionnettique. L'éventail de propositions en direction des publics scolaires va de la séance découverte à des collaborations autour de projets artistiques. Sur le site du théâtre, « une boîte à outils » détaille les formes que peuvent emprunter cette sensibilisation du jeune public : conférences modulables, expositions photographiques itinérantes, initiations à la manipulation à l'aide d'une valise d'artistes, stages de fabrication, dossiers d'accompagnement pour les spectacles. VL



La rencontre d'un auteur-compositeur, Patrice Landré, et d'une comédienne-chanteuse, Oona Hodges.



Les six courtisans du roi... en chansons, masques et ombres chinoises...

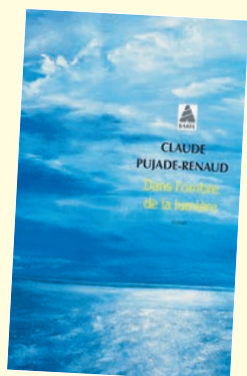
plaisir des mots et du jeu partagé, à entrer dans les mystères des coulisses et de la mise en abyme, lorsque les comédiens s'improvisent machinistes et déploient sur scène la toile de fond qui campera le prochain décor. Cette sobriété séduit un jeune public qui rit à gorge déployée d'un comique de cache-cache à répétition, se fait grave quand l'ogre paraît ou bat des mains en rythme à chaque morceau musical. « On retourne à l'essentiel. Certes, on s'adapte un peu au rythme du zapping en enchaînant de courtes séquences qui sautent parfois du coq à l'âne. Mais c'est la variété des techniques

plus âgés : *Les aventuriers de l'armoire oubliée*, *Le bon roi Dagobert* et *Jean de la Lune*. Itinérante, la compagnie joue dans les théâtres de Paris et de province, mais installe volontiers sa scène dans les établissements scolaires. Avec, en fonction des demandes enseignantes, des dossiers d'accompagnement aux spectacles et divers prolongements possibles avec les jeunes spectateurs.

➔ www.compagniepatchwork.com



73 rue Mouffetard 75005 Paris
www.theatredelamarionnette.com
Contact : 01 44 64 79 70



MOI, FEMME DE SAINT AUGUSTIN

➤ À Carthage, Élissa essaie de refaire sa vie. Mais les souvenirs de l'homme qu'elle a aimé la hantent. Rien, elle n'a rien oublié : de l'éblouissement de leur première rencontre jusqu'à leur séparation douloureuse à Milan. Nourri des *Confessions*, cette autobiographie imaginaire de la compagne de saint Augustin est un petit bijou. Avec Élissa, nous parcourons l'itinéraire de celui qui deviendra un Père de l'Église. De Thagaste, ce village de montagne où ce Berbère est né, à

Carthage où il étudia la rhétorique. De Rome où il partit enseigner, à Milan où il répudia sa concubine. Nous voici plongés dans l'ombre et la lumière du IV^e siècle, si loin, si proche. **Sylvie Horguelin**

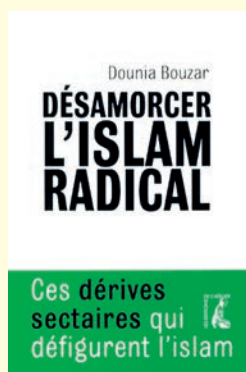
Claude Pujade-Renaud
Dans l'ombre de la lumière
Actes Sud
304 p., 8,70 €.



QUELLE SOCIÉTÉ POUR LES CHRÉTIENS ?

➤ Voici un des derniers textes d'Emmanuel Mounier, paru en 1950. Quelques intuitions annoncent le prochain concile Vatican II. L'instauration d'une société entièrement chrétienne, la « chrétienté », est étrangère au projet chrétien. La démonstration historique n'évite pas quelques raccourcis, mais Mounier souligne le caractère inéluctable de la laïcité. Néanmoins, il ne s'agit pas pour le croyant de rester en dehors du monde et de la société, au sein desquels se déploie le mystère de l'incarnation. Une réédition qui vient à point nommé dans un environnement où les chrétiens sont invités à bien situer leur mode d'expression dans la société. **Claude Berruer**

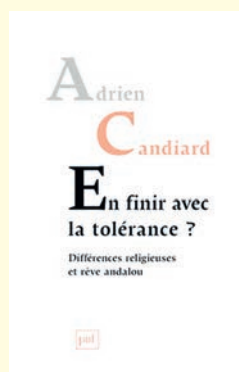
Emmanuel Mounier
Feu la chrétienté
DDB
107 p., 12 €.



ISLAM RADICAL, CLÉS DE LECTURE

➤ L'islam en France alimente bien des passions, au risque parfois d'amalgames simplificateurs. Dounia Bouzar, anthropologue et musulmane elle-même, nous offre les clés de lecture d'un radicalisme musulman contemporain en rupture avec les générations précédentes, mais aussi avec l'islam pratiqué par la majorité des musulmans de France. Cet islam radical séduit parfois des jeunes via des méthodes sectaires modifiant leurs comportements jusqu'à des décrochages scolaires, familiaux et sociaux. L'ouvrage permet aussi de repérer d'autres dérives récentes qu'il convient de distinguer des traditions musulmanes authentiques et séculaires qu'elles prétendraient recouvrir. **Joseph Herveau**

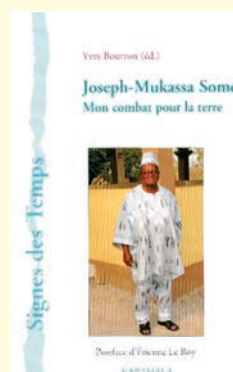
Dounia Bouzar
Désamorcer l'islam radical
Éditions de l'Atelier
224 p., 19 €.



TOLÉRANCE D'ANDALOUSIE

➤ Adrien Candiard, frère dominicain au Caire, s'intéresse à ceux qui prêchent la tolérance, à partir du mythe d'Al-andalus. Une tolérance possible, dit-on, chez Averroès. Mais le disciple de saint Thomas exclut la séparation de la foi et de la raison. La sortie du religieux du champ rationnel, loin de favoriser la compréhension mutuelle, risque au contraire d'accroître la fracture. Elle enferme les croyants dans l'irrationnel, et le refus de discuter les opinions religieuses n'en font plus qu'« une affaire d'identité ». Et c'est ainsi que la tolérance rime avec indifférence, au détriment de la recherche de la vérité, dans la discussion. Quittons le mythe d'Al-andalus pour retenir la vraie leçon de l'Andalousie et faire « l'éloge de la dispute ». **CB**

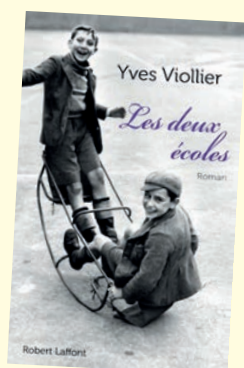
Adrien Candiard
En finir avec la tolérance ?
PUF
91 p., 12 €.



LA TERRE EN HÉRITAGE

➤ Yves Bourron, spécialiste de la communication d'entreprises et de la médiation, signe ici un livre polyphonique. Il s'agit, d'abord, de la biographie d'un prêtre du Burkina Faso, anthropologue, héritier d'un lignage de chef de terres qui participera, à la demande des évêques de son pays, à la défense de la terre. Mais l'ouvrage comprend aussi d'abondantes annexes sur la sacralité de la terre, dans son rapport aux dieux, aux ancêtres et à l'homme. C'est le rapport à la terre qui est interrogé, comme à la propriété privée. La terre nous appartient-elle, ou appartenons-nous à la terre ? Une question, pour les modernes que nous prétendons être, maîtres et possesseurs de la nature. **CB**

Yves Bourron
Joseph-Mukassa Somé – Mon combat pour la terre
Karthala
256 p., 25 €.



LA LAÏQUE CONTRE L'ÉCOLE LIBRE

➤ Dans un village de Vendée, Louis et Chrysostome, deux paysans, sont des amis inséparables. Jusqu'à ce jour funeste de 1937 où le drame éclate. Lors d'une bagarre qui oppose les enfants de la laïque à ceux de l'école libre, le fils de Louis blesse mortellement celui de Chrysostome. Emmurés dans leur chagrin, les deux amis ne se parleront plus pendant près de cinquante ans. Les grandes manifestations de 1984 vont faire bouger les lignes. Les habitants sont en émoi : le contexte est

propice pour renouer le fil. Un roman émouvant qui décrit la vie quotidienne d'une communauté villageoise où les tenants des « deux écoles » se vouaient une haine farouche. Le livre s'ouvre et se ferme sur le 24 juin 1984. Un bel hommage pour les trente ans de la mobilisation. **SH**

Yves Viollier
Les deux écoles
Robert Laffont. 270 p., 19 €.



LA FLEUR DU MAL

➤ Tom, un universitaire d'une ville-campus des États-Unis, marié à Abby, voit sa fille Caitlin disparaître à 12 ans. Alors que le couple s'est enfin décidé à organiser des funérailles, Caitlin réapparaît mystérieusement. Murée dans le mutisme, elle semble amoureuse du pédophile qui l'a enlevée... Comment restaurer la communication entre les parents et leur fille ? Et comment poursuivre l'enquête pour retrouver le ravisseur ? Un thriller haletant, qui suggère, sans longueurs, la vie morne dans ce campus peu animé, et peuplé de personnages singuliers : un pasteur évangélique qui vit avec Abby, un policier entêté, l'oncle de Caitlin au passé trouble... mais surtout le narrateur, Tom, le père maladroit et si touchant dans la reconquête de sa fille. **CB**

David Bell
Fleur de cimetière
Actes Sud
 352 p., 9,5 €.



VERCINGÉTORIX AUTREMENT

➤ Qui fut Vercingétorix, cet Arverne qui fédéra la plupart des peuples gaulois pour tenir tête à Jules César, avant de finalement déposer les armes à Alésia en 52 av. J-C ? Les éditions Glénat et Fayard ont développé une nouvelle collection de BD, intitulée « Ils ont fait l'histoire ». Auteurs et historiens se sont associés pour raconter le destin hors du commun de grandes figures historiques. Au récit, extrêmement vivant, des faits d'armes des héros, s'ajoute un dossier pédagogique rédigé par l'historien. Vercingétorix et Philippe le Bel sont déjà sortis. Suivront cette année Charlemagne, Jaurès, Saint Louis, Soliman le Magnifique et Napoléon. En tout, une trentaine d'albums sont prévus. **Joséphine Casso**

Adam, Convard, Vignaux et Bourdin
Vercingétorix
Glénat et Fayard
 56 p., 14,50 €.



ÉCRAN TOTAL

➤ Partant d'une réalité grandissante, celle de l'invasion des écrans dans nos vies, cet ouvrage essaye d'en montrer les richesses et les limites, en particulier dans le cadre familial. À quel âge peut-on proposer des activités sur tablette numérique aux plus jeunes ? Quels sont les effets d'une utilisation précoce des écrans sur les capacités de concentration, de créativité, voire sur les performances scolaires ? Le livre est composé de deux parties : la première fait le tour des recherches sur l'impact des écrans chez les enfants de moins de 10 ans, la deuxième propose une sélection de films et de dessins animés adaptés aux besoins réels des enfants. **Françoise Maine**

Maria Teresa Siniscalco et Mario Ponta
Parents, enfants, écrans
Nouvelle Cité
 180 p., 17 €.

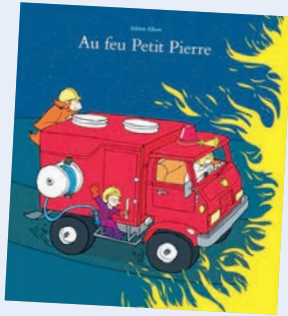


UN RABBIN MORT POUR LA FRANCE

➤ En août 1914, le grand rabbin Abraham Bloch, aumônier et infirmier brancardier volontaire, est tué sur le front des Vosges par un éclat d'obus... et ce au moment même où il apportait un crucifix à un soldat catholique mourant, qui l'avait pris pour un prêtre. Cet acte héroïque fera de lui un symbole de l'Union sacrée de tous les Français face à la menace allemande. Cette première biographie d'Abraham Bloch, écrite par son arrière-petit-fils, nous retrace toute sa vie : son séjour à Alger, où il est nommé grand rabbin en 1897 alors que les ligues anti-juives se déchaînent, son transfert à Lyon en 1908... Le récit de sa mort héroïque a été repris par des écrivains tel Maurice Barrès. Lettres, archives, articles de journaux, réunis ici, montrent comment naît une légende. **SH**

Paul Netter
Un grand rabbin dans la Grande Guerre
Italiques. 143 p., 18 €.

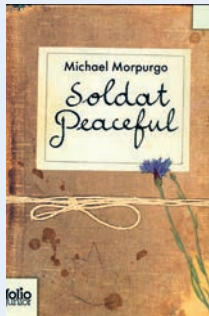
POMPIER, BON ŒIL



Alarme, camion rouge, lance d'incendie, mamie à sauver et super-héros : tous les ingrédients d'un « album de pompier » sont ici réunis. Oui mais... Le pompier en chef est un enfant, flanqué d'un orang-outan et d'un jars, la maman organise les opérations, le camion est doté d'un aspirateur à fumée et d'un canapé éjectable pour recevoir ceux qui tombent de haut. Cet album grand format, aux couleurs éclatantes et à la ligne claire, associe réalisme et fantaisie loufoque. Le

fourmillement de détails improbables invite à renouveler la lecture. Quant à la double page sur la ville en flammes, elle pourrait bien susciter des vocations de pyromane... à éteindre de toute urgence. À partir de trois ans. **Maria Meria**

Adrien Albert
Au feu Petit Pierre
L'École des loisirs
28 p., 12,70 €.



LA GUERRE DES PEACEFUL

Tommo a dix-sept ans. Il vit une nuit terrible de la Première Guerre mondiale, durant laquelle il rassemble ses souvenirs. Il a grandi dans une famille paysanne anglaise, pauvre et chaleureuse. Il a appris à faire face à l'adversité, soutenu par sa mère et son frère, le magnifique Charlie Peaceful, avant que tous deux ne partent à la guerre. Là, ils découvrent la douleur et l'horreur, mais aussi l'abus de pouvoir et l'injustice de l'institution militaire qui les conduiront à la tragédie. Dans ce texte dense, Michael Morpurgo rend compte avec précision d'un monde très lointain pour les enfants d'aujourd'hui, et l'incarne avec force dans des personnages d'une belle humanité. À partir de douze ans. **M. Meria**

Michael Morpurgo
Soldat Peaceful
Gallimard jeunesse
224 p., 6 €.



AMIS LA NUIT

Par une nuit de neige, un petit enfant effrayé et un chaton perdu s'aventurent dans la ville déserte. Leurs rencontres ne semblent pas encourageantes : un chien qui déteste les chats, une souris qui en a peur et un matou qui garde farouchement son territoire. À leurs certitudes, l'enfant oppose avec naïveté ses « pourquoi ? ». Alors, mine de rien, sans même que le lecteur ne s'en aperçoive, chacun fait un pas de côté et se risque à changer d'attitude. Cet album laconique, qui interroge sans appuyer les clichés irréflechis, propose aussi une jolie balade dans un paysage nocturne et étoilé, peu à peu éclairé par les flocons de neige et les gestes d'amitié. À partir de sept ans. **M. Meria**

Kang Full
Bonjour l'ami !
Picquier jeunesse
56 p., 14,50 €.



HONNEUR AUX DÉGOÛTANTS

Une limace, ça bavasse ? Une limace, ça manque de grâce ? Vous allez peut-être changer d'avis grâce à ce documentaire malin. Petits et grands y apprendront quelques détails étonnants sur la singulière anatomie de la limace – elle voit par des tentacules et respire par un trou ! –, sur sa reproduction et sur ce fameux mucus qui la rend si horriblement dégoûtante. Elle est dégoûtante mais aussi utile, et même drôle grâce aux illustrations pleines d'humour d'Élise Gravel. La limace acquiert ainsi des lettres de noblesse inattendues et les enfants apprennent que la curiosité et l'envie de savoir peuvent transformer le regard. À partir de six ans. **M. Meria**

Élise Gravel
La limace
Le Pommier
32 p., 6,90 €.



UN ENFANT DIFFÉRENT

En mai, le magazine *Mes Premiers J'aime Lire* entraîne ses jeunes lecteurs à la découverte d'une histoire à la fois tendre et amusante, pour parler du handicap à hauteur d'enfant. Dans *Mon grand frère fait tout de travers*, Lilas et Tom sont invités chez leur nouvelle voisine. Lilas aurait préféré y aller seule, mais sa maman lui demande de faire attention à son frère handicapé. Tout se passe bien, jusqu'à ce que Tom commence à tout faire de travers... Un regard drôle et sensible sur un sujet parfois difficile à aborder avec les plus jeunes. Un roman écrit par Karine Dupont-Belrhali et illustré par Anne Rouquette. **Florence Watine**

Mes Premiers J'aime Lire, mensuel, mai 2014, 5,95 €.
Abonnement sur :
www.bayard-jeunesse.com



DVD Mily, PHILOSOPHE EN HERBE

➤ *Les enfants sont tous philosophes, seuls certains le demeurent* », a dit Michel Onfray. Mily Miss Questions peut aider à prolonger le penchant naturel des petits pour la métaphysique. Dans ces comédies réalisées par Alexis Ducord, mêlant animation et images réelles, Mily aborde des sujets aussi vertigineux que : « Où est-on avant de naître ? » Le questionnement porte aussi sur l'ennui et les pensées tristes qu'il suscite parfois, ou encore sur la vérité, dont Mily se demande si elle est toujours bonne à dire. La conclusion de ces

séquences philosophiques destinées aux 6-9 ans, diffusées sur France 5 dans *Les Zouzous*, est toujours réconfortante. Ciel de Paris Productions a eu la bonne idée de les réunir dans un coffret DVD. **Mireille Broussous**

A. Ducord (réal.), O. Brenfier, C. Gonnard, E. Chiroutier, J-C. Pettier (scénario)
Mily Miss Questions
Ciel de Paris Productions
 2 DVD, 15 €.



LIVRE-CD DRÔLES DE PORTRAITS

➤ Depuis que ses parents lui ont offert un appareil photo, le narrateur de *La tête de l'emploi*, un écolier curieux de tout, a décidé de devenir photographe. Il met immédiatement son projet à exécution et tire le portrait des personnages de son quartier : Marcel Croute, le fromager au cœur tendre, Fred Pantone, le graphiste branché qui rêve de campagne, ou encore Jean-Damien Croche, l'énigmatique professeur de solfège. Une galerie de portraits légère et pleine d'humour écrite et interprétée par Antoine Sahler et quelques valeurs sûres, comme Juliette et François Maurel. À partir de 5 ans. **MB**

Antoine Sahler (musique), Aki (Illu.)
La tête de l'emploi
Éditions Actes Sud Junior
 1 livre-CD, 22 €.



WEB L'AUDIOVISUEL DÉCRYPTÉ

➤ Qu'est-ce que la télévision connectée ? Quel contrôle pour la publicité ? Comment se mesure l'audimat ? Le Conseil supérieur de l'audiovisuel lance un site d'information sur ces médias qui tiennent tant de place dans notre quotidien sans que leurs coulisses, leurs modèles économiques et leur cadre juridique ne soient bien connus du grand public. Les regards d'universitaires tels que François Jost (Paris III) ou Dominique Wolton (CNRS) enrichissent les analyses proposées sur le traitement de l'information, les représentations véhiculées par les médias ou les tendances émergentes. Pour aller plus loin, un onglet consacré à l'éducation aux médias devrait s'étoffer prochainement. **VL**

<http://leducation-medias.csa.fr>



TV L'ÂME CORSE

➤ Que savons-nous de l'histoire chrétienne de l'île de Beauté ? Sa christianisation fut une histoire complexe et, aujourd'hui, les chrétiens vivent leur foi au travers de confréries. Le 11 mai, *Le Jour du Seigneur* réalise un focus sur celle de Sainte-Croix de Porto-Vecchio, où se déroule aussi la messe. Dans cette île au passé mouvementé, l'Église est devenue un véritable facteur de solidarité et de stabilité. La semaine suivante, le dimanche 18 mai, l'émission change de cap : direction la presse religieuse jeune public, avec comme invités Maïté Roche, illustratrice, et Jean-Paul Mongin, éditeur notamment des Petits Platon. L'occasion de se replonger dans *Astrapi*, *Okapi*, *J'aime lire* et bien d'autres de ces publications. **Marine de Vanssay**

www.lejourduseigneur.com



TV INFORMATION À LA SOURCE

➤ Sur KTO, dans le magazine d'information *À la Source*, on décrypte l'actualité en France et dans le monde, les questions économiques et sociales, mais aussi la vitalité des communautés chrétiennes, les initiatives de solidarité... Ce sont vingt-huit minutes pour nourrir la réflexion et l'espérance, à travers les reportages et interviews de la rédaction de la chaîne. Au programme également : le dossier de la semaine avec un invité et un éditeur de la presse chrétienne, la revue des hebdomadaires chrétiens et le regard décalé de M^{gr} Di Falco ou du père Armogathe. Présenté par Cyril Lepeigneux. Rendez-vous chaque jeudi à 21 h 45. **Agathe le Bescond**

www.ktotv.com

Accueillez un lycéen étranger à la rentrée !



AFS Vivre Sans Frontière, association sans but lucratif, recherche des familles d'accueil bénévoles pour des lycéens étrangers à partir de septembre 2014.

Ils ont entre 15 et 18 ans, viennent des cinq continents et vont passer jusqu'à une année scolaire dans nos régions. Leur défi ? S'intégrer dans leur famille d'accueil et au lycée pour découvrir la culture française de l'intérieur ! Toute famille – urbaine ou rurale, avec ou sans enfants, active ou retraitée – peut accueillir l'un de ces lycéens, qui sera scolarisé dans un établissement proche du domicile familial.

Pour plus d'informations, contactez l'association au 01 45 14 03 10 ou rendez-vous son site Internet : www.afs-fr.org.

Enseigner en guyane

RENTÉE 2014



La direction diocésaine de Guyane et le réseau La Salle recherchent **2 professeur(e)s des écoles** pour Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle à Saint-Laurent-du-Maroni



L'école de 5 classes primaires fonctionne depuis 4 ans avec un projet spécifique, tourné vers l'apprentissage du français.

Postes disponibles : CE2 et CM.

- Durée de l'engagement : si possible 2-3 ans
- Travail d'équipe
- Projet en lien avec une communauté de Frères
- Avantages liés à la mutation hors métropole
- Saint-Laurent-du-Maroni, ville de 40 000 habitants, à la frontière avec le Surinam.



<http://lasallefrance.fr/Enseigner-dans-le-primaire-en>



Contact et renseignements :
Frère Paul CORNEC
Chargé de Tutelle
paulcornecfec@gmail.com



L'école Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle



LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE AU DÉFI DE LA PENSÉE SOCIALE DE L'ÉGLISE

Contenu du kit :
Un jeu de fiches thématiques
Un dossier complet

BON DE COMMANDE

Nom/Établissement : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Souhaite commander :

La communauté éducative au défi de la pensée sociale de l'Église

10 € l'exemplaire (frais de port compris)

Nombre d'exemplaires commandés : _____

Ci-joint la somme de : _____ €

par chèque bancaire à l'ordre de SGEC Publications

SGEC Publications
277 rue Saint Jacques - 75240 Paris Cedex 05
Tél : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79

« L'enseignement catholique n'a plus de sens s'il n'éduque pas à l'intériorité. »



« ÉVEILLER À L'INTÉRIORITÉ » **10 €** L'EXEMPLAIRE (port compris)
8 € l'ex. à partir de 10 ex. (port compris)

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires.

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC, Service publications :

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Fax : 01 46 34 72 79.

Un enseignant a croisé leur route, et leur vie en a été transformée.
Ils nous racontent cette rencontre décisive.

Marcel Rufo

« Marcel, tu n'as pas changé ! »

Le pédopsychiatre Marcel Rufo a été mis en confiance et accompagné tout au long de sa vie par la prédiction de son enseignante de CM1. Il y voit les effets bénéfiques de la pédagogie de l'encouragement.

Plutôt bon élève, j'ai eu un parcours scolaire chanceux car jalonné de personnalités bienveillantes qui, en m'aidant à comprendre, m'ont construit. Il y eut cette professeur d'histoire, qui vint trouver mon père sur le marché où il vendait des citrons pour lui conseiller de me laisser faire de longues études plutôt que l'École normale à laquelle mes origines modestes me prédestinaient. Ou encore ce professeur d'italien qui m'a aidé à reconsidérer ma vocation pour l'enseignement de cette langue, en me faisant répéter en boucle des vers de Dante, m'ouvrant d'autres possibles.



Élève de CM1 inventif...



... Marcel Rufo avait la plume facile.

Réécriture de l'Évangile

En bon psy, j'ai choisi une figure fondatrice : mon institutrice de CM1, Mademoiselle Gravelle. Toute jeune, elle entra dans le métier. Je me rappelle de ses cheveux blonds et blancs qu'elle portait court, ce qui la rendait très exotique à nos yeux de petits gars du Sud. En fin d'année, en me remettant le prix d'excellence, elle m'a dit : « Marcel, le CM1 est une classe décisive et cette récompense

montre ce que tu seras capable de faire plus tard. » Cette prédiction favorable m'a rassuré, m'a mis en confiance pour la suite. Car les bons élèves, peut-être parce qu'ils ont davantage à prouver, se caractérisent aussi par le doute qu'ils ont d'eux-mêmes. D'ailleurs, mon souvenir du primaire le plus vif se trouve être, par contraste, d'avoir écopé, en CE1, de la 18^e place en leçon de choses. Une contre-performance qui m'avait mortifié... me mortifie encore... et explique

même peut-être mon rejet de la physiologie, bien plus tard, en médecine.

L'anecdote et son contre-exemple corroborent mon expérience de clinicien, confronté à la difficulté scolaire dans près de la moitié de mes consultations : les sanctions précoces génèrent une souffrance archaïque sur

l'image de soi. D'où mon militantisme pour l'abandon des notes en primaire, où il faudrait plutôt valoriser les talents.

M^{lle} Gravelle me félicitait pour mes rédactions. Elle me les faisait lire devant la classe, ce qui me ravissait et a sûrement conforté mes facilités à l'oral. Alors qu'au catéchisme, l'abbé goûtait fort peu cette propension que j'avais à rédiger les suites apocryphes d'épisodes de l'Évangile... Et qu'au lycée, un professeur d'histoire m'a même accroché au porte-manteau pour me faire passer

le goût d'affabuler ! Mon institutrice, elle, s'amusait avec indulgence de mes digressions ou de mon sens de la répartie. Pour une rédaction sur le futur, j'avais disserté sur le fait que celui-ci n'existait pas et que seul comptait le présent,

« Un professeur d'histoire m'a même accroché au porte-manteau »

qu'on construisait à partir du passé. Elle m'avait dit : « Je ne peux pas te mettre une bonne note mais ta réflexion est intéressante. » Ce à quoi j'avais répliqué que je me fichais de la note puisque c'était la réflexion qui comptait !

Ainsi encouragé, j'ai ensuite toujours assumé mon petit côté transgressif, celui qui m'a fait opter pour la psychiatrie, qui s'intéresse plus au sujet qu'à la maladie. Au hasard d'une conférence donnée récemment à Paris, j'ai retrouvé cette institutrice, âgée de 82 ans, qui m'a lancé : « Marcel, tu n'as pas changé ! » Comme si elle me voyait déjà professeur émérite à 9 ans... D'ailleurs, malgré le poids que fait peser une projection sur de frêles épaules, mon livre préféré, *La Promesse de l'aube* de Romain Gary, montre combien les ambitions nourries par amour pour un enfant peuvent l'amener à se dépasser.

Propos recueillis par Virginie Leray

Mini-bio

► 1937-1944 : Naissance à Toulon.

► 1949 : École élémentaire Jean-Aicard.

► 1999-2014 : dirige des unités dédiées aux adolescents, dont la Maison de Solenn à Paris

► de 2004 à 2007, et actuellement l'Espace méditerranéen de l'adolescence de l'hôpital Salvator de Marseille.

► 2013 : Sortie du dernier de la trentaine d'ouvrages à son actif : *Tu réussiras mieux que moi - Craintes et désirs d'école*, éd. Anne Carrière.

AGENDA

▶ L'AUTORITÉ EN QUESTION

Le 21 mai 2014
ARRAS (62)

Les enfants ont-ils pris le pouvoir ? C'est la question que pose le colloque organisé par l'Institut de formation pédagogique de l'Université catholique de Lille. Une série d'ateliers pédagogiques permettra d'y répondre, en croisant les regards de professionnels de la



santé, de l'éducation, de la police et de la justice. En écho, les trois conférences des professeurs Françoise Dekeuwer-Defossez, Eirick Prairat et du pédopsychiatre Frédéric Kochman, dégageront

les grandes lignes du nouveau rapport à l'autorité qui émerge aujourd'hui.

Inscriptions et renseignements : ndelpiero@ifp-npdc.fr

▶ MAMANS EN FÊTE

Le 24 mai 2014
EN FRANCE

Cette troisième édition de la braderie solidaire, organisée par les Apprentis d'Auteuil, essaime dans onze villes. À la veille de la fête des mères, des milliers de produits neufs y seront vendus à prix cassés grâce aux partenariats noués avec de grandes enseignes. Les fonds récoltés – 115 000 € dans sept villes participantes en 2013 – contribueront à financer les actions de soutien à la parentalité de la Fondation : accompagnement à domicile, maisons de famille, résidences mère-enfant ou crèches à horaires élargis.

www.mamans-en-fete.org

▶ SALON DES SOLIDARITÉS

Du 12 au 14 juin 2014

PARIS – PORTE DE VERSAILLES

Le rendez-vous biennal des acteurs de solidarité internationale réunira porte de Versailles quelque 250 expo-



sants pour 22 000 visiteurs. Commerce équitable, défense des droits humains, volontariat, codéveloppement ou web solidaire... Voici l'occasion d'aller à la rencontre d'ONG très diverses, opérant sous tous les horizons. Pour cette cinquième édition, les tables rondes et débats autour de la solidarité internationale s'enrichissent d'ateliers dispensant informations et conseils aux associations engagées sur ce front.

www.salondessolidarites.org

▶ ENSEIGNEMENT ET RELIGIONS

Du 8 au 10 juillet 2014
LYON (69)

Culture biblique, courants de l'islam, présentation de Charles Péguy, rapports entre science et religion... Les conférences de la 7^e université d'été « Enseignement et religions », organisée par la DDEC de Lyon en lien avec l'Université catholique de Lyon, l'Oratoire et l'IFD, aborderont des thématiques très variées. Des ateliers pédagogiques avec présentation de séquences de cours par des enseignants ainsi que les visites de l'espace culturel du christianisme et du palais Saint-Pierre, au musée des Beaux Arts à Lyon, jalonnent cette session de formation.

Rens. : c.passemegue@oratoire-lyon.net ou 04 72 10 69 00.

▶ UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCISCAINES

10 au 14 Juillet 2014

BRIVE-LA-GAILLARDE (19)

Réfléchir sur le monde, chercher de nouveaux modes de vie, être plus respectueux de l'environnement et des autres... La première université d'été franciscaine, organisée aux Grottes de Saint-Antoine, se veut un temps de rencontre et de convivialité. Chaque après-midi, la parole sera donnée aux acteurs de terrains, qui nous feront découvrir leurs initiatives dans les domaines social, économique ou religieux...

Rens. : 01 45 40 73 51 - contact@editions-franciscaines.com



▶ FORMATION APS

À partir d'octobre 2014
LYON (69)

Pour promouvoir l'annonce explicite de l'Évangile et proposer une professionnalisation aux adjoints en pastorale scolaire, l'Institut de formation et développement de Grenoble et l'École des cadres missionnés poursuivent leur collaboration au sein d'un dispositif de formation interdiocésain. Filés sur trois ans, ces quinze modules de cinq jours, à suivre au Centre Jean-Bosco de Lyon et assortis d'un stage, peuvent donner lieu à une prise en charge (Opalia et/ou Fongecif). Ils permettent d'acquérir un DHEPS (diplôme des Hautes études des pratiques sociales) de niveau master 1. La prochaine rentrée aura lieu en octobre et accueillera un maximum de quinze participants

Inscriptions et renseignements : b.deschamps@ifd-formation.org

SOLIDARITÉ

▶ FAMILLE DE VACANCES

DANS TOUTE LA FRANCE

Pourquoi donc ne pas partager vos vacances ? L'accueil familial de vacances qui est proposé

par le Secours catholique permet chaque été à quelque 2000 enfants âgés de six à dix-huit ans de profiter d'un séjour de deux à trois semaines au sein de familles. L'expérience, préparée et accompagnée par l'association, s'avère enrichissante pour tous. Outre la satisfaction des obligations légales nécessaire pour être agréé famille d'accueil, la présence d'enfants du même âge durant le séjour – petits-enfants, neveux ou nièces – est requise. La famille de vacances ne choisit pas l'enfant à accueillir mais elle peut cependant émettre des critères motivés notamment par la structure familiale ou l'âge des enfants du foyer. Les formulaires d'inscriptions sont disponibles en ligne sur le site de l'association.

www.secours-catholique.org



Abonnez-vous !



Le magazine et ses rubriques :



Actualités Formation Gestion Initiatives Culture Livres/Multimédia

des hors-série

des dossiers détachables



BULLETIN D'ABONNEMENT

6 numéros + 2 hors-série

Pour vous abonner, retournez le coupon ci-dessous par courrier, accompagné de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre de : Sgec, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Contact : abonnements-eca@enseignement-catholique.fr

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*. L'abonnement : 45 €

Nom : _____ Prénom : _____

Établissement / Organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pour les abonnements multiples (à partir de 3) et les tarifs dégressifs, rendez-vous sur le site www.enseignement-catholique.fr



Partez en pèlerinage avec RCF !

Deux voyages exceptionnels



Terre sainte

La TURQUIE

Sur les pas de Saint Paul

du 22 septembre au 2 octobre 2014

Accompagné par *Thierry Lyonnet*,
rédacteur en chef Foi et Société



La TERRE SAINTE

4000 ans d'histoire entre Dieu et les hommes

du 10 au 18 novembre 2014

Accompagné par *Béatrice Soltner*,
journaliste pour *Halte Spirituelle et Repères*



Turquie
sur les pas de saint Paul



Pour recevoir la documentation sur les pèlerinages RCF, merci de retourner ce coupon à
RCF William Barlow - 7, place saint Irénée - 69321 Lyon Cedex 05

Pour toute question, vous pouvez contacter William Barlow par courriel william.barlow@rcf.fr

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal Ville

Téléphone Courriel@.....

Plus d'informations également sur www.rcf.fr/pelerinage